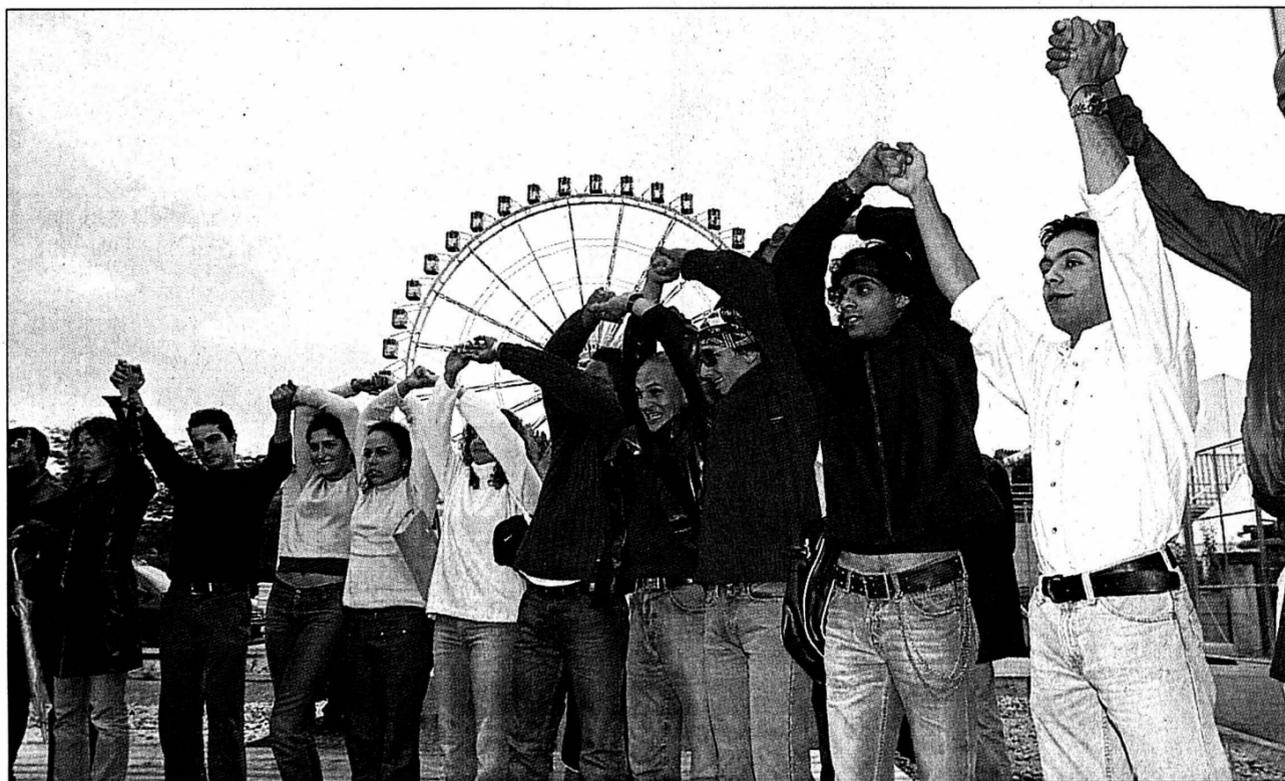


Les employés ripostent

Neuchâtel ■ Le personnel des établissements qui ont dû fermer leurs portes mardi s'est mobilisé. Le patron du groupe portugais a fait quelques promesses



L'actionnaire principal du groupe Pura, qui exploitait jusqu'à mardi le restaurant El Sur et le bar Copacana sur l'artepilage de Neuchâtel, a été menacé de séquestration. Les employés n'ont pas voulu croire les promesses qu'il leur a faites, à savoir qu'il avait trouvé un repreneur. Voire même que ce dernier réengagerait chacun d'eux. Soutenus par leur syndicat, ils ont réclamé, notamment, le paiement des arriérés de salaire. Craignant des débordements, la police veillait...

■ page 3

La quarantaine d'employés des «bars brésiliens» de l'artepilage de Neuchâtel manifestaient hier. Solidaires, ils forment une ola pour voter la séquestration de leur patron. PHOTO GALLEY

La diplomatie n'aura guère eu voix au chapitre dans la crise hispano-marocaine actuelle. Sans crier gare, Madrid a choisi la solution militaire pour venir à bout des soldats marocains qui stationnaient à Perejil depuis jeudi dernier.

En hissant le drapeau national sur l'îlot méditerranéen, l'Espagne a adressé à Rabat un message sans équivoque: son intervention doit être interprétée comme un acte de reconquête et de rétablissement d'une légalité bafouée.

Une opération coup de poing en quelque sorte, destinée à impressionner, voire à déstabiliser le voisin nord-africain, tout en douchant ses ardeurs revendicatives.

OPINION

Madrid a pris des risques

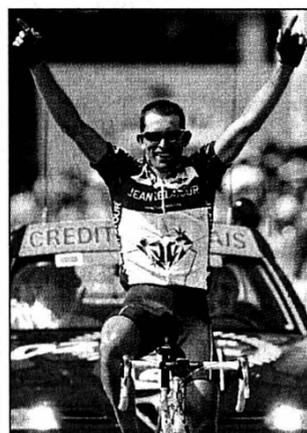
Une opération dans laquelle certains n'hésiteront pas à voir les relents d'arrogance d'une nation historiquement marquée par l'aventure coloniale et désireuse de ne perdre la face sous aucun prétexte.

Même s'il n'a pas débouché sur une effusion de sang, ce prurit de prétorianisme montre combien les relations entre les deux pays étaient arrivées à un point de non-retour. Révélatrice d'une incompréhension totale, l'intransigeance espagnole ferme – pour l'heure en tout cas – la porte à toute forme de dialogue. Dans l'épineux dossier de l'immigration clandestine, le Maroc est désormais averti: Madrid adoptera une ligne dure et ne transigera pas sur les principes du contrôle des flux migratoires. Que le gouvernement Aznar se soit prévalu du soutien de l'Union européenne et de l'Otan pour lancer ses troupes sur Perejil ne change rien à l'affaire. Les risques de dérapages diplomatiques pris par l'Espagne et ses alliés semblent inversement proportionnels à l'importance stratégique de l'îlot. Car les menaces d'une internationalisation de la crise hispano-marocaine sont bien réelles. Très actif au sein des pays arabomusulmans, le Maroc en a d'ores et déjà appelé à la Ligue arabe et à l'Organisation de la conférence islamique. Apparemment prise de cours, l'Union européenne joue désormais les pompiers en prônant un retour au statu quo ante. Qui aurait cru qu'un rocher méditerranéen pouvait à ce point décoiffer la communauté internationale?

Eugenio D'Alessio

■ page 23

CYCLISME Enfin un Français



Patrice Halgand a offert à la France sa première victoire d'étape sur le Tour 2002. Igor Gonzalez de Galdeano reste en jaune, mais cette dernière étape de plaine avant les Pyrénées a été marquée par la mort tragique d'un enfant.

PHOTO KEYSTONE

■ pages 16 et 17

Adieu au gris-or des stucs

La Chaux-de-Fonds ■ La bonbonnière du théâtre retrouve peu à peu ses couleurs d'antan

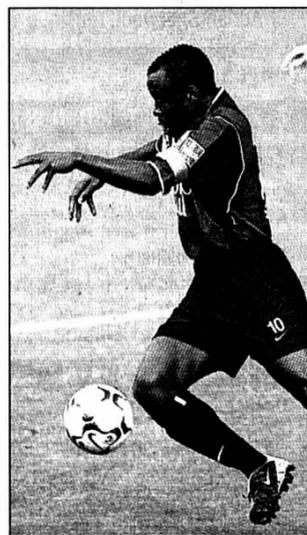


Les travaux de conservation et de réhabilitation du théâtre de La Chaux-de-Fonds sont entrés depuis quelques semaines dans une nouvelle phase. A La Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel, une douzaine de spécialistes s'activent sur les éléments clés de la décoration intérieure.

PHOTO GALLEY

■ page 6

FOOTBALL Prestation moyenne



Augustine Simo (photo) et Neuchâtel Xamax n'ont pas pu faire mieux qu'un match nul à domicile (1-1) face au néo-promu Wil.

PHOTO KEYSTONE

■ page 15

LPP

Soutien de Ruth Metzler

Ruth Metzler soutient la décision du Conseil fédéral de réduire le taux d'intérêt minimal de la LPP. Selon elle, c'est le prix à payer pour la pérennité des rentes. Elle refuse aussi d'être vue comme le porte-voix des assureurs.

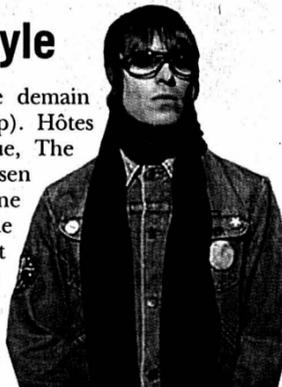
■ page 23

FESTIVALS

A chacun son style

Le Festival du Gurten démarre demain avec, notamment, Oasis (photo sp). Hôtes d'une édition 2002 très éclectique, The Charlatans, Züri West, Die Toten Hosen sont également attendus sur la colline surplombant Berne. Du côté de Gstaad, le Menuhin Festival promet quelques nouveautés, entre autres une plate-forme réservée à l'improvisation.

■ page 14



UNIVERSITÉ

Un colloque fait des vagues

Le colloque qui s'est tenu à l'aula de la faculté des lettres de Neuchâtel, en ouverture de la Gay Pride, était-il universitaire? Le rectorat avait répondu par la négative, ce que n'accepte pas le professeur qui a organisé la manifestation.

■ page 9

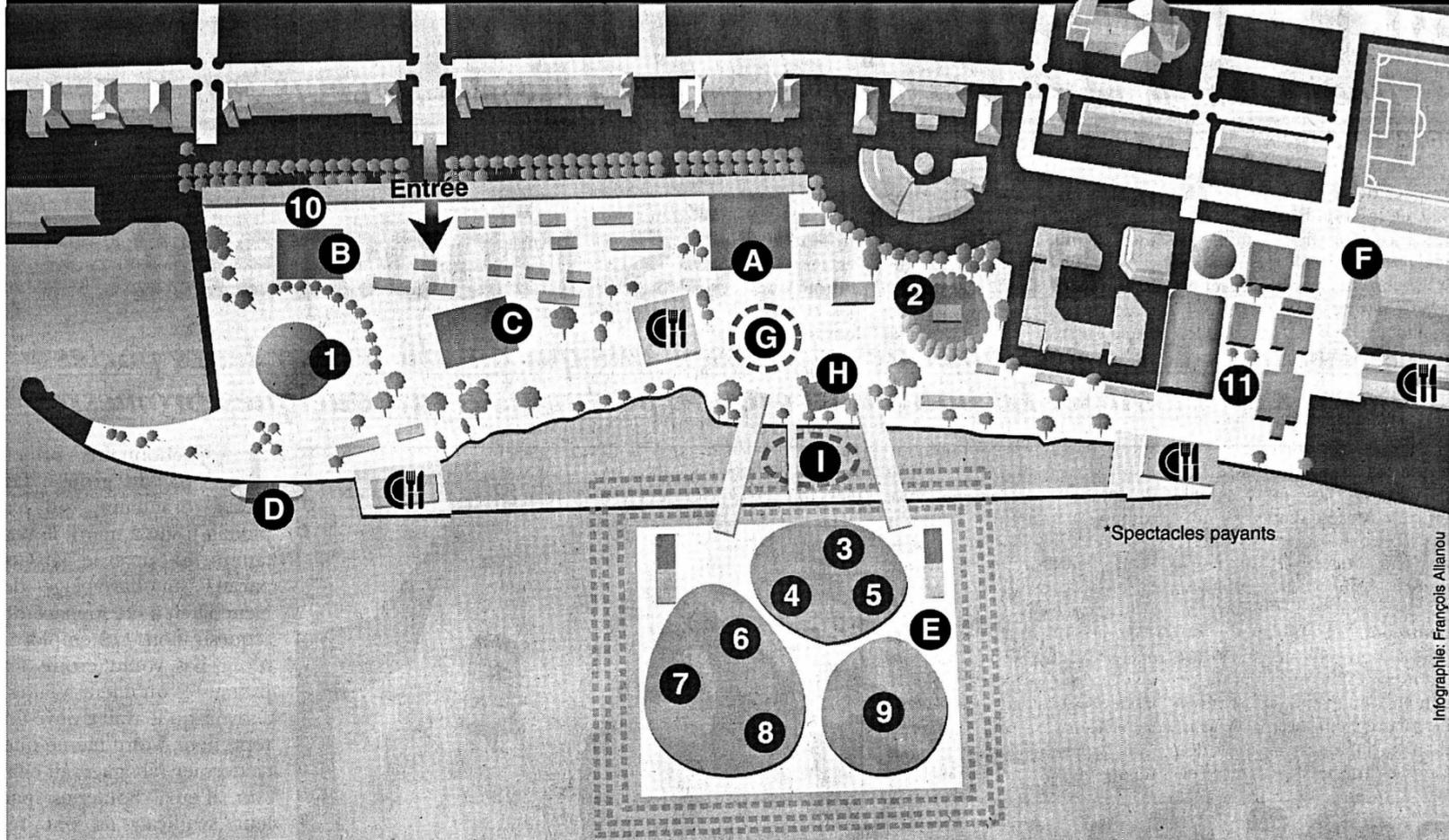
LES LOGES

Le frein a été tiré

Le 11 juin, des centaines d'élèves et d'enseignants locaux qui revenaient d'Expo.02 étaient restés bloqués deux heures dans le tunnel des Loges. Après enquête, il s'est avéré que le freinage d'urgence a bel et bien été actionné.

■ page 3

AGENDA DE L'ARTEPLAGE DE NEUCHÂTEL



Infographie: François Allanou

A) La Grande Scène

■ **Aujourd'hui**
13h: Steven Bailey, guitare acoustique. 16h/19h: Hothouse Flowers, groupe irlandais.
■ **Demain**
11h/15h/17h: Swiss Army Gala Band, musique populaire.

B) Le Cargo

■ **Aujourd'hui**
17h: Ambiance chill-out avec des DJs résidents.
■ **Demain**
20h: Aquaplaning@Cargo : Tarwater / Adrian Sherwood, musique actuelle.

C) Théâtre des Roseaux

■ **Aujourd'hui**
20h15: Casinotheater Winterthur goes Expo.02: Oropax-EntHemd, humour.*
■ **Demain**
20h15: Casinotheater Winterthur goes Expo.02: Lyns Visuel Theatre - mode.*

D) Débarcadère Arteplage du Jura

■ **Aujourd'hui**
14h-17h30: Mise à nu (sorties sporadiques sur le lac). 18h: Murmures du Monde. 20h30: Funbad, théâtre.
■ **Demain**
22h: Ocean Club, disco.

E) Scène des Galets

■ **Aujourd'hui**
11h/13h/15h/17h: «Une arène dans le poisson», humour avec Cigogno et Marco.
■ **Demain**
11h/13h/14h30/16h/17h30: «Une arène dans le poisson», humour avec Cigogno et Marco.

F) Patinoires du Littoral

G) Piazza

H) Scène de la Passerelle

14h/16h: Reggie & The Soulmaniacs, blues et soul. 18h/20h: Karen Carroll & The Alligators of Swing, musique actuelle.

I) Sons et lumières

■ **Tous les soirs**
22h30: spectacle de nuit: comme un étrange appel.

EXPOSITIONS

1. Le Palais de l'équilibre
2. Manna
3. Piazza Pinocchio
4. Ada
5. Robotics
6. Magie de l'énergie
7. Biopolis
8. Beaufort 12
9. Aua extrema

EN PASSANT

10. Histoires de voir

ATTRACTIONS

11. Funpark

À SAVOIR

Expo Nationale Suisse
15 mai - 20 octobre 2002

Informations générales.
Ouverture des portes: 9h30
Fermeture des expositions: 20h
Fermeture de l'arteplage: 24h ou 1h (selon les soirs)

Hébergement: Call Center Expo.02
Tél. 0900 02 02 02 (Fr. 0.50/min.)
Site Internet: www.expo.02.ch

Horaires, billets de train, billets Expo.02
Tél. 0900 300 300 (Fr. 1.19/min.)
Site Internet: www.cff.ch

Billets Events
Tél. 0848 800 800
Site Internet: www.ticketcorner.ch

Informations générales, service pour groupes (dès 10 personnes)
Tél. 0901 02 02 02 (Fr. 0.70/min.)
Site Internet: www.expo.02.ch

La lavandière qui rêve de gloire

Par **Stéphane Devaux**

Il faut la voir, attifée comme l'as de pique et coiffée avec un pétard. Un nez rouge sur fond de bouille à grimaces. Eh oui, pour Gardi Hutter, s'enlaidir et redessiner sa silhouette à coup de gros oreillers, c'est enfile son costume de clown. Ou de

de choses dans la tête. Trop d'histoires de chevalerie, d'exploits héroïques. Et pour cause: elle trouve beaucoup plus intéressant de se plonger dans la vie de Jeanne d'Arc que de manier les bassines d'eau chaude et les pinces à linge.

Alors elle s'en donne à cœur joie, la lavandière à l'imagination débordante. Toute à son envie de pourfendre des armées entières d'adversaires et de chevaucher les plus fiers coursiers de la terre, elle ne perd pas une occasion de transformer les

auxiliaires les plus banals de son quotidien: un tape-tapis devient un arc, une casserole un casque, une planche à laver une armure. Le public, lui, se délecte de cette explosion de gags burlesques, à mi-chemin entre le cirque et le cinéma muet.

Zurich et Milan

Formée à Zurich et à Milan, établie au Tessin, Gardi Hutter a créé Jeanne d'ArPpo il y a plus de vingt ans. Depuis, cinq spectacles ont suivi. Un sixième verra le jour le printemps prochain. Ajoutez à la liste une saison chez Knie, des tournées dans vingt pays, sept prix culturels, trois bouquins pour enfants - illustrés par la dessinatrice de Dombresson Catherine Louis - et vous n'aurez bientôt plus d'excuses de ne pas la connaître.

Surtout qu'elle rejoue encore deux fois sur l'arteplage de Bienne, demain et samedi. Il reste de la lessive... /SDX

Gardi Hutter joue Jeanne d'ArPpo, théâtre Mummenschanz, arteplage de Bienne, vendredi 19 et samedi 20 juillet, 10 heures. Billets: TicketCorner.



PHOTO SP

COUP DE

clownesse? La transformation d'une jolie femme en bombe burlesque est si réussie que le néologisme - mais en est-ce un? - est permis.

A Bienne, sur la scène du théâtre Mummenschanz, Gardi Hutter est Jeanne. Jeanne d'ArPpo, lavandière de son triste état. Mais elle n'a rien d'une reine du propre en ordre, la Jeanne. A peine at-elle débarqué qu'on a un doute, vite transformé en certitude. Sa montagne de linge sale, elle ne va pas nous la laver en public...

Histoires de chevalerie

Elle n'en a pas vraiment l'intention. Ni l'envie. Trop

Vendredi et samedi, jour de lessive.

NOTRE SÉLECTION

BIENNE

■ **Aujourd'hui**
Stoffwechsel-Halle. 10h-20h: Exposition de textiles par des élèves des écoles suisses de la mode et du textile.
Théâtre Mummenschanz. 10h30: Filmsets. 16h: Expo-Special. 19h: Performance originale des Mummenschanz, théâtre.*
Hauptbühne. 11h/12h/13h45: Europa Park meets Expo.02 - Poppino und seine Freunde. 20h30: Gustav, chanteur sinois.
Das Zeit. 15h/16h: Walk on the high wire, numéro de funambule par David Dimitri. 20h15: One man show - David Dimitri (dîner-spectacle).
Artix>>ExPosition Zone. 22h: Thursdays JazzElectronix - Jalalu-Kalvert Nelson Totalmusic Trio.
■ **Demain**
Stoffwechsel-Halle. 10h-20h: Exposition de textiles par des élèves des écoles suisses de la mode et du textile.
Théâtre Mummenschanz. 10h30: Filmsets. 16h: Les invités des Mummenschanz, Gardi Hutter, extraits du spectacle du soir. 19h: Gardi Hutter présente Jeanne d'ArPpo, théâtre humoristique.*
Hauptbühne. 20h30: exChange: Swiss Musicians meet New York - Harald Haerter Group, hip-hop, rap, jazz. 23h: Jojo Mayer's Nerve, batteur suisse.
Das Zeit. 15h/16h: Walk on the high wire, numéro de funambule par David Dimitri. 18h: One man show - David Dimitri, théâtre.*
20h15: David Dimitri, dîner-spectacle.*
Artix>>ExPosition Zone. 22h: Labnights on Fridays - 100 Mouthwatering Menus, musique actuelle.
Scène du Rivage. 13h/14h: Chaostheater Oropax - Ent-Hemd, humour. 17h/18h30/20h: Alphorngruppe Alte Aare Seeland, cor des Alpes.

MORAT

■ **Aujourd'hui**
Théâtre de Gravier. 9h30-20h: Gli armadi sensibili, expositions. 18h/19h/20h: Le Temps de l'Escargot - Tic - Tac...Toc, théâtre.
Tente centenaire. 14h/16h: Les Jeunesses Musicales, musique classique. 20h15: Black Tell, opéra comique multilingue.*
Scène de Meyriez. 21h30: Open Air Cinéma - Ur-Musig.*
Avant la projection, prestation du Trio Cyrill Schläpfer, musique populaire suisse.
■ **Demain**
Théâtre de Gravier. 9h30-20h: Gli armadi sensibili, expositions. 18h/19h/20h: Le Temps de l'Escargot - Tic - Tac...Toc, théâtre.
Tente centenaire. 13h/15h: Les instants musicaux, musique classique. 20h15: Black Tell, opéra comique multilingue.*
Scène de Meyriez. 13h/14h30/16h: Tree Talks, musique actuelle. 21h30: Open Air Cinéma - «8 Femmes».*
Avant la projection, prestation du Trio Cyrill Schläpfer, musique populaire suisse.

YVERDON

■ **Aujourd'hui**
Mondial. 11h/15h/17h: d'Azerbaïdjan à Zanzibar, cinéma. 12h/13h/18h/19h/20h: Maroc, film thématique. 14h/16h: Ahydouss, chant folklorique de l'Atlas. 21h30: Najat Aatabou, chanteuse de l'Atlas. 23h: Mondial Night: DJ John John + Dia Show.
Scène des étoiles. 15h/18h30/20h30: B-connected, jazz et funk.
Festival Site. 10h-20h: Expo-Games.02.
■ **Demain**
Mondial. 11h/15h/17h: d'Azerbaïdjan à Zanzibar, cinéma. 12h/13h/18h/19h/20h: Maroc, film thématique. 14h/16h: Ahydouss, chant folklorique de l'Atlas. 21h30: Najat Aatabou, chanteuse de l'Atlas. 23h: Mondial Night: DJ John John + Dia Show.
Scène des étoiles. 14h/16h/18h30/20h30: Catcha, musique actuelle.
Festival Site. 10h-20h: Expo-Games.02.
Scène des Collines. 13h/14h30: Les Ouahs, humour. 17h/18h30/20h: Choeur Alexandrin, chant choral.
Yverdôme. 18h30: Anti chambre, bar & vidéos, vernissage. 21h: fête d'ouverture.

Un patron sous pression

Neuchâtel ■ *L'actionnaire principal de la société qui exploitait El Sur et le Copacabana propose une solution au personnel. Après avoir été menacé de séquestration*

Par
**Jean-Luc Wenger
et Brigitte Rebetez**

Hier, le patron du groupe portugais Pedra Pura, qui gérait le restaurant El Sur et le bar Copacabana, a vécu une journée particulièrement difficile. Suite à la fermeture définitive des deux établissements de l'artéplage de Neuchâtel (lire notre édition d'hier), la quarantaine d'employés ont, en effet, manifesté leur mécontentement et menacé l'actionnaire principal, João Menezes, de séquestration.

Certains responsables de l'Expo, dont Olivier Kernien qui représentait la direction, emmenèrent les employés hors du périmètre de l'artéplage. Si la manifestation n'a pas de responsabilité directe dans le non-

respect des conditions de travail et les nombreuses infractions à la loi sur le travail, ils craignent que les portugais n'emportent des documents. «*Nous sommes en terrain privé*», explique Laurent Paoliello, porte-parole de la manifestation.

Longues négociations

Dans la grande tente qui abrite les stocks des deux établissements, les négociations entre le représentant du syndicat SIB-Unia, Adriano Cramer, et João Menezes, ont commencé. A 14h30, les employés se regroupent à l'extérieur de l'entrepôt. L'ambiance est plutôt bon enfant, mais les craintes de ne retrouver ni logement, ni travail, ni arriérés de salaire l'emportent. A tour de rôle, quelques employés défilent à l'intérieur de la tente et

en ressortent avec une enveloppe contenant leur salaire du mois de juin.

Vers 15h15, une petite délégation sort enfin de la tente. Le dialogue s'engage et l'interprète s'active. Adriano Cramer explique que les salaires ont été versés jusqu'à fin juin. Il exige ensuite la garantie bancaire de 300.000 francs pour assurer les heures supplémentaires pour les mois de mai et de juin. João Menezes refuse tout net. Il prétend ne pas avoir cette somme-là sur son compte et ne peut de toute façon rien faire sans consulter son avocat.

Le syndicaliste s'enflamme: «*Monsieur Menezes, nous savons que vous avez réservé un billet d'avion pour le Portugal pour samedi. Si nous vous laissons partir, les employés ne reverront jamais leur argent!*» Le Portugais répète qu'il ne peut fournir de

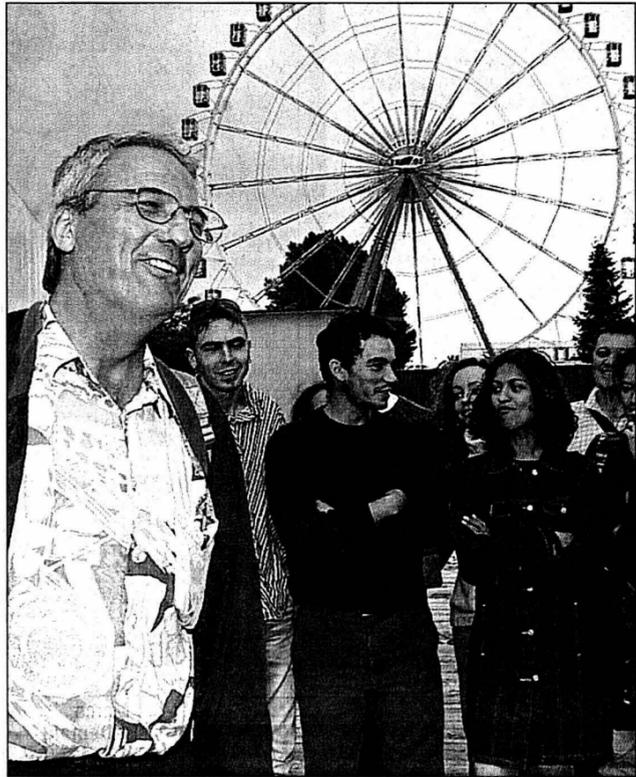
garantie bancaire, mais assure qu'il signera aujourd'hui avec un repreneur qui garantit tous les emplois. Adriano Cramer affirme que sa parole ne suffit pas et rappelle aux employés leur décision du matin.

Un repreneur mystérieux

João Menezes s'engage à ne pas fuir: «*La garantie, c'est ma parole*». Les collaborateurs des deux bars brésiliens forment alors une ronde. Ils votent la sé-

questration de leur patron en levant leurs bras au ciel, formant ainsi une ola.

Le représentant de la police cantonale menace alors Adriano Cramer: «*Vous connaissez les implications d'une telle action?*» «*Il s'agit d'une séquestration symbolique et avec l'accord de la victime*», rétorque le syndicaliste. Ce qui n'empêchera pas une quinzaine d'agents de prendre position aux abords de la manifestation. A suivre... /JLW



Le représentant du syndicat SIB-Unia, Adriano Cramer, explique les résultats des négociations aux employés.

PHOTO CHRISTIAN GALLEY

Septante-cinq minutes pour fermer

Retrait de patentes définitif, avec effet immédiat, et présence policière: la méthode expéditive appliquée au bar Copacabana et au restaurant El Sur mardi sur l'artéplage (notre édition d'hier) a surpris. D'autant qu'Expo.02 réclamait un délai supplémentaire de 48 heures, histoire d'assurer la transition sans fermeture avec un repreneur. «*Techniquement, il eût été impossible de régler la reprise en deux jours, justifie Anne-Marie Genin, cheffe du*

Service du commerce et des patentes: *Nous devons effectuer les changements administratifs, solliciter le Conseil communal, le Laboratoire cantonal, et même en accélérant la procédure, ce n'est pas possible en 48 heures.*

Quant à la sanction, elle est devenue effective en 75 minutes: la décision a été notifiée à 15h45 pour être appliquée à 17 heures. Des gardes étaient au rendez-vous, à la surprise d'Anne-Marie Genin qui n'avait pas mandaté la police. En fait,

c'est le service de sécurité d'Expo.02 lui-même qui a prévenu le PEP, le détachement de police de l'artéplage, dans le but d'assurer la meilleure collaboration possible et une fermeture sans accrocs. «*Notre souci, c'était que l'opération se déroule de façon harmonieuse*, souligne le porte-parole d'Expo.02 Laurent Paoliello, *aussi bien par respect envers les clients que pour les membres du personnel, qui ont déjà suffisamment été éprouvés par cette histoire.*» /bre

EN BREF

Si les vacances ne font que commencer, certains ont déjà eu la chance de faire le tour de tous les artéplages. Catherine Mühlethaler fait partie de ces personnes. C'est la deuxième fois qu'elle quitte Lausanne pour venir se balader à Neuchâtel. Sa voiture l'a déjà emmenée à Yverdon, Morat et Bienne.

Elle aime venir en compagnie de son mari ou de sa fille pour partager ses impressions. Elle relève également que «*le contact avec les gens est facile, surtout dans les files d'attente où il y a peu de grognons. Il est aisé de commencer une discussion*». Le temps passé à patienter est ainsi mis à profit pour découvrir des Suisses de tous horizons, qui ont un regard différent sur la manifestation. Sans doute une façon de regarder l'Expo d'un autre œil. Difficile pour Catherine de dire ce qu'elle a préféré car, sur les artéplages, «*tout est bien, on prend les choses comme elles viennent. On apprend, on y voit un tas d'éléments qui nous donnent à réfléchir.*». Une seule petite déception, le pavillon Blindekuh à Morat. «*C'est un peu trop noir pour le voyant. Il aurait fallu d'autres attractions à toucher.*» /myv



PHOTO VUILLE

Train des Loges: le frein a été tiré

Lettre ■ *Les CFF encadreront mieux les convois spéciaux*

Il y a bel et bien eu actionnement, sans raison valable, du dispositif de freinage d'urgence, ce qui a eu pour effet d'immobiliser le train au début du tunnel des Loges. Ce constat fait suite à l'enquête interne effectuée par les CFF, fait savoir Paul Blumenthal, directeur du trafic voyageurs et membre de la direction de l'entreprise, dans une lettre adressée mardi à la direction de l'Ecole secondaire du Locle. Le mardi 11 juin au soir, des centaines d'élèves et d'enseignants de cet établissement, qui revenaient de l'Expo, étaient restés bloqués deux heures dans

le tunnel entre les Hauts-Genèveys et Les Convers.

Pas d'action pénale

Tirant les conclusions de cet événement, les CFF, relève Paul Blumenthal, ont décidé de faire accompagner par du personnel les trains spéciaux pour écoles se rendant à Expo.02. Ils renoncent par ailleurs à toute action pénale. Sur le plan technique, l'installation en cours sur tout le matériel roulant du dispositif de pontage du frein d'urgence dans les tunnels sera accélérée.

Concernant l'événement proprement dit, la lettre relève que le train, qui a été examiné, ne présente aucun défaut technique. Son auteur admet que la procédure à adopter dans un cas d'immobilisation n'a pas été appliquée. Par conséquent, ce qui aurait dû prendre peu de temps s'est prolongé au-delà du délai normal. Enfin, il déplore que le mécanicien du train, très préoccupé par la sécurité et les problèmes techniques, ait omis de faire, de suite, une information sur la situation. /sdx



De nouveau du personnel dans les trains emmenant les écoliers à Expo.02.

PHOTO ARCH-GALLEY

Choc au sommet et aux platines

Mardi soir, deux DJ's de renom ont enflammé le Cargo Club de l'artéplage neuchâtelois. Aux platines, Black Bomb Wenger a affronté Paléo Rossellat dans un duel interne à Expo.02. Fort heureusement, comme à l'époque révolue de «*l'Ecole des fans*» de Jacques Martin, tout le monde a gagné à la fin.

Pour l'occasion, la présidente de la direction générale d'Expo.02 avait osé l'exubérance vestimentaire et arborait fièrement une tenue d'un noir intégral. En face, Daniel Rossellat, directeur des events, à l'aise dans un sweet-shirt très tendance, fièrement campé dans

ses inamovibles baskets, jouait plutôt la carte du B-boy d'Expo.02.

Réunis pour un «*Deckmatch Celebrity*» d'anthologie au Cargo Club de Neuchâtel, les têtes pensantes de la manifestation nationale avaient apporté leurs meilleurs vinyles. Un avantage tout de même à Daniel Rossellat, fondateur d'un obscur festival lémanique, que l'on présupposait mieux préparé pour ce genre de confrontation. Mais c'était mésestimer Black Bomb Wenger qui bénéficiait d'un solide atout: son fils Louis, en pleine adolescence conquérante, maîtrisant mieux les platines que sa mère l'alle-

mand. Dès lors, le match était relancé et Paléo Rossellat, ébranlé, devait affronter un clan Wenger solidement uni et fortement décidé à remporter la joute.

Le public s'est d'ailleurs avidement pressé dans l'atmosphère moite du Cargo pour assister à ce choc au sommet. Arbitré par Joachim Decosterd, le match a révélé quelques surprises. Impressionné par la juvénile arrogance de Louis Wenger, Daniel Rossellat n'a pas voulu brusquer et déplaire à l'auditoire. Exit donc la dernière galette de Slayer et autres éruptions d'outre-tombe, place aux sonorités multieth-

niques. Sur la platine du directeur des events, le Zoulou blanc Johnny Clegg, le Sud-Américain d'adoption Manu Chao, les Toulousains de Zebda donnent le ton. Pas en reste, la Wenger Family ne renie pas ses origines nord-africaines et réplique avec Cheb Mami et Rachid Taha. Passant à un registre plus rock, Daniel Rossellat se remémore l'avant Paléo et dégage un Beatles millésimé qui fait fureur. Riposte immédiate des Wenger avec un Rolling Stones du meilleur cru. De la besace des compéteurs sortiront encore Bob Dylan, les Doors, Cure et Sting notamment.

Au terme du Deckmatch, l'arbitre a déclaré les candidats à égalité, l'applaudimètre n'ayant pas réussi à les départager. /DJO- Journal du Jura

Prochain rendez-vous mardi 23 juillet, avec Ivan Frésard, pourfendeur d'Expo.02, et Thierry Romanens, dicodeur notoire.



Nelly Wenger bénéficiait mardi soir d'un atout de taille: son fils, Louis. PHOTO ERIC/CARGO

PUBLICITE

Cliquez sur :
cinéma
Les films à l'affiche des salles et nos critiques sur les dernières sorties.
www.limpartial.ch

HITS DU WEEK-END

- «FANTA» orange
- «SPRITE»

6 x 2 litres

10.95
13.50



CHIANTI DOGG
«Loggia del Mercante»
2001

6 x 75 cl

29.70
4.95 la bouteille
41.70



Vente en carton entier uniquement

«HERO» salade mexicaine
toute prête

2 x 250 g

4.25
5.70

Autres salades:
carottes, céleri
2 x 250 g

3.30
4.40



«FARMLAND» baguettes

- 2 à l'ail
- 1 aux fines herbes

3 x 175 g

3.75
5.85



paiement pratique avec carte



Postcard

Valable à partir du: 18.07.02 / semaine 29

«BAC» douche

- Classic
- Men

3 x 250 ml

4.95
9.45



TOP DENNER
SUPERDISCOUNT

www.denner.ch

DIVERS



La maison du dormir

Bd des Eplatures 19 • 2300 La Chaux-de-Fonds • Tél. 032 927 37 17 • Parking gratuit

LINGE DE LIT EN SATIN BASSETTI

160X210 cm.	159.-	89.-
200X210 cm.	199.-	119.-
240X240 cm.	229.-	139.-

DUVETS MODÈLE «EVEREST» DUVETS 4 SAISONS

160X210 cm.	700.-	490.-
200X210 cm.	990.-	690.-
240X240 cm.	1300.-	890.-

DUVETS CARO

160X210 cm.	350.-	290.-
200X210 cm.	590.-	390.-
240X240 cm.	690.-	590.-

GARNISSAGE DE FLOCONS DE
DUVET D'OIE PURE BLANC, 90%,
TOILE CAMBRIC

290.-

MATELAS SUPERBA

- NOYAU EN MOUSSE CONFORT
- CANAUX D'AÉRATION HORIZONTAUX ET VERTICAUX
- REMBOURRAGE EN LAINE ET SOIE

90X200 cm.	550.-	398.-
160X200 cm.	1045.-	749.-

DUVET D'ÉTÉ EN SOIE SAUVAGE

160X210 cm.	109.-	98.-
-------------	------------------	-------------

SOLIDES



St-Pierre-de-Clages
VILLAGE DU LIVRE
Livres anciens, livres d'occasion,
achat de bibliothèques
OUVERT toute l'année
du mardi au dimanche
10h00-18h00
Tél. • 41 027 306 50 06
www.village-du-livre.ch

Ce jeudi
De 8 h à 12 h - 13 h 30 à 18 h 30
20%
sur tout le magasin
excepté accessoires Cartier et St-Laurent
PARFUMERIE DUMONT DE L'AVENUE

Une piqure
aux
grands
effets:
Donnez de
votre sang

ENSEIGNEMENT

Cours du soir à
Neuchâtel
Valorisez vos
compétences
par un diplôme
**Management
de Projet**

Concept modulaire en
Conduite de projet,
Planification et contrôle,
Négociation, Organisation

Cefco est membre
de la Fédération
Européenne
Des Ecoles

CEFCO

Ch. Cèdres 3, CP 1000 Lausanne 9

Tél. 021 / 643 77 00

www.cefco.ch

OFFRES D'EMPLOI



La Direction des Travaux publics de la Ville de
La Chaux-de-Fonds, met au concours un poste de

Maçon au service de la Voirie

- Exigences:
- certificat fédéral de capacité;
 - être titulaire d'un permis de conduire (B);
 - aptitudes à prendre des initiatives;
 - capacité à travailler de manière indépendante;
 - avantage sera donné à une personne connaissant les travaux de canalisations.

Un poste de

Mécanicien poids lourds au service des ateliers de la Voirie

- Exigences:
- certificat fédéral de capacité;
 - brevet fédéral d'électro-mécanicien en automobiles;
 - aptitudes à prendre des initiatives;
 - capacité à travailler de manière indépendante;
 - personne motivée.

Traitement: selon réglementation.

Entrée en fonction: à convenir.

Renseignements: des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de M. Joseph Mucaria, chef du service de la Voirie, entre 16 heures et 16 h 45, tél. 032 967 64 36.

Tous les postes mis au concours au sein de l'Administration communale sont ouverts indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les candidat-e-s sont priés d'adresser leurs offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et copies de diplômes et certificats, au Service du personnel des Travaux publics, passage Léopold-Robert 3, 2300 La Chaux-de-Fonds jusqu'au 29 juillet 2002. La Chaux-de-Fonds, le 15 juillet 2002.

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Le monde en raccourci

Université ■ Vingt-deux étudiants de quinze nations ont reçu hier leur diplôme en management, droit et humanité du sport

Par
Stéphane Devaux

Plus qu'une volée, c'est une équipe. Une grande équipe de vingt-deux membres, mixte (six jeunes femmes pour seize garçons) et très internationale. Pas moins de quinze nationalités y sont représentées. Six européennes, avec quatre représentants italiens, deux Français, deux Allemands, deux Grecs, un Suisse et une Britannique. Mais aussi sept du continent américain et deux Asiatiques.

Trois universités

Assis hier sur les gradins de l'aula des Jeunes-Rives, à Neuchâtel, ils ont donné l'impression d'une équipe unie. Par un intérêt commun – le sport – et un but qu'ils ont tous atteints. Les vingt-deux ont reçu leur diplôme postgrade de management, droit et humanité du sport. Un titre décerné pour la deuxième année qui, en plus d'être d'un degré élevé d'exigence (une année à plein temps), a la particularité d'être remis par trois universités dans trois pays différents. Avant celle de Neuchâtel – «spécialisée» dans le droit – les nouveaux diplômés ont fréquenté la De Montfort University de Leices-



Six femmes, seize hommes, quinze pays et un seul diplôme: celui de manager du sport.

PHOTO GALLEY

ter, en Grande-Bretagne (pour les sciences humaines, histoire, sociologie et éthique), et la SDA Bocconi de Milan (pour le management). Des examens écrits au terme de chaque module et un travail de mémoire ont jalonné leur parcours.

Pour Denis Oswald, directeur du Centre international d'études du sport (CIES) –

qui a lancé cette formation en automne 2000 –, c'est une volée d'un très bon niveau qui a été honorée hier. Tous les orateurs qui se sont adressés aux futurs «managers» se sont d'ailleurs empressés de les féliciter. Ils les ont aussi prévenus que l'étape franchie n'était qu'une des premières. «Que ferez-vous? Que voulez-vous faire?» leur a demandé tout de

go leur patronne, Anita De-Frantz. L'avocate américaine, membre du Comité international olympique, les a simplement enjoint à garder ces questions fondamentales à l'esprit. Pour se fixer des objectifs. Et agir...

Universalité et passion

Vice-président de la Fifa, le Trinitéen Jack A. Warner a insisté, lui, sur l'importance de la formation. Pas peu fier de voir dans les lauréats une de ses compatriotes, il s'est aussi félicité de l'universalité de la volée. Qui n'est pas sans rappeler, a-t-il souligné, l'universalité du sport lui-même, symbolisée par la récente Coupe du monde de football, la première sur sol asiatique.

Enfin, s'exprimant au nom des diplômés, l'Américain John Siner a invité ses collègues à user du même enthousiasme dans leurs activités futures que lors de l'année écoulée. Ce n'est pas le Brésilien Luiz Carlos Petersen qui s'en offusquera, lui, qui, hier, y a ajouté le clin d'œil. Au costume-cravate de circonstance, il a associé la touche colorée de la passion. Montant sur le podium en brandissant un maillot «auriverde». /SDX

Un Valaisan enthousiaste

David Crettol, de Crans-Montana (VS), est le seul lauréat suisse cette année. A 29 ans, après une licence en droit à l'Université de Lausanne, il obtient donc le titre de manager du sport.

«J'ai toujours fait du sport, en particulier du vélo et du football. Enfant, c'était surtout pour me dépasser et me défouler. J'ai toujours couru en amateur et je n'ai jamais envisagé une carrière professionnelle», explique-il.

David Crettol a entendu parler du postgrade à travers les divers articles de presse qui ont parlé de la remise des diplômes 2001. Il a postulé et a été retenu (23 sélectionnés

sur 100 candidats environ). «C'est un très bon moyen pour s'intégrer dans le monde du sport et faire des contacts non seulement sportifs, mais aussi humains, puisque les étudiants viennent de tous les continents.»

Le CIES aide les lauréats à trouver du travail. David Crettol, quant à lui, a été engagé par l'Union cycliste internationale, au département légal, qui traite en particulier des règlements et contrats de sponsoring, par exemple.

«Je suis très content d'avoir choisi cette formation: il y a un mélange culturel et professionnel formidable, dû notamment au fait que les cours ont lieu dans trois pays différents. Ce mélange

m'a beaucoup apporté et m'a ouvert les portes d'un domaine parfois difficile d'accès.» /nre



David Crettol. PHOTO GALLEY

OFFRES D'EMPLOI

Manufacture de renommée mondiale, à Plan-les-Ouates/Genève, leader dans les produits horlogers haut de gamme, recherche pour son secteur Recherche et Développement :

un technicien de laboratoire


PATEK PHILIPPE
GENEVE

Fondez votre propre tradition.



Référence 5054
de Patek Philippe

Au bénéfice d'un CFC d'horlogerie et d'un diplôme de Technicien ET, vous avez deux à trois années d'expérience dans un laboratoire de l'industrie horlogère.

Vous êtes motivé pour garantir la qualité d'un travail non répétitif dans le cadre d'une petite équipe.

Vous possédez des facultés pour la rédaction de rapports techniques précis.

Votre esprit d'analyse vous permet de travailler concrètement à la mise au point de prototypes en recherchant leurs caractéristiques techniques et leurs défauts. Sur les mouvements de la production, cet esprit d'analyse devrait nous permettre de développer notre souci d'amélioration constante.

Nous offrons un cadre de travail stimulant, un horaire variable, ainsi que les prestations sociales d'une grande entreprise.

Ce poste s'adresse sans distinction au personnel féminin ou masculin.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser, avant le 31 juillet, leur lettre de motivation avec les documents usuels à Monsieur Nicod, Service du Personnel.

PATEK PHILIPPE SA
Case postale 2654
1211 Genève 2

018-060579

SPECTACLES-LOISIRS

EXPO D'OR
MONTILIER
LOVO

Sortie autoroute Morat

Jeu 20.00 h
Vendredi 20.00 h
Samedi 19.30 h
Dimanche 19.30 h

Volant : 3.- / 5 séries
ABO. 12.-

22 X 50.-

22 X 100.-

17 X 300.-

5 X 1'000.-

Monaco en faveur d'ass.
Fribourgeoise de handiçapt

17-579689/4x4

Publicité intensive, publicité par
annonces

EN BREF

INDÉPENDANCE ■ Un producteur de micro-lentilles s'émancipe. Dès le 1er juillet, la société Suss MicroTec sort du giron de sa maison mère allemande. Les activités de cette succursale neuchâteloise – une spin-off de l'Institut de microtechnique – et celles de la société de conseil Weible OpTech ont été reprises par une société créée à Neuchâtel, Suss MicroOptics SA. /fog
EN TOUTE SÉCURITÉ ■ Ne cou-

rez pas prendre le bus! «Dans une telle situation, le risque d'accident dans le trafic dense et bouillonnant de la ville augmente». L'Union des transporteurs publics (UTP) – à laquelle appartiennent les TN (Neuchâtel) et les TRN (La Chaux-de-Fonds) – lance une campagne de prévention sur quatre ans. «Sécurité avant tout» s'adresse tant aux usagers qu'aux conducteurs de transports publics. /fog

Splendeur antique en polychromie

Théâtre ■ La Bonbonnière retrouve peu à peu ses couleurs d'antan, tandis qu'à Neuchâtel, les travaux sur les toiles peintes du plafond avancent

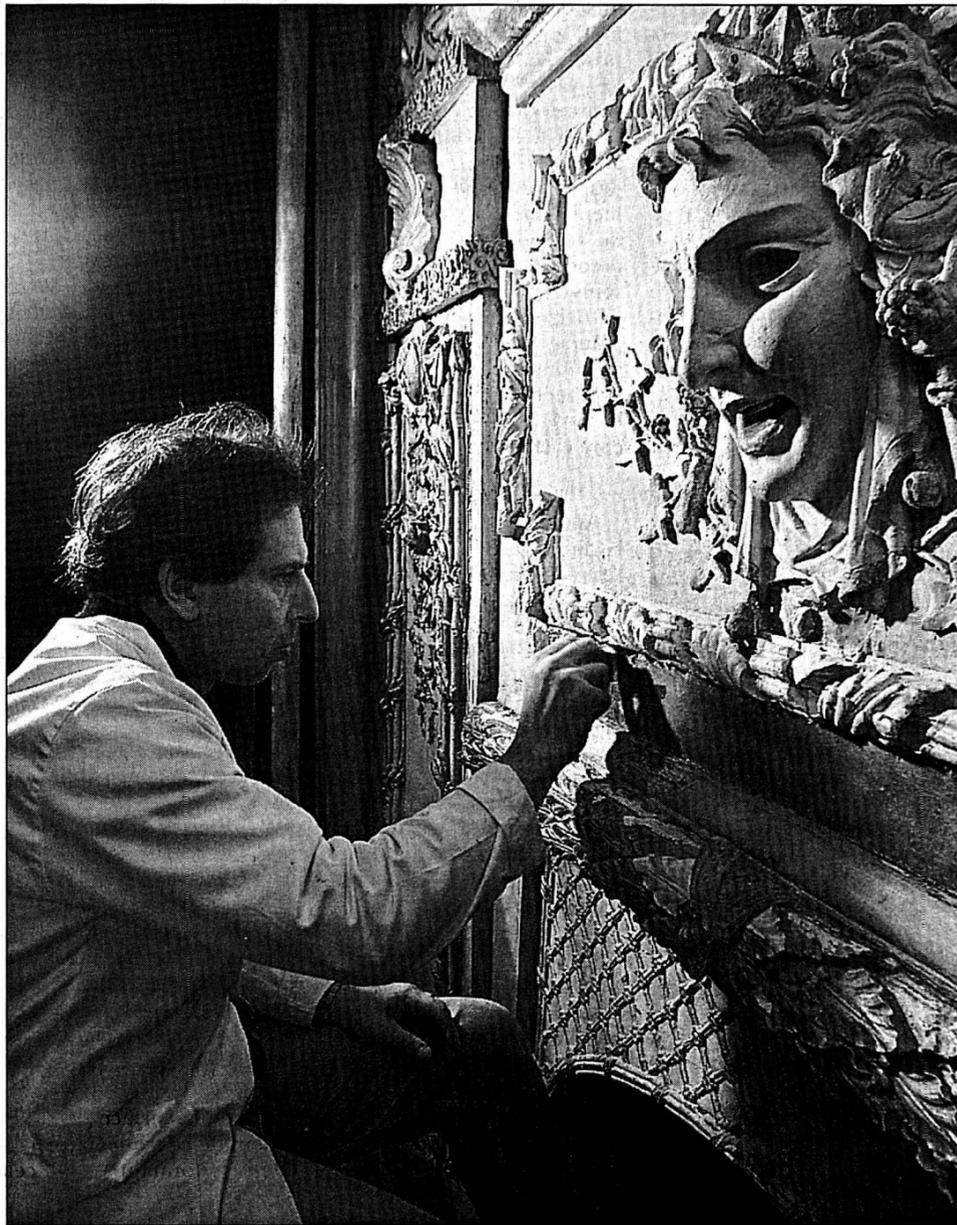
Par
Léo Bysaeth

Les travaux de conservation-restauration et de réhabilitation du théâtre de La Chaux-de-Fonds sont entrés depuis quelques semaines dans une nouvelle phase. Une douzaine de spécialistes s'activent sur les éléments clés de la décoration intérieure.

À La Chaux-de-Fonds, une équipe s'occupe de la conservation des éléments en stuc décorant les parapets des deux premiers étages des galeries. Pour le troisième niveau, seule une partie sera conservée (environ 20%), l'autre rénovée, indique le conservateur-restaurateur d'art Marc Stähli, qui dirige les opérations. Les décors en stuc seront recréés à l'identique par un gypseur-staffeur. C'est que, contrairement aux niveaux inférieurs, en plâtre, le support des décors du troisième niveau est constitué de carton-pierre. L'observateur remarquera d'ailleurs que les motifs du troisième niveau se répètent à l'identique, alors qu'aux étages inférieurs, les visages comme les motifs sont différents.

Choix parfois difficile

Le choix entre conservation-restauration et rénovation est parfois difficile, explique Marc Stähli. Différents critères participent au choix d'une sauvegarde ou d'une rénovation, notamment: la valeur patrimoniale et culturelle, le diagnostic de l'état de conservation, les moyens financiers... Dans le cas du théâtre, les premières démarches historiques et techniques datent de 1989. Depuis, du chemin a été parcouru, des découvertes importantes ont été faites, qui ont permis de contribuer à une



Peu à peu les figures qui ornent les parapets des galeries et des balcons retrouvent leur polychromie. On est loin du décor d'aspect gris-or auquel les spectateurs étaient habitués. PHOTO GALLEY

meilleure connaissance du théâtre, depuis sa création en 1837 par la société du Casino et les interventions effectuées

en 1848, 1875, 1890, 1899, 1912, 1921, 1966.

Marc Stähli insiste sur la somme des connaissances et

de travail préparatoire qu'il a fallu engager pour permettre au groupe de travail pluridisciplinaire: maître de l'ou-

vrage, architecte, ingénieur, historiens, conservateur-restaurateur, de proposer un concept d'intervention.

Importante documentation

Une documentation importante témoigne de ces années de recherches, de sondages et de réflexions. «La conservation-restauration est avant tout une discipline qui implique une méthode: reconnaître, identifier et caractériser les valeurs à sauvegarder sont les fondements d'une démarche. On ne peut pas limiter la conservation à une simple prouesse technique ou artisanale», indique-t-il. Outre l'aspect technique (radiographies, sondages, analyses des matériaux), il a fallu, dans le cas présent, se documenter. Ainsi, les archives et les sources écrites, comme les procès-verbaux des commissions qui se sont réunies aux XIXe et XXe siècles, ont parfois permis de corroborer les découvertes matérielles.

Quelle période du théâtre sera restituée? Celle de 1837, année de son inauguration? En partie seulement, le projet tend à conserver et restaurer la période héritée de 1875, explique en substance Marc Stähli.

L'année 1875 correspond à d'importants travaux de conservation. L'artiste français(*) qui a réalisé les décors des loges des parapets et des galeries est un certain Abraham Dargère (un réfugié de la Commune, selon un renseignement oral). Il séjourna à La Chaux-de-Fonds entre 1873 et 1879, date à laquelle il retourna à Paris. /LBY

*Source: «Synthèse sur l'état de l'étude pour la restauration du théâtre», Musica-Théâtre, 1992

Le mystère des Muses pas encore élucidé

Neuchâtel, à l'atelier de Marc Stähli, une équipe de conservateurs-restaurateurs redonnent vie aux figures qui ornaient le plafond de la Bonbonnière au XIXe siècle. Elles datent vraisemblablement de la construction de l'édifice, en 1837. Surpeintes et remplacées en 1899 par des angelots musiciens et jouflus - plusieurs fois rafraî-

chis et surpeints par la suite - ces derniers ont marqué des générations de spectateurs tout au long du XXe siècle.

Douze toiles

L'intervention de 1875 conserve les décors peints figuratifs des «Muses», elle modifie en partie les décors peints non figuratifs. Ces modifications respectent les volontés

de la commission de l'époque, qui désirait intégrer les décors du plafond avec les nouveaux décors des galeries.

Un mystère subsiste: la mythologie grecque compte neuf Muses, alors que le centre du plafond du théâtre est orné de douze toiles. Trois figures restent donc à attribuer. «Peut-être s'agit-il des Grâces?», hasarde Marc Stähli. Autre difficulté:

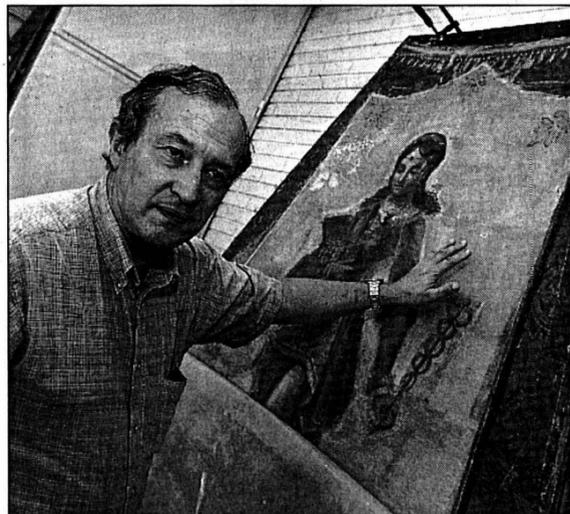
sur les douze toiles, une est exempte de toute figure sous-jacente. La toile ancienne a sans doute été altérée par des dégâts d'eau et détruite en 1899 ou plus tard. Une solution doit encore être trouvée pour remplacer cet angelot et remédier à cette lacune.

Actuellement, quatre des Muses ont été identifiées: il s'agit de Thalie (comédie),

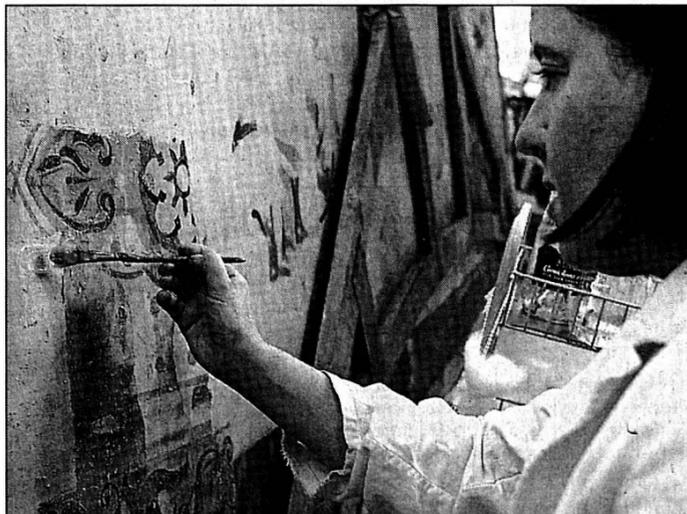
Melpomène (le chant et l'harmonie musicale, puis la tragédie), Erato (chœur lyrique, poésie lyrique, poésie érotique), Clio (histoire).

Outre les toiles peintes en forme de trapèze, supports des Muses, le plafond est constitué de 14 autres éléments comportant des motifs ornementaux. Des décisions quant à leur traitement (conservation-restauration, rénovation?) dépendant des fonds à disposition, doivent encore être prises. Mais, compte tenu des délais, il n'est guère possible d'attendre très longtemps.

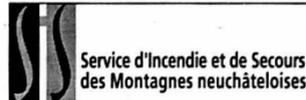
Sur le plan technique, les problèmes à résoudre ont été nombreux. Les toiles, constituées chacune de plusieurs pièces de toiles assemblées, étaient clouées sur un châssis en bois. Après la suppression des repeints (angelots musiciens) et la mise au jour de Muses, il a fallu supprimer les centaines de clous qui maintenaient les toiles rapiécées et doubler les toiles anciennes. Un nouveau châssis, en bois-métal a été spécialement conçu. Particularité: il réagit et s'adapte en fonction des variations climatiques et hygrométriques de la salle. /lby



Marc Stähli, d'Auvergnier, directeur de l'atelier de conservation et de restauration AMS, devant l'une des toiles peintes en cours de restauration qui retrouveront leur place au plafond du théâtre l'an prochain. Les toiles sont traitées dans l'atelier de Neuchâtel. PHOTO GALLEY



L'intervention concrète sur l'objet à conserver et restaurer est l'aboutissement d'un long processus de réflexions. Ici, la conservatrice-restauratrice procède à la «suppression» des repeints et des surpeints pour mettre au jour le décor ancien de 1875. PHOTO GALLEY



Depuis le mardi à 17h30 jusqu'à hier à la même heure, l'équipe de piquet au poste permanent du SIS est intervenue à trois reprises sur le territoire de La Chaux-de-Fonds, pour deux malaises et une alarme feu automatique, sans suite. /réd

EN BREF

CHAUX-LA-TERRASSE ■ Rendez-vous quasi quotidiens. Jusqu'au 3 août prochain, le café du Petit-Paris, à la rue du Progrès 4, propose, presque chaque jour, des animations (chanson, spectacles, concerts). Pour le programme, lire notre agenda ci-dessous. /réd

SOCIÉTÉS LOCALES

Les communications des sociétés locales paraissent chaque jeudi, mais les programmes permanents seulement le premier jeudi du mois.

CLUB DES LOISIRS - GROUPE PROMENADE ■ Vendredi, Praz. Rendez-vous à la gare à 8 heures.

SOCIÉTÉ D'ÉDUCATION CYNOLOGIQUE SEC ■ Vacances. Reprise des entraînements, mercredi 7 août.

VILLE PRATIQUE

URGENCES

- Police: 117.
- Feu: 118.
- Urgence-santé et ambulance: 144.
- Permanence médicale, poste de police: 032 913 10 17.
- Pharmacie d'office: Sunstore, Centre Métropole, jusqu'à 19h30, ensuite, appeler la Police locale tél. 032 913 10 17.
- Heures de turbinage à l'usine du Châtelot: 0-24h, 4 turbines (sous réserve de modification). Répondeur: 032 913 41 36.

BIBLIOTHÈQUES

- Bibliothèque de la Ville: Lu-ve 16-19h, jusqu'au 17.8; sa fermé jusqu'au 17.8. Bibliothèque des Jeunes: rue de la Ronde: lu-ve 15-18h, sa fermé jusqu'au 17.8; rue Président-Wilson: fermé jusqu'au 17.8.
- Ludothèque: lu/je 15h30-18h, ma 15h30-19h. Bibliothèque chrétienne «Le Papyrus», Parc 84, lu-ve 16-19h, sa 9-12h.

PISCINES

- Piscine des Arêtes: fermé jusqu'au 21.7.
- Piscine des Mélèzes: tous les jours 9-20h.

AGENDA

AUJOURD'HUI

- Musée d'histoire Bruno Schwarz, de la maison Paiste, fait, à 14h, une démonstration des gongs et cymbales exposées au Musée d'histoire jusqu'au 4 août 2002. Entrée libre.
- Chaux-la-Terrasse Heiniger-Studer, Electro-Maniaco-Jazz, 19h, Petit-Paris, Progrès 4.

DEMAIN

- Games'm@nia Salle du Progrès 48 de 14h à 23h.
- Chaux-la-Terrasse Pelouse Brothers, Electro-Maniaco-Jazz, 19h, Petit-Paris, Progrès 4.

Sylviculture aux portes de la ville

La Joux-Pélichet ■ Balade dans une magnifique forêt jardinée, dont seule la recrue naturelle assure l'équilibre et la pérennité

Par
Jean-Claude Perrin

Pour ceux qui restent, dès que le soleil aura fait son retour d'ici peu, comme le promet la météo, rien ne vaut une balade dans les forêts locloises. Toutes sont belles, mais deux d'entre elles méritent une attention toute particulière. Nul besoin d'être connaisseur pour en apprécier la majesté. Il s'agit d'abord de celle du bois de Ville, sur la commune des Planchettes, mais propriété de la Ville du Locle. C'est là, au-dessus de l'abri forestier surplombant

les roches de Moron, en direction du point de vue de l'Escarpineau, qu'on découvre les épicéas les plus imposants. Fiers, droits, majestueux, ils représentent, du point de vue économique notamment, une des principales richesses du domaine forestier du Locle.

Le commun du Communal

Si, dans son ensemble, le massif loclois représente 270 hectares, le bois de Ville en occupe plus de 23. «On y observe, au côté des vieux arbres - dont la qualité est souvent excellente -, de magnifiques et vigoureuses cellules de rejuvenissement. En outre, le mé-

lange des essences résineuses et feuillues est également remarquable», note l'inspecteur forestier, Daniel Wyder.

L'autre principale curiosité, aux portes de la ville, est représentée par la Joux-Pélichet. Une remarquable futaie jardinée issue de plantations, contrairement au bois de Ville, formé de peuplements naturels.

La Joux-Pélichet, par sa situation, avec une surface de 41,3 hectares, remplit essentiellement une fonction sociale, mais aussi protectrice, à l'égard des eaux du Bied et des sources de la Combe-Girard. Ces éléments ont

d'ailleurs été déterminants lorsque la décision de reboisement de cette colline a été prise, à la fin du XIXe siècle. Les vastes «Noires Joux», découvertes par les moines de l'Abbaye de Fontaine-André, avaient été décimées au cours des siècles. Soit par les éléments naturels, comme lors du cyclone de 1850, pour les besoins de l'industrie, les besoins en bois de chauffage et le défrichage pour dégrader des pâturages. Avec notamment la création d'un pacage commun à plusieurs agriculteurs, d'où le nom de «Communal», encore en vigueur aujourd'hui.

Plus de 400.000 plants

Ainsi, de 1899 à 1923, sous la direction de l'ingénieur forestier Albert Pillichody, un élève du fameux sylviculteur neuchâtelois Henry Biolley - auquel on doit aussi une perle en matière de forêts jardinées, soit celles dominant Couvet -, «plus de 448.214 plants de diverses espèces furent mis à demeure», indique le garde-forestier Charles-Henri Pochon. Toutes n'ont pas résisté, mais il n'en demeure pas moins que cette forêt est depuis lors d'une étonnante diversité. «Les peuplements issus de plantations poursuivent leur évolution vers une différenciation de leur structure, grâce aux interventions sylvicoles régulières et naturelles destinées à créer des cellules de rejuvenissement naturel d'essences pionnières», ajoute Daniel Wyder. De fait, la forêt de la Joux-Pélichet (nous reviendrons sur son histoire) est maintenant totalement naturelle et évolue au gré de la nature. D'où sa richesse et sa particularité. /JCP



Une forêt étonnante de diversité avec des peuplements équilibrés. Elle n'est que plus envoutante lorsque, par temps de pluie, elle est enveloppée de brume. PHOTO PERRIN

Les chantiers de l'été

Surfaçages ■ Au tour de la route du Col et de la rue du Pont



Fraisé, l'ancien revêtement a été évacué par des camions. PHOTO FAVRE

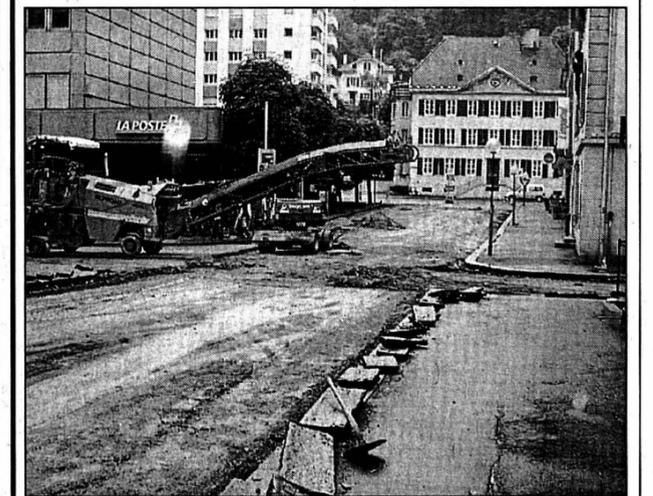
Depuis quelques jours déjà, le Service des ponts et chaussées de l'Etat a ouvert un chantier sur la partie ouest de la route du Col-des-Roches, dès le carrefour Klaus. Ces travaux, dûment signalés par des mannequins agitant un drapeau pour rendre les automobilistes attentifs et leur demander de modérer leur allure, visent à remettre en état le revêtement d'un tronçon d'environ 900 mètres, si-

gnale Marcel de Montmollin. Sur les deux axes de cette chaussée, sans interruption de trafic, l'ancienne couche bitumeuse a été fraisée. «Elle sera remplacée par un tapis macrorugueux, qui présente l'agréable particularité d'être très silencieux au contact des pneus», explique l'ingénieur cantonal. Il ajoute que ces travaux s'inscrivent dans le cadre normal de la campagne d'entretien des routes cantonales. /jcp

Sous la pluie

La rue du Pont, les travaux compris entre les rues des Envers et Daniel-JeanRichard ont aussi pour but la réfection de la surface de roulement de ce tronçon, placé - aussi étonnant que cela puisse paraître - sous le statut de route cantonale. Les trottoirs de ce secteur, toujours accessibles aux piétons, ne seront pas touchés. En revanche, ce chantier permettra de remettre à niveau les cadres des grilles d'écoulement, ainsi que les plaques des vannes des SI et des chambres de visite. Depuis le deuxième jour de ce

chantier, les ouvriers qui y travaillent n'ont guère eu de chance. Ils bossent dans des conditions rendues difficiles en raison des presque constantes averses. Ces travaux sont coordonnés par les services techniques de la commune. D'ici quelques jours, une fois que l'ancien revêtement aura totalement disparu, on procédera à la pose d'un enrobé, puis d'un nouveau «tapis» de bitume. Tout devrait être terminé, sauf mauvaise surprise, d'ici au 26 juillet, avec réouverture le 29 juillet, le temps de tracer la signalisation de surface. /jcp



Mieux vaut rester sur les trottoirs plutôt que de traverser la «rue» pour se rendre à la poste. PHOTO PERRIN

MÉMENTO DU HAUT-DOUBS

DE GARDE ■ Médecins. Val de Morneau: Dr Chopard, tél 03 81 67 35 54. Maïche: Dr Droujinsky, tél 03 81 64 00 84. ■ **Pharmacies**. Les Fins: Jacquet, tél 03 81 67 17 02. Maïche: Dimiglio, tél 03 81 64 02 09. ■ **Dentiste**. Dr Alexandre, Maïche, tél 03 81 64 01 58.

CINÉMA ■ **L'Atalante**, Morneau. «Pure coïncidence», jeudi, vendredi, samedi et mardi 20h30, dimanche 18h. ■ **Le Paris**, Morneau. «Lilo et Stitch», jeudi et lundi 14h30, samedi 16h30. «Scoobydoo», dimanche 14h30, vendredi et lundi 16h30, samedi 18h30 et 23h15. «Bad company», vendredi 21h et 23h15, dimanche 18h30, mardi 21h. «Spiderman», jeudi 16h15, samedi 14h15, mardi 18h30. «Marie-Jo et ses deux amours», vendredi et lundi 18h30, samedi 21h. «Calculs meurtriers», jeudi 18h30, lundi 21h. «L'âge de glace», vendredi et mardi 14h30, dimanche 16h30. «L'auberge espagnole», jeudi et dimanche 21h, mardi 16h30. ■ **Maïche**, Salle Saint-Michel. «And now ladies and gentlemen», jeudi 20h, dimanche 20h30. «Spiderman», vendredi et samedi 20h45, dimanche 18h, lundi 20h.

ANIMATIONS ■ **Montbenoît**. Vendredi, samedi, dimanche, lundi, abbaye, son et lumière: «Le trésor du Téméraire». ■ **Morneau**. Jusqu'à dimanche, Fête foraine. Dimanche 23h, feu d'artifice de clôture de la fête.

CONCERTS ■ **Le Russey**. Vendredi 20h30, église, «Trompette et orgue». ■ **Morneau**. Lundi 18h30, théâtre municipal, Ensemble Ariolica et dégustation d'absinthe. ■ **Pontarlier**. Vendredi 21h30, château de Joux, «Les Wriggles». ■ **Villers-le-Lac**. Vendredi 20h45, église du Chauffaud, Ensemble Tourcorda.

DÉCOUVERTES ESTIVALES ■ **Bonnétage**. Vendredi 14h, église, randonnée pédestre «Hommes et paysages». ■ **Charquemont**. Mardi 17h, horlogerie Frésard, «L'horlogerie autrefois». ■ **Grand'Combe-Château**. Jeudi d'autrefois, Ferme musée, à 14h, «La cuisine traditionnelle et le textile». ■ **Maïche**. Jeudi 14h, découverte du cheval comtois. ■ **Montbenoît**. Mardi 14h, Office de tourisme, «Après-midi à la ferme». ■ **Morneau**. Mardi 10h30, château Pertusier, pot d'accueil et animations. Mercredi 14h, Sortie canoë-kayak. ■ **Villers-le-Lac**. Vendredi 9h, Office de tourisme, «Croquer un paysage du Haut-Doubs». Mardi 13h45, sortie nature au Saut-du-Doubs.

EXPOSITIONS ■ **Goumois**. Peintures de Danielle Tournut et vitraux de Jean Paris. ■ **Montbenoît**. Abbaye, «Sacrés sculptures». ■ **Morneau**. Château Pertusier, pastels d'Elger, sculptures de Gonez et peintures d'Erny. ■ **Pontarlier**. Chapelle, salon des Annonciades.

Soixante ans en commun

Les Brenets ■ Noces de diamant pour l'ancien administrateur

C'était il y a quelque temps déjà, mais mieux vaut un peu tard plutôt que de passer sous silence l'heureux anniversaire vécu en famille par Georges et Mady Rosselet, des Brenets. Ils viennent en effet de célébrer leurs soixante ans de mariage. C'est peu avant le début de l'été 1942, aux Brenets, que Georges Rosselet prenait pour épouse Mady Honer. Le couple n'a jamais quitté les bords du Doubs, où l'époux fut administrateur communal durant de longues années. Il bénéficie maintenant d'une retraite bien méritée, mais active, puisqu'il s'occupe encore des inscrip-

tions de la course annuelle d'été et de la fête de Noël des aînés. Ceci après avoir pris une part très active à l'organisation de ces événements.

Les deux garçons issus de cette union sont aussi fidèles à cette localité, tout comme trois de leurs cinq petits-enfants et quatre de leurs arrière-petits-enfants. Mady Rosselet a aussi participé à la vie associative des Brenets, puisqu'elle a été un membre assidu du chœur mixte de la paroisse. C'est entouré de sa descendance, qui a vécu avec bonheur et reconnaissance cet événement, que ce couple a célébré ses noces de diamant. /jcp



Les époux Rosselet n'ont jamais quitté Les Brenets. PHOTO SP

RÉGION PRATIQUE

URGENCES
■ **Police**: 117.
■ **Urgence-santé et ambulance**: 144.
■ **Feu**: 118.
■ **Pharmacie de service**: Espace-Santé pharmacie Coop, Pont 6, jusqu'à 20h (en dehors de ces heures, 032 931 10 17).
■ **Permanence médicale**: 032 931 10 17 et médico-chirurgicale: 032 931 10 17 ou hôpital 032 933 61 11, du lundi au vendredi de 8h à 18h.
■ **Dentiste de garde**: 032 931 10 17.
■ **Vétérinaire de garde**: le tél. de votre vétérinaire renseigne.

BIBLIOTHÈQUES
■ **Bibliothèque de la ville**: fermé jusqu'à 11.8. **Bibliothèque des jeunes**: fermé jusqu'à 11.8. **Ludothèque**: fermé pendant les vacances scolaires.

PISCINE DU COMMUNAL
■ Tous les jours, 9-20 heures.

**Jeudi, vendredi et samedi
du 18 au 20 juillet 2002**

coop

Sur tout l'assortiment de fruits et de légumes*

**20%
de moins**

*y compris les fruits, légumes et salades réfrigérés et préemballés, mais sans les produits surgelés

Bon week-end.

Location de l'aula facturée?

Neuchâtel ■ Aux yeux du rectorat de l'Université, le colloque sur l'homosexualité de vendredi était une manifestation privée

Par
Pascal Hofer

«Identités plurielles, pluralité d'identités». Ainsi s'intitulait le colloque universitaire qui s'est tenu vendredi passé à l'aula de l'Université de Neuchâtel, en marge de la Lesbian & Gay Pride 2002. Universitaire? Il était certes «scientifique», mais il s'agissait «surtout d'une manifestation privée», avait estimé préalablement le rectorat. Qui, dans la foulée, avait fait savoir au principal organisateur de ce colloque – le professeur Jean-Jacques Aubert – que la manifestation serait soutenue ni financièrement, ni moralement, et que la location de l'aula serait facturée (2000 francs environ tous frais confondus). Dans le même temps, le rectorat avait interdit au service de communication de l'Université de parler de ce colloque dans le magazine «Unicité».

Une attitude qui a fait bondir Jean-Jacques Aubert, directeur de l'Institut des sciences de l'antiquité de l'Université de Neuchâtel: «Premièrement, le rectorat n'a pas les compétences pour juger de la pertinence d'un colloque scientifique. Deuxièmement, dans la mesure où les insti-

tuts de l'Université peuvent utiliser l'aula gratuitement, je contesterai tout commandement de payer, le cas échéant. Troisièmement, l'interdiction faite au service de communication m'apparaît comme une forme de censure.»

Mission fondamentale

Mais d'abord une précision: c'est délibérément que nous avons choisi de ne pas révéler cette affaire avant la tenue du colloque, de manière à ce que ce dernier puisse se dérouler dans un climat normal (ce qui fut le cas, applaudissements finaux à la clé). Car la découverte du pot aux roses, si l'on peut dire, date du 3 juillet, lors de la conférence de presse mise sur pied par les organisateurs de la Gay Pride. Ce jour-là, après avoir présenté la problématique traitée lors du colloque à venir, «qui, dit-il, sera l'occasion d'un échange d'idées sur un aspect important de la société contemporaine», Jean-Jacques Aubert déclare:

«Je suis très content que les organisateurs de la Gay Pride aient émis le vœu d'associer l'Université à leur manifestation. Comme tout autre sujet, la question de l'identité sexuelle a une histoire. Ce colloque a donc sa raison d'être. De surcroît, il permet à l'Université



Pour le professeur Jean-Jacques Aubert, les instituts de l'Université doivent pouvoir utiliser l'aula gratuitement.

PHOTO ARCH-MARCHON

d'assurer une mission fondamentale: le dialogue avec la cité, ainsi que le dialogue entre professeurs, le dialogue entre étudiants, le dialogue avec les autorités universitaires, enfin le dialogue avec soi-même.»

Liberté académique

Comment, justement, s'est passé le dialogue avec les autorités universitaires? Jean-Jacques Aubert nous avait alors répondu par un énigmatique: «Je souhaite ne pas répondre à cette question.»

Il l'a fait en revanche une fois le colloque passé. Motif: «Je ne fais pas tout ça pour des

motifs personnels, et encore moins pour de basses raisons financières: même si on m'adressait une facture symbolique d'un franc, je refuserais de la payer. Non, la question essentielle, ou plutôt les questions essentielles, sont ailleurs. Elles ont trait à la liberté académique et, d'une manière plus générale, à la vision de l'Université. Or, la vision du rectorat m'inquiète sérieusement, pour ne pas dire qu'elle m'horripile. Mais heureusement, l'Université, ce n'est pas le rectorat, ce sont d'abord les professeurs et les étudiants. Ce qui me permet de dire que l'Université, en tant que telle, m'a beaucoup soutenu...» /PHO

«Dans l'intérêt de l'Uni»

Dans cette affaire, deux aspects doivent être dissociés: le fond et la forme. Sur le premier point, Jean-Jacques Aubert estime que ce colloque «était une réponse directe à une invitation maintes fois répétées par le rectorat et les milieux politiques à intensifier le débat entre l'Université et la cité». Aux yeux du professeur, c'était en outre «une manière concrète de permettre à l'Université de jouer son rôle de fer de lance contre toutes les formes de discrimination en proposant un débat scientifique, et non politique, sur la question des orientations sexuelles comme facteurs identitaires dans notre société.»

C'est ainsi que tous les intervenants étaient titulaires d'un doctorat, respectivement professeurs dans une université suisse. C'est ainsi, également, que le colloque a été soutenu financièrement par l'Académie suisse des sciences humaines et sociales (et par le comité d'organisation de la Gay Pride via une garantie de déficit).

Jean-Jacques Aubert ajoute: «Le public visé n'était bien sûr pas limité aux homosexuels, mais à tous ceux qui pensent que la réflexion intellectuelle et la connaissance scientifique peuvent contribuer à lutter contre les préjugés. Accessoirement, c'était aussi une façon de montrer que les disciplines que je représente avaient une grande pertinence (réd:

dans son exposé, le professeur neuchâtelois a rappelé que l'Antiquité grecque et romaine ignorait l'homosexualité au sens où l'on entend aujourd'hui). Bref, j'ai considéré et je considère toujours que ce colloque servait directement les intérêts de l'Université de Neuchâtel. Dans cette affaire, j'ai d'ailleurs reçu le soutien de nombreux autres professeurs, toutes facultés confondues.»

Pour ce qui est de la forme, le directeur de l'Institut des sciences de l'antiquité estime que «le rectorat n'a ni les compétences juridiques, ni les compétences scientifiques pour juger de la pertinence d'un colloque scientifique qui, à mon sens, relève exclusivement des compétences des titulaires de chaire sur la base de la liberté de la science, de la recherche et de l'enseignement garantie par la Constitution fédérale. En considérant le colloque comme une manifestation privée, le rectorat s'est autorisé à porter un jugement sur un projet dont la portée l'a visiblement dépassé.»

Pour des raisons de fond comme de forme, sans oublier la gratuité de l'aula pour les instituts de l'Université, le professeur Aubert – qui n'a pas encore reçu de facture – indique qu'il a l'intention de «contester tout commandement de payer une quelconque somme pour l'utilisation des lieux et du matériel universitaire». /pho

IMMOBILIER

À LOUER
www.gerancia-bolliger.ch

À LA CHAUX-DE-FONDS
Appartement de 4½ pièces dans un quartier tranquille
Cuisine agencée, vestibule, salle de bains, WC séparés et balcon!
L'immeuble possède une lessiverie et des dépendances.
Libre dès le 1er octobre 2002.
Situation: Chapeau-Rablé 42.

Pour tous renseignements, s'adresser à:
Gérançia & Bolliger S.A.
Av. Léopold-Robert 12
Tél. 032 911 90 90
2300 La Chaux-de-Fonds
info@gerancia-bolliger.ch

La Chaux-de-Fonds

Livit SA, av. de Montchoisi 35, Lausanne
Pour tout renseignement:
Carole Fogoz
fgc@livit.ch, 021/613 28 81

Confort et modernisme...

Immeuble récent, quartier résidentiel à la rue du Chalet 9 - 11.
Commerces à proximité.
Cuisine moderne, agencée et ouverte sur le séjour.
Bow-window lumineux.
Disponible à convenir.

2½, 3½ et 4½ pièces de 57 m² à 102 m²

FIDIMMOBIL
À LOUER pour le 1er septembre
Av. Ld.-Robert 108
Local commercial de 110 m² au sous-sol avec WC à l'étage.
Proche du centre ville et des transports publics.
Fr. 812.- + charges.
Contact: M. Pereira
032 729 00 61
Rue St-Maurice 4 2000 NEUCHÂTEL
www.fidimmobilsa.ch

CASTEL REGIE
A louer à La Chaux-de-Fonds
Rue Daniel-Jeanrichard 14
GRAND 3 PIÈCES A PROXIMITÉ DE MÉTROPOLE
Cuisine agencée.
Loyer Fr. 990.- + charges
Place de parc Fr. 60.-
Libre dès le 1er octobre
TÉL. 032/730 42 11

Livit
www.livit.ch Régie Immobilière

FIDIMMOBIL
À LOUER tout de suite ou pour date à convenir
Daniel-Jeanrichard 39
Appartement de 4 pièces de 89 m²
Salle de bains/WC + WC séparés.
Fr. 840.- + charges.
Contact: M. Pereira
032 729 00 61
Rue St-Maurice 4 2000 NEUCHÂTEL
www.fidimmobilsa.ch

FIDIMMOBIL
À LOUER pour date à convenir
Daniel-Jeanrichard 41
Appartement de 2 pièces de 53 m².
Cuisine semi-agencée.
Salle de bains/WC.
Fr. 460.- + charges.
Contact: M. Pereira
032 729 00 61
Rue St-Maurice 4 2000 NEUCHÂTEL
www.fidimmobilsa.ch

FIDIMMOBIL
À LOUER pour date à convenir
Fritz-Courvoisier 24
STUDIO de 21 m²
Cuisine.
Salle de bains/WC.
Fr. 350.- + charges.
Contact: M. Pereira
032 729 00 61
Rue St-Maurice 4 2000 NEUCHÂTEL
www.fidimmobilsa.ch

À LOUER
www.gerancia-bolliger.ch

À LA CHAUX-DE-FONDS
Nous vous proposons un appartement de 4 pièces
Il est équipé d'une cuisine, d'un hall et d'une salle de bains-WC.
L'immeuble possède des dépendances.
Libre tout de suite ou pour date à convenir.
Situation: Jardinière 45.

Pour tous renseignements, s'adresser à:
Gérançia & Bolliger S.A.
Av. Léopold-Robert 12
Tél. 032 911 90 90
2300 La Chaux-de-Fonds
info@gerancia-bolliger.ch

URGENT, RECHERCHONS
Villas, propriétés, terrains, appartements, locaux commerciaux, PME, PMI
Etudions toutes propositions
ACI: 032/724 24 25
www.mici-international.net
Acheleur, recevez gratuitement notre magazine d'offres
Vente et achat entre particuliers

CASTEL REGIE
A louer à La Chaux-de-Fonds
Rue de la Balance 6
GRAND 3 PIÈCES
Cuisine agencée, lave-vaisselle.
Loyer Fr. 790.- + charges.
Libre de suite.
TÉL. 032 730 42 11

LE LOCLE
Rue des Primevères 4

Grand appartement de 4 pièces
– Fr. 747.- ch. incl.
– libre dès le 1.7.02
– Cuisine agencée
– Balcon
– 8ème étage
– Immeuble avec ascenseur
– Situation tranquille dans les hauts de la ville
– A proximité des écoles
– Place de jeux

wincasa
Services Immobiliers
Stéphane Quartier
Téléphone 032 723 09 17
stephane.quartier@wincasa.ch
www.wincasa.ch

DIVERS

STORES ET VOILETS
PORTES DE GARAGES
CHRISTOPHE HORGER
2208 LES HAUTS-GENEVEYS
032 853 42 57 - 079 310 15 76

Hôtel de la Couronne
Les Brenets – Tél. 032 932 11 37
Menu de dimanche
Filet de truite fumé (NE), suprême de poulet aux morilles, garniture, dessert, café
Fr. 26.50

Une piqûre aux grands effets: donnez de votre sang

OFFRES D'EMPLOI

La Direction des Travaux publics de la Ville de La Chaux-de-Fonds, met au concours un poste d':
Employé-e de commerce à 50%
au service de la Voirie

Exigences:
– titulaire d'un CFC d'employé-e de commerce ou titre équivalent;
– connaissances des logiciels Microsoft;
– facilité de contact avec le public;
– capacité d'autonomie, sens de l'organisation et de la précision;
– la personne engagée pourra être appelée à travailler à 100% en certaines occasions.

Champ d'activité:
– réception et information du public, téléphones;
– facturations débiteurs et créditeurs;
– correspondances, établissement de documents;
– saisie de données dans l'informatique;
Traitement: selon réglementation.
Entrée en fonction: 1er septembre 2002 ou à convenir.

Renseignements: des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de M. Patrick Liechti, entre 14 heures et 16 heures, tél. 032 967 64 35.

Tous les postes mis au concours au sein de l'Administration communale sont ouverts indifféremment aux femmes et aux hommes.
Les candidat-e-s sont priés d'adresser leurs offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et copies de diplômes et certificats, au Service du personnel des Travaux publics, passage Léopold-Robert 3, 2300 La Chaux-de-Fonds jusqu'au 29 juillet 2002.
La Chaux-de-Fonds, le 15 juillet 2002.

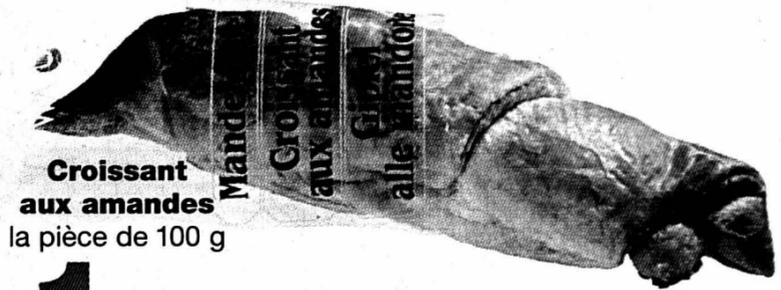
Feu 118

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Actions du 16.7 au 22.7

Steak de bœuf
frais, 1^{er} choix
de Suisse
le kg

31.-
au lieu de 38.50



**Croissant
aux amandes**
la pièce de 100 g

1.-

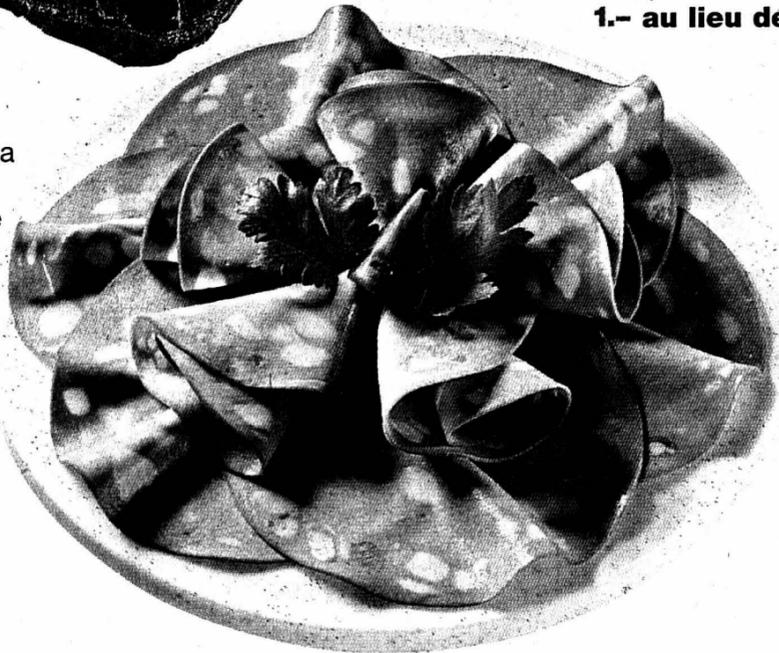
au lieu de 1.40

**Croissant
aux noisettes**
la pièce de 100 g
1.- au lieu de 1.30

Mortadelle Beretta
élaborée en Italie avec de la
viande italienne
prétranchée, en barquette
les 100 g

1.95

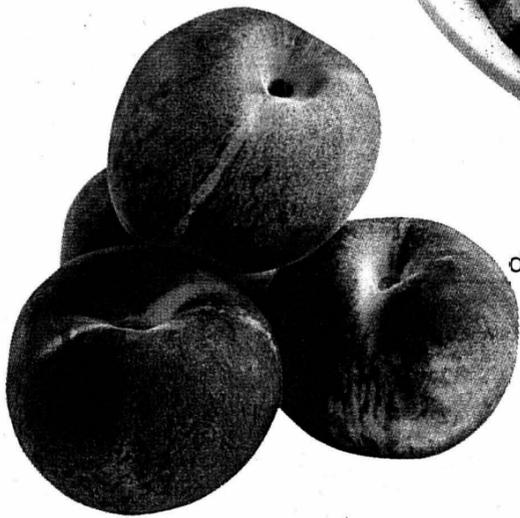
au lieu de 2.55



Gruyère doux
les 100 g

1.40

au lieu de 1.80



Pêches
d'Italie / de France
le kg

1.60



Truites
entières, fraîches
d'Italie
le kg

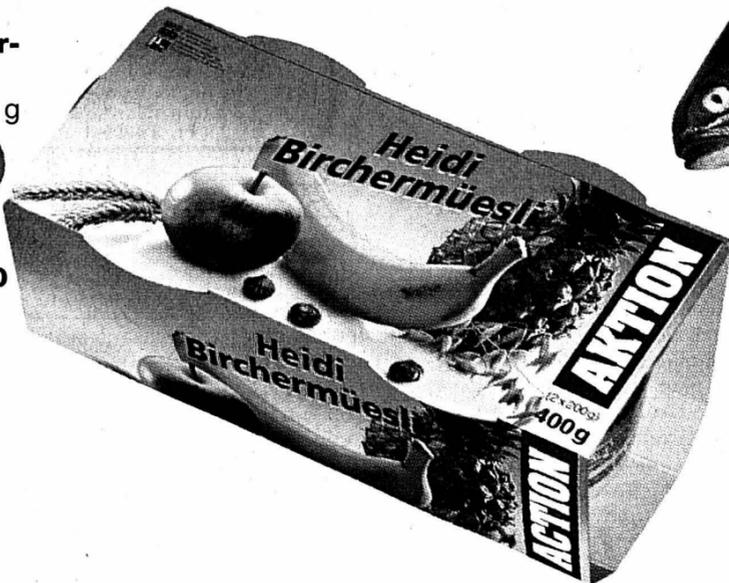
11.50

au lieu de 14.50

**Tous les bircher-
müesli Heidi**
lot de 2 à 2 x 200 g

2.40

au lieu de 3.20



**Salade feuille
de chêne**
du pays
le kg

2.40



Société coopérative Migros Neuchâtel/Fribourg

MIGROS

Le Pays-Fraîcheur

Le tourisme jurassien en bulles

Saignelégier ■ D'après une idée de Christian Schneider, la promotion de la région passe par une bande dessinée originale

Pour une promotion à la fois à court et à long termes, le Jura se met en bulles: d'un partenariat entre Christian Schneider, le concepteur, et Jura Tourisme, promu ponctuellement éditeur, naîtra cet automne une bande dessinée visant à faire connaître les innombrables richesses du Jura. Objectif: séduire les enfants, qui attireront d'abord leurs parents et emmèneront ensuite leur progéniture...

«Au fil de mes pérégrinations, j'ai constaté que le Jura est fort mal connu, de l'extérieur, et j'ai souhaité y remédier»: Christian Schneider, le taxidermiste de Vicques, délaisse un temps plumes et poils pour promouvoir son pays d'une manière originale. Son projet, qu'il dit couvrir depuis huit ans, a séduit Jura Tourisme, sa directrice Nicole Houriet en tête: «Cette bande dessinée colle totalement à la réalité régionale des paysages et des personnes. Elle reflète le Jura que nous connaissons et que nous voulons distribuer à l'extérieur.»



Christian Schneider, le taxidermiste de Vicques, veut prouver que l'on ne s'ennuie pas en vacances dans le Jura.

PHOTO EGGLEL

En allemand aussi

Intitulé «Vacances jurassiennes», l'ouvrage à sortir cet automne (15.000 exemplaires en français et autant en allemand) est en cours de réalisation. Hier à Saignelégier, à l'heure de lancer la campagne de souscription, une partie des planches achevées ont été

présentées, dont les dessins ne doivent absolument rien à l'informatique, mais tout au talent de deux artistes: Marc Houlmann, qui a quasiment tout dessiné avant d'être pris par d'autres mandats, et Rachel Strahm, qui assume depuis les finitions, retouches et autres corrections.

Ces planches, qui ont servi de témoins pour présenter le projet à la Confédération, ont déjà fait un tabac. «A Berne, nos interlocuteurs ont qualifié ce travail de chef-d'œuvre», soulignait hier Nicole Houriet. Résultat: la Confédération a alloué une aide de 200.000 francs, au titre d'«Innotour»

(projets innovateurs dans le domaine touristique). La Banque cantonale du Jura a promis, pour sa part, une somme de 20.000 francs. Un gros tiers du budget total, estimé à 600.000 francs, est déjà assuré. Sans compter les 150.000 francs qu'allouera vraisemblablement le Gouvernement jurassien, ainsi que l'annonçait hier Jacques Bloque, chef du Service de l'économie.

Les communes du canton participeront sans doute à l'effort, elles aussi, et la souscription, on l'a dit, est maintenant lancée, pour cet ouvrage qui comptera 160 pages, dont une quarantaine de planches «didactiques» de qualité.

Les Müller en vacances

L'histoire raconte les douze jours que la famille Müller, originaire de Suisse alémanique, passe dans le Jura pour ses vacances d'automne.

Au fil des pages, la famille part à la découverte de presque tous les musées jurassiens, des nombreux sports à pratiquer dans le canton, des curiosités naturelles, de la faune, des richesses culturelles ainsi que des spécialités d'un coin de pays, décidément beaucoup plus passionnant qu'on ne l'imagine. Même de l'intérieur. /ré

Proportion élevée de rentiers dans le Jura

AI ■ Les sommes versées sont au-dessus de la moyenne suisse

Le dernier rapport de gestion de l'Office des assurances sociales (OAS), à Saignelégier, révèle que les rentes de l'assurance invalidité (AI) versées dans le canton du Jura dépassent la moyenne suisse en nombre et en valeur.

La caisse cantonale a versé 6793 rentes en 2001, sur 13.162 rentiers dans le canton, soit 1% de l'ensemble de la Suisse. Le total versé aux rentiers jurassiens est de 20,4 millions, soit 1% du total suisse. La rente moyenne jurassienne est égale à la moyenne suisse. Pour les rentes AI (2289 entières, 623 demi-rentes et 98 quarts de rente), le montant mensuel est de 4,65 millions dans le Jura et de 336 millions sur le plan fédéral. Le surcroît de rentes AI versées dans le Jura est proche de 40 pour cent (68 cas sur 1000 contre 48 en moyenne suisse)! Pareille déséquilibre se retrouve dans les prestations complémentaires, dont le Jura représente 1,46 pour cent. Mais le montant versé se réduit à 1,09% de l'ensemble. Il y a donc surcroît de bénéficiaire, mais presque égalité dans les montants versés.

Les dommages subis depuis 18 ans par la Caisse de compensation, sous la forme de

cotisations AVS non versées par les employeurs, ont atteint près de 6 millions. Sur 400 réclamations, environ 1,2 million a pu être récupéré, mais 2,66 millions sont irrécouvrables. Des procédures portant sur 633.000 francs sont pendantes en justice. Les cotisations personnelles versées à l'AVS ont atteint 73,9 millions, celles des employeurs 13,8 millions. Celles de l'assurance chômage ont dépassé 21,39 millions, soit le double de 1994. Les revenus soumis à cotisation sont passés de 830 à 878 millions en 2001, dont 10,9 millions ne contribuent pas à une rente.

Les allocations d'enfants versées ont atteint 27,52 millions et les cotisations encaissées 28,21 millions. Elles concernent près de 10.900 enfants, les familles de plus de trois enfants n'étant que 224, contre 2187 à un enfant, 2441 à deux enfants et 965 à trois enfants à charge, auxquels s'ajoutent 650 allocations d'enfants allouées à des personnes sans activité lucrative. En englobant les 24 autres caisses d'allocations, on constate que les prestations versées atteignent 41,72 millions, couverts par les cotisations encaissées de 41,86 millions. /vig

Trois nuits publiques et étoilées pour inaugurer l'observatoire

Mont-Soleil ■ L'installation sera mise en service au début août et accueillera la population

À vis à tous les astronomes amateurs de la région: dans moins d'un mois, l'observatoire de Mont-Soleil sera opérationnel! Construit à l'initiative de la Société d'astronomie de Saint-Imier et environs, Les Pléiades, cette installation gérée par la fondation Foams - Fondation de l'observatoire astronomique de Mont-Soleil - sera en effet achevée au début du mois d'août prochain.

La tête dans les étoiles

Et si son inauguration officielle est prévue pour septembre, sa mise en fonction donnera préalablement lieu à

une importante manifestation publique.

A l'occasion des désormais officielles Nuits des étoiles mondiales, la fondation et Les Pléiades ont en effet décidé d'accueillir les visiteurs à l'observatoire, qui se dresse sur le terrain de la centrale photovoltaïque. Jusque très tard dans la nuit, les installations demeureront ouvertes et des membres des Pléiades seront présents pour guider les visiteurs et leur dispenser informations et explications nécessaires.

L'entrée à la manifestation est gratuite et ces nuits exceptionnelles auront lieu par

n'importe quelles conditions météorologiques. Une cantine sera dressée sur place.

A relever que les Nuits des étoiles sont placées cette année sous le thème «Les étoiles brillent pour tout le monde». Un titre qui convient particulièrement bien à l'invitation des Pléiades! Signalons, enfin, que les étoiles peuplent par centaines de milliards notre galaxie, tout comme celles qui sont éparpillées jusqu'aux confins de l'Univers... /comm-réd

A l'observatoire de Mont-Soleil, les 8, 9 et 10 août prochain, dès 20h; entrée libre

Des jeunes préparent leurs missions

Tramelan ■ Une ambiance chaleureuse, en dépit de conditions météorologiques exécrables

Le troisième camp de formation Follow Me, qui prépare de jeunes chrétiens à leurs missions, s'est déroulé cette semaine, à Tramelan. Depuis samedi et jusqu'à aujourd'hui compris, 240 membres de cinq organisations chrétiennes ont vécu aux abords de la Marelle, le plus souvent dans la Marelle il est vrai. Car si ces jeunes visiteurs avaient installé leurs tentes au sud du complexe, la pluie persistant depuis leur arrivée, samedi dernier, a transformé le camping en véritable bourbier. La plupart ont donc bien dû abandonner leur toit de toile pour passer la nuit au sec...

Provenant de treize pays différents, mais en grande majorité de Suisse, les participants appartiennent à cinq organisations, à savoir Jeunesse en mission, King's Kids, Operation mobilisation, Campus pour Christ et l'Eglise de la paix, de Zurich. Ils se sont retrouvés à Tramelan pour y



Les jeunes chrétiens partent aujourd'hui même pour une mission en Slovaquie.

PHOTO EGGLEL

préparer ensemble les stages qu'ils effectueront ensuite durant deux ou trois semaines. Leurs destinations: Afrique du Sud, Ouganda, Népal, Ukraine, Russie, Slovaquie, le Paléo de Nyon, ainsi que les villes de Zoug et de Zurich.

En tous ces lieux de mission, ils vont apporter leur message, leur soutien, partager leur foi et leur espoir. Ils

vont, par exemple, apporter une aide pratique en Ouganda, diriger un camp de jeunes défavorisés dans la région de Kiev, ou encore visiter des jeunes emprisonnés près de Moscou. Hier, après l'enseignement biblique et la méditation du matin, ils faisaient leurs adieux à l'équipe qui s'en va aujourd'hui même vers la Slovaquie. /dom

LARÉGION PRATIQUE

JURA

URGENCES

■ Ambulances de Saignelégier: 144 ou 032 952 12 12.

■ Médecins: en cas d'absence du médecin habituel, téléphoner à l'hôpital Saint-Joseph à Saignelégier, 032 952 12 12.

■ Pharmacie des Franches-Montagnes: service de garde, 032 951 12 03 et 032 951 12 01 pour tout renseignement.

■ Dépannages: Centrale, 032 955 14 12.

■ Taxis: piquet de nuit 032 951 21 18.

JURA BERNOIS

URGENCES

■ Police: 117.

■ Ambulance et urgences sanitaires: 144.

■ Feu: 118.

■ Médecins de garde: de La Ferrière à Villaret, tél. 079 240 55 45; de Courtelary à Péry, tél. 032 941 37 37; Tramelan, tél. 032 493 55 55.

■ Pharmacies de service: Saint-Imier, le 111 renseigne; Tramelan, von der Weid, 032 487 40 30, jusqu'au 19.7. La Neu-

veville, du Landeron, 032 752

35 34, jusqu'au 21.7.

■ Planning familial: tél. 032 942 24 55.

MÉDIATHÈQUE

■ Tramelan: CIP, lu/me 14-20h, ma/je 14-18h, ve et veilles de jours fériés 14-17h.

LUDOTHÈQUES

■ Saint-Imier: me/ve 15-18h. Tramelan: je 16-17h30. La Neuveville: ma/je 16-18h, sa 9h30-11h30.

PISCINES

■ Tramelan Piscine du Château: 9-20h.

■ Saint-Imier Piscine d'Erguel, 9-19h.

ENBREF

CIRQU'ALORS ■ Le chapiteau est à Saignelégier. Formée de 35 enfants, dont le plus jeune a quatre ans et demi, la troupe du Cirqu'alors, de La Chaux-de-Fonds, est en tournée dans le canton du Jura. Après s'être produit à Delémont, le cirque a planté son chapiteau sur les hauts de Saignelégier, où il jouera son spectacle, intitulé «Insula, l'îlot folies», ce soir à 20h30, et demain à 16 heures.

On y retrouvera le charme discret des petits cirques proches du public, la saveur enfantine en plus. /vig

SAIGNELÉGIER ■ Vincent Vallat au Soleil. Samedi, dès 22h, «le vieux pote» Vincent Vallat, toujours reçu avec plaisir au café du Soleil de Saignelégier, fera la part belle à la chanson française, de Brel à Brassens, de Téléphone à Bobby Lapointe, ajoutant les succès du moment que sont les chansons de Renaud ou d'Indochine, ainsi que son répertoire et ses propres chansons. Simultanément, il sera toujours possible de voir la belle exposition d'œuvres de Gérard Tolck, qui sont présentées jusqu'au 4 août. Signalons qu'un cours de gravure aura en outre lieu du 5 au 9 août. Renseignements au tél. 032 951 16 88. /vig



Maison de santé de **PRÉFARGIER**

La Maison de santé de Préfargier à Marin est un établissement privé d'utilité publique. Elle regroupe une Clinique psychiatrique, un Centre de jour, un Home psychiatrique gériatrique, ainsi qu'un Centre de Réadaptation Psychique (CRP). Pour son service d'entretien du domaine, la Maison de santé de Préfargier recherche

UN HORTICULTEUR / PAYSAGISTE

Cette personne devrait être au bénéfice:

- d'un CFC d'horticulteur-paysagiste ou d'un titre jugé équivalent
- de quelques années d'expérience
- d'un bon sens de la collaboration tout en sachant travailler de manière indépendante
- d'un sens développé de la communication

Taux d'activité: 100%
Entrée en fonction: à convenir

Si cette activité vous intéresse et si vous désirez rejoindre une équipe dynamique et motivée, tout en bénéficiant des avantages sociaux d'une entreprise moderne, n'hésitez pas à demander des renseignements ou à envoyer votre candidature à l'adresse suivante:

Maison de santé de Préfargier, Service des ressources humaines
Mme Catherine Lehnerr, 2074 Marin, tél. 032 755 09 02

028-362884/DUO

Publicité intensive, publicité par annonces

OSCILLOQUARTZ
A company of the SWATCH GROUP

Oscilloquartz SA est une société du Swatch Group, active depuis plus de 50 ans, aujourd'hui reconnue mondialement comme fournisseur leader en systèmes de synchronisation pour les réseaux télécom.

Pour renforcer notre département Finances et Administration, nous sommes à la recherche d'un(e)

Comptable à 100%

Dans cette fonction, vous serez responsable de la gestion et de la réconciliation de la trésorerie (caisse, poste, banque). Vous aurez également en charge la gestion de la comptabilité fournisseurs, débiteurs et générale, ainsi que la préparation des boucllements mensuels et annuels, l'établissement de statistiques, la gestion d'une comptabilité analytique et industrielle, ainsi que le suivi administratif et comptable des investissements. En outre vous participerez activement à l'établissement du budget et des prévisions bi-annuelles.

Votre profil :

- Formation commerciale ou économique (HEG, Brevet fédéral), ou formation équivalente.
- Expérience similaire de quelques années, de préférence dans une société industrielle.
- Entre 25 et 40 ans.
- Très bonnes connaissances de l'anglais parlé et écrit.
- Bonnes connaissances de l'environnement Microsoft (Excel, Windows).
- Aptitude à travailler de manière indépendante et à faire preuve d'initiatives.
- Flexibilité et résistance au stress.
- Bonnes capacités relationnelles, facilité d'intégration.

Si ce poste vous intéresse et que vous êtes prêt(e) à relever le défi, vous pouvez envoyer votre dossier complet à notre responsable RH :

Chantal Cornaz
Oscilloquartz SA
Rue des Brévardis 16
2002 Neuchâtel 2
Tél. 032/722 55 55 / Fax. 032/722 55 56
cornaz@oscilloquartz.com / www.oscilloquartz.com



005-385284

Balades d'été



L'EXPRESS croisiCAR L'Impartial

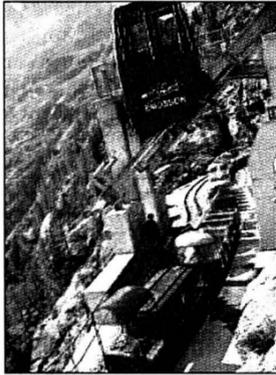
PROGRAMME DES JOURNÉES L'EXPRESS ET L'IMPARTIAL - SAISON ÉTÉ 2002

MERCREDI 24 JUILLET 2002
Barrage d'Emosson

Horaires de départ :

- 8 h 00** Le Locle: place du Marché.
- 8 h 15** La Chaux-de-Fonds: place de la Gare.
- 8 h 45** Neuchâtel: collège de la Promenade / Port.
Départ en direction de Martigny. Arrêt café libre en cours de route. Puis continuation par le Col de la Forclaz.
- 12 h 00** Arrêt déjeuner libre. Pique-nique. Continuation sur Châtelard.
- 13 h 30** Départ du petit train, puis continuation en funiculaire jusqu'au Château d'eau, puis petit train panoramique jusqu'au pied du barrage.
- 14 h 10** Arrivée à Emosson. Temps libre pour découvrir les bords du lac et la petite chapelle.
- 16 h 00** Retour sur Châtelard.
- 16 h 30** Transfert retour en autocar à Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Le Locle.

Prix par personne adulte: **CHF 98.-**
Prix par jeune de 12 à 15 ans: **CHF 58.-**
Prix par enfant de 4 à 11 ans: **CHF 45.-**



Voyage garanti à partir de 20 participants (adultes).
Prestations incluses: transport en autocar + parcours en train, funiculaire et train panoramique.

SAMEDI 27 JUILLET 2002
Canoë sur la Loue

Horaires de départ :

- 8 h 00** Neuchâtel: collège de la Promenade / Port.
- 8 h 30** La Chaux-de-Fonds: place de la Gare.
- 8 h 45** Le Locle: place du Marché.
Départ en autocar confortable en direction de Cléron.
- 10 h 30** Petit arrêt au hameau du fromage de Cléron.
- 11 h 30** Embarquement à Cléron en canoë avec votre guide professionnel. Découverte des paysages, de la faune et de la flore caractéristique de cette vallée. Durée: 2 h (9 km). Arrêt. Déjeuner libre sur l'herbe à mi-parcours.
- 16 h 00** Arrivée à Pont de Châtillon. Débarquement.
- 17 h 00** Retour sur votre lieu de départ.

Prix par personne adulte: **CHF 92.-**
Prix par personne enfant: **CHF 57.-**
(12 à 16 ans)

Voyage garanti à partir de 20 participants (adultes).
Prestations incluses: transport en autocar + location de canoë + service d'un guide.

A noter: possibilité de combiner avec le spectacle nocturne au château de Joux Spectacle «Les Misérables» de V. Hugo. Supplément p.p.: **CHF 20.-**



SAMEDI 27 JUILLET 2002
«Les Misérables»

SPECTACLE NOCTURNE DE V. HUGO AU CHÂTEAU DE JOUX

Horaires de départ :

- 18 h 45** Neuchâtel: collège de la Promenade / Port.
- 19 h 15** La Chaux-de-Fonds: place de la Gare.
- 19 h 30** Le Locle: place du Marché.
Départ en autocar confortable en direction de Pontarlier.
- 21 h 00** Arrivée au Château de Joux. Installation sur les gradins en plein air au cœur du magnifique cadre du château.
- 21 h 30** Début du spectacle.
Mise en scène d'un Jean Valjean étonnamment humain, tiraillé par son passé de forçat. Une grande place est accordée à l'Amour qui unit Cosette et Marius. Gavroche souffle la liberté et communique sa fraîcheur.
- 23 h 00** Transfert retour sur votre lieu de départ dès la fin du spectacle.

Prix par personne: **CHF 65.-**

Voyage garanti à partir de 20 participants.
** En cas de pluie, la représentation est reportée au 28 juillet, même horaire.
Prestations incluses: transport en autocar + place de spectacle.



Bulletin d'inscription

Réservation et règlement: jusqu'à 3 jours avant le départ auprès de **CROISITOUR VOYAGES SA**

La Chaux-de-Fonds (Sonia) 032 910 55 77
Neuchâtel 032 723 20 40
Le Locle 032 931 53 31
Saint-Imier 032 941 45 43

Nom: _____

Prénom: _____

Rue: _____

NPA/Lieu: _____

Tél.: _____

Nombre de personnes (total): _____

Adultes: _____

Enfants (+ âge): _____

Date de la journée: _____

Nom de la journée: _____

Prix total: _____

Date: _____

Signature: _____

Bulletin à renvoyer à: Croisitour Voyages SA, rue de la Serre 65, 2300 La Chaux-de-Fonds. Fax: 032 910 55 65. Pas de remboursement en cas d'annulation par le participant.

Réservation et règlement: jusqu'à 3 jours avant le départ auprès de **CROISITOUR VOYAGES SA:**

La Chaux-de-Fonds 032 910 55 77 (Sonia)
Neuchâtel 032 723 20 40
Le Locle 032 931 53 31
Saint-Imier 032 941 45 43

Prévenir vaut mieux que guérir

Santé ■ Aujourd'hui, la prévention est bien ancrée dans les mœurs. En Suisse, elle faisait ses premiers pas il y a 25 ans

Les débuts de la promotion de la santé en Suisse remontent à 1977, année de lancement du premier Programme national de recherche (PNR). Le PNR 1 a marqué d'une empreinte durable la prévention de la santé en Suisse et son influence se fait sentir aujourd'hui encore.

Il y a 25 ans, personne ne parlait encore de walking, de wen do, d'aqua fit ou de jogging. Ces sports «tendance» résultent d'une promotion moderne de la santé. Les programmes de prévention permettant aux jeunes comme aux personnes âgées de maintenir une bonne condition physique, et qui sont aujourd'hui monnaie courante dans la plupart des villes suisses, remontent cependant à 1977. Cette année-là, le Fonds national suisse (FNS) donnait son feu vert au premier Programme national de recherche. Doté de cinq millions de francs, ce PNR 1 était consacré à la prophylaxie des maladies cardio-vasculaires, la principale cause de mortalité en Suisse dans les années septante.

Population sous la loupe

Le but du PNR 1 était d'encourager la population à adopter un comportement favorable à la santé par le biais d'un vaste programme d'action. A l'époque, on ne connaissait pas encore toute l'importance de la prévention, même dans les milieux spécialisés. Les médecins se concentraient sur la thérapie et non sur la prévention de maladies chroniques.

«Le PNR 1 marquait un pas crucial par rapport à des études de médecine exclusivement basées sur l'observation», se souvient Felix Gutzwiller, directeur de l'Institut de médecine sociale et préventive de l'Université de Zurich et coresponsable du PNR 1. Autre nouveauté de cet ins-



Entretenir sa forme est aujourd'hui monnaie courante. Ça l'était moins il y a 25 ans.

PHOTO ARCH

trument de recherche: il s'adresse à des groupes entiers de population, conformément à une approche de la prévention qui fait désormais autorité. «Le but de l'opération était de changer les comportements au niveau local et non pas au niveau de l'individu», explique Felix Gutzwiller. Le programme a, d'une part, incité des restaurants et des cantines d'entreprise dans les villes étudiées à introduire des menus à basses calories et, d'autre part, il a lancé plusieurs campagnes de promotion de la santé dans les écoles.

Les actions et manifestations du PNR 1 – des cours sur l'alimentation, des offres de gymnastique et de sport pour la population, la sensibilisation des médecins généralistes à la prévention des maladies cardio-vasculaires – se sont dé-

roulées entre 1978 et 1980 à Aarau et à Nyon. La population des deux villes a fait l'objet d'un examen de santé approfondi avant et après le programme. Plusieurs milliers de personnes ont été examinées en fonction d'un certain nombre de facteurs de risque, comme la fumée, le manque de mouvement, un taux élevé de glycémie ou de cholestérol. Les résultats du PNR 1 ont montré qu'il était possible de motiver la population à se comporter plus sainement. En outre, toutes les couches de la société ont participé d'une façon ou d'une autre à ces actions.

Coûts diminués

L'évaluation finale a révélé une nette diminution des facteurs de risque à Aarau et à Nyon, par comparaison avec

deux autres villes repères, Soleure et Vevey. Ce résultat s'est aussi répercuté positivement sur les coûts de la santé. Le bénéfice économique a été environ deux fois plus grand que les dépenses occasionnées par le programme dans les deux villes.

Le PNR 1 a exercé une influence durable sur la promotion de la santé en Suisse. A Nyon par exemple, la Ligue cantonale pour la santé a poursuivi le programme sous sa propre régie. A Aarau, on fête aujourd'hui les 25 ans de la fondation Aarau eusi gsund Stadt, qui est une émanation du PNR 1. Chaque année, quelque 10.000 habitants s'intéressent aux actions et manifestations proposées dans le domaine de la promotion de la santé et suivent, par exemple, des cours de wen do. /sp-réd

Un comportement acceptable

Bon droit ■ L'apprenti n'était pas caractériel

Par
Florence Grueter Heger,
Service juridique, SEC Suisse

Antoine est engagé comme apprenti lithographe dès le 1er septembre 1993 pour une durée de quatre ans.

En juin 1995, l'employeur résilie le contrat en raison «de problèmes caractériels» de l'apprenti. Suite à une intervention du Service de la formation professionnelle, l'employeur revient sur sa décision.

Une entrevue entre l'apprenti, ses parents, le commissaire d'apprentissage et l'employeur a lieu et permet de recentrer les obligations de chacun.

En juillet 1996, l'employeur résilie le contrat pour le 30 septembre 1996.

Antoine saisit le Tribunal des prud'hommes et réclame le paiement de son salaire jusqu'à l'échéance du contrat d'apprentissage.

Le contrat d'apprentissage est régi par les articles 344 et suivants du Code des obligations (CO). Il s'agit d'un contrat de durée déterminée qui ne peut être dénoncé avant la fin de la formation, sauf justes motifs, c'est-à-dire des faits qui ne permettent pas d'exiger la continuation des rapports de travail. Seul un comportement particulièrement grave du travailleur autorise une résiliation immédiate.

Pour le contrat d'apprentissage, la loi cite trois cas de résiliation:

- absence de capacité du maître d'apprentissage;
- manque d'aptitude de l'apprenti;
- impossibilité de mener à bien la formation.

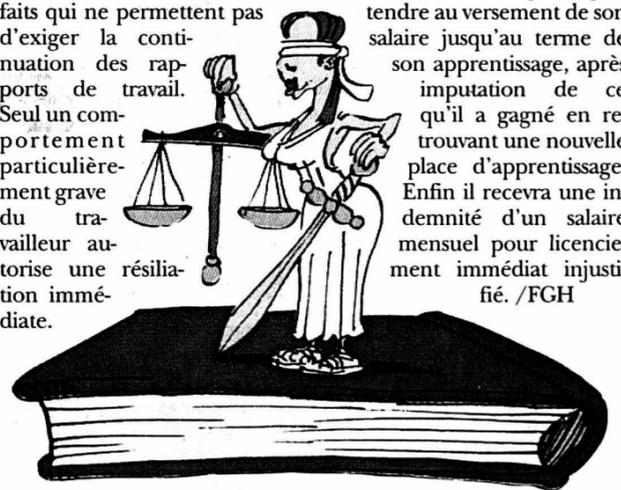
«Défauts» de jeunesse

En l'espèce, les aptitudes d'Antoine n'ont jamais été mises en cause, mais certaines carences dans la formation de l'apprenti ont été relevées au point que l'employeur s'est vu interdire l'engagement de tout nouvel apprenti sans autorisation préalable.

L'employeur reproche à Antoine son comportement, «d'être obtus, buté et de refuser d'obéir».

Le tribunal a relevé que l'on ne pouvait exiger d'un adolescent la même morale de travail qu'un adulte et que des problèmes comportementaux liés vraisemblablement à la jeunesse de l'apprenti et aggravés par des carences dans la formation ne constituent pas une circonstance autorisant à résilier un contrat d'apprentissage à une année de son échéance.

Ainsi Antoine peut prétendre au versement de son salaire jusqu'au terme de son apprentissage, après imputation de ce qu'il a gagné en retrouvant une nouvelle place d'apprentissage. Enfin il recevra une indemnité d'un salaire mensuel pour licenciement immédiat injustifié. /FGH



FESTIVALS

Sept semaines de concerts

Gstaad ■ Musique de haut niveau et quelques nouveautés, sous les auspices de Yehudi Menuhin

La force élémentaire des Alpes, le spectacle grandiose qu'elles présentent ont depuis fort longtemps inspiré les compositeurs. C'est pourquoi le Menuhin Festival de Gstaad a articulé son édition 2002 autour du thème «Magie des Alpes». Le coup d'envoi de la manifestation sera donné demain, et en route pour sept semaines de concerts, de rencontres de tous les genres, avec quelques nouveautés au programme.

Le nouveau directeur artistique, Christoph Müller, a choisi de remettre le festival dans la voie qu'appréciait Yehudi Menuhin, à savoir des concerts plutôt intimistes et des rencontres entre divers styles musicaux. Le festival sera donc orienté selon trois axes, avec les traditionnels concerts symphoniques et

opéras, un festival de musique de chambre, et des rencontres parfois insolites basées sur l'improvisation, sous la houlette du jazzman George Gruntz, artiste en résidence. Cette nouvelle plate-forme verra entre autres la réunion du Big Band de Lausanne et de l'Orchestre de la Suisse romande dans un dialogue intitulé «Jazz meets classics».

Artistes de haut niveau

C'est sous la tente du festival et dans l'église de Saanen que se tiendront les grands événements. Des chefs-d'œuvre du répertoire baroque, classique et romantique seront interprétés par des artistes de tout haut niveau, parmi lesquels Heinrich Schiff, le violoniste baroque Giuliano Carmignola, la violoniste Viktoria Mullova, ou encore Zubin Mehta à la tête de

l'Israel Philharmonic Orchestra. Place sera faite aussi à plusieurs jeunes ensembles prometteurs, notamment au Mahler Chamber Orchestra, fondé par Claudio Abbado et dirigé par Daniel Harding.

Les temps forts du festival seront d'une part les œuvres les plus marquantes des «années d'or, de 1820 à 1830» pour la musique de chambre, et d'autre part les grands concerts avec au programme, entre autres, les «Quatre saisons» de Vivaldi, des chefs-d'œuvre tardifs de Mozart, des symphonies de Mahler, de Beethoven, la «Musique pour les feux d'artifice» de Haendel ou encore le splendide «Don Giovanni» de Mozart. /SAB

Gstaad, du 19 juillet au 7 septembre. Renseignements au tél. 033 748 83 38, ou sur Internet: www.menuhinfestivalgstaad.com

De A comme Air à Z comme Züri West

Gurten ■ Il y en aura pour tous les goûts sur la colline! Oasis parmi les têtes d'affiche

Le Festival du Gurten démarre vendredi avec, notamment, le groupe britannique Oasis. Une «grenade» à manipuler avec précaution, les festivaliers du Paléo de Nyon s'en souviennent, eux qui virent les frères Gallagher quitter prématurément la scène... Air, le groupe français d'électro-pop, joue les invités de dernière minute (samedi).

Sur la colline surplombant Berne, l'édition 2002 s'annonce aussi éclectique que les années précédentes. Une formule qui répond aux attentes du public si l'on en croit le succès de la pré-location: la journée de samedi affiche déjà complet et les organisateurs tablent sur trois jours à guichets fermés.

Parmi les têtes d'affiche de cette 19e édition figurent notamment les groupes suisses Züri West et Favez (rock, tous

deux programmés samedi), de même que Patent Ochsner (rock-pop, dimanche). Moment attendu de la soirée de vendredi sur la grande scène, la prestation du groupe britannique The Charlatans. Ex-fer de lance du «Manchester sound» émoussé par maints dérapages mal contrôlés, le groupe s'est porté atteinte à sa musique, à la puissance intacte. Autres poids lourds britanniques, Oasis – il caracole en tête des charts européens avec son single «The Hindu Times» – succédera aux Charlatans sur la grande scène, tandis que Lamb prendra le relais sous le dôme.

Contrastes italiens

Au programme de la journée de samedi: le punk rock des Allemands Die Toten Hosen, et le rhythm'n blues de

Tiziano Ferro, un jeune chanteur transalpin qui s'envole vers le succès avec son dernier single «Perdono». De quoi faire pâlir d'envie Eros Ramazzotti... Autre voix qui vaut le détour, celle, soul et sensuelle, de la chanteuse britannique Beverley Knight.

Les festivaliers du dimanche découvriront notamment le groupe de hip hop italien Jovanotti, pourfendeur acerbe du président du Conseil italien Silvio Berlusconi. A retrouver aussi les voix de Chaka Khan, un vieux routier au féminin capable de s'approprier tous les genres ou presque, et de Sister Sledge, trois sœurs à poigne qui relèguent dans l'ombre maints girls bands actuels! /DBO/ATS

Gurten, du vendredi 19 au dimanche 21 juillet. Sur Internet: www.gurtenfestival.ch

SPORTS

HIPPISME

Du beau monde à Lignières

■ page 18

NATATION

Jeunes Neuchâtelois dans le bain

■ page 18

SOCIÉTÉ - SUISSE - MONDE - ÉCONOMIE

FESTIVAL DE LOCARNO

Vingt-deux films en course du 1er au 11 août

■ page 22

ÎLOT DISPUTÉ

Opération éclair de l'armée espagnole

■ page 24

LNA

Grasshopper sur sa lancée

Grâce à un doublé de Madlen Petric, qui ne sait toujours pas s'il veut jouer pour la Suisse ou pour la Croatie, les Grasshoppers ont fêté une troisième victoire en s'imposant 3-2 à Aarau. Delémont a perdu le duel des néo-promus devant Thoune. Les Bernois ont forcé la décision grâce à un tir des 20 m de Pascal Renfer. L'ancien joueur d'Yverdon offrait à Thoune un succès en LNA attendu depuis... 47 ans.

Au Neufeld, les 10.500 spectateurs n'ont, en revanche, pas eu le temps de s'ennuyer lors du choc au sommet de la soirée entre les Young Boys et le champion Bâle. Le nul qui a sanctionné les débats lèse les Bernois. Les Young Boys ont, en effet, concédé l'égalisation à la dernière minute. Le dos au mur, Saint-Gall et Gérard Castella se sont donné un grand bol d'air. En écrasant Lucerne par 5-0, la formation de l'Espenmoos s'est épargné une belle petite crise d'été. /si

BUTEURS

LNA: 1. Keita (Zurich) 5. 2. Chapuisat (Young Boys, +1). 3. Eduardo (Grasshopper), Baturina (Grasshopper, +1), Petric (Grasshopper, +2), Arrué (Lucerne), Koch (Lucerne), Gane (Saint-Gall, +2), Rama (Thoune), Mordeku (Wil), Naldo (Wil, +1), Rey (NE Xamax), Leandro (NE Xamax, +1), Häberli (Young Boys), Petrosyan (Young Boys), 2. /si

LNB

BELLINZONE - SCHAFFHOUSE 1-2 (1-0)

Comunale: 2500 spectateurs. Arbitre: M. Robert. Buts: 36e Bengondo 1-0. 62e Stauch 1-1. 70e Bockaj 1-2.

SION - BADEN 3-0 (1-0)

Tourbillon: 1800 spectateurs. Arbitre: M. Leuba. Buts: 24e J. Luyet 1-0. 88e Baubonne 2-0. 89e A. Luyet 3-0.

WOHLEN - VADUZ 0-0

Paul-Walser-Stiftung: 720 spectateurs. Arbitre: M. Kever.

CONCORDIA - LAUSANNE 2-4 (1-2)

Rankhof: 700 spectateurs. Arbitre: M. Meyer. Buts: 6e Bedzigui 1-0. 17e Zambaz 1-1. 35e Yoksuzoglu 1-2. 54e Castelli 2-2. 58e Zambaz 2-3. 75e Margairaz 2-4.

Kriens - Lugano reporté en raison du terrain impraticable.

Classement

1. Schaffhouse	3	2	1	0	5-3	*7
2. Lugano	2	2	0	0	3-0	6
3. Yverdon	3	2	0	1	6-2	6
4. Sion	3	2	0	1	5-2	6
5. Wohlen	3	1	2	0	3-2	5
6. Kriens	2	1	1	0	6-3	4
7. Bellinzzone	3	1	1	1	8-5	4
8. Lausanne	3	1	0	2	5-8	3
9. Concordia	3	0	2	1	6-8	2
10. Vaduz	3	0	2	1	5-9	2
11. Winterthur	3	0	1	2	3-7	1
12. Baden	3	0	0	3	1-7	0

Prochaine journée

Samedi 20 juillet. 17 h 30: Baden-Vaduz. Winterthur - Concordia. 19 h 30: Lausanne - Bellinzzone. Lugano - Yverdon. Schaffhouse - Wohlen. Sion - Kriens. /si

Le couac après l'exploit

Football ■ Après avoir pris un point chez le champion, Neuchâtel Xamax en perd deux bêtement à domicile face au néo-promu Wil. Merci pour les regrets...

Par Julian Cerviño

Sans sortir un grand match, Neuchâtel Xamax semblait avoir fait le plus dur et l'essentiel en prenant l'avantage face à Wil. Mené au score, le néo-promu, qui avait abordé la partie de manière très défensive (un seul attaquant), paraissait incapable de réagir et encore plus de revenir au score. Mais à force de laisser

passer sa chance, et surtout d'oublier de la provoquer, les Xamaxiens se sont fait rejoindre. Après l'exploit c'est donc à un couac que les supporters des «rouge et noir» ont eu droit.

Claude Ryf était le premier à le reconnaître, son équipe n'a pas été transcendante hier soir. «Nous avons manqué d'agressivité, de jus et d'énergie, concédait le mentor xamaxien. En évoluant avec quatre attaquants (réd: Wie-

derkehr, Rey, Leandro et M'Futi), je pensais que nous nous créerions de nombreuses occasions ou au moins des situations dangereuses, mais ce ne fut pas vraiment le cas.» C'est le moins que l'on puisse écrire...

Avant la première demi-heure, un bon coup franc de Simo (9e) et une reprise de M'Futi (24e) méritèrent ainsi la citation. Mais un éclair de génie vint illuminer une soirée très humide. Sur un centre du

remuant M'Futi, Leandro (33e) s'inventa un but dont seuls les virtuoses dans son genre sont capables. Le Brésilien apporta une touche magique qui fit chavirer une Maladière chichement garnie.

Abus de finesse

Ce magnifique but, Neuchâtel Xamax semblait pouvoir le convertir en trois points, surtout que son adversaire était obligé de se découvrir un peu. Si Rey avait connu plus de réussite sur sa tête plongeante à la 55e minute, la messe aurait carrément été dite. Mais le deuxième but xamaxien ne tomba pas et Wil put s'hardir quelque peu. Cela dit, la défense xamaxienne fut rarement en danger et son gardien Betttoni n'eut pas grand-chose à faire avant la fatidique 75e minute. Mais à un quart d'heure de la fin, lorsque Naldo, fraîchement rentré et totalement seul, se retrouva face à lui, le gardien de la Maladière ne put rien faire.

Neuchâtel Xamax, même groggi, tenta tout de même de réagir et faillit reprendre l'avantage. Malheureusement, Leandro abusa de la finesse en tentant un lob là où un tir puis-

sant aurait été plus efficace. Mais c'est comme ça les artistes, ils ont parfois tendance à trop en faire...

Réaction à Aarau

Au bout du compte, ce sont bien deux points que Neuchâtel Xamax a perdus hier soir. Rien de dramatique en soi, mais tout de même rageant lorsqu'on vient de tenir en échec le champion. «Notre exploit à Bâle n'a pas servi à rien et on fera des calculs un peu plus tard, dédramatisait Claude Ryf. Je pense de toute façon que d'autres équipes perdront des points face à Wil.» Visiblement, l'entraîneur «rouge et noir» a un faible pour son ancien club...

Au-delà de l'aspect comparable, c'est plutôt la performance de sa phalange qui a déçu le mentor xamaxien. «Nous n'avons jamais réussi à rééditer les prestations de nos deux premiers matches, regretta-t-il. Nous n'avons jamais pris l'ascendant sur notre adversaire et nous avons été moyens. En étant moyens, nous ne pouvons pas prétendre gagner des matches.»

Il s'agit, maintenant, de garder la tête froide et de remettre l'ouvrage sur le métier pour réagir samedi à Aarau./JCE



Leandro (à gauche, face à Daniel Hasler): l'artiste brésilien en fait parfois un peu trop.

PHOTO GALLEY

NEUCHÂTEL XAMAX - WIL 1-1 (1-0)

Maladière: 4400 spectateurs.

Arbitre: M. Nobs. Buts: 33e Leandro 1-0. 75e Naldo 1-1.

Neuchâtel Xamax: Betttoni; von Bergen (77e Tsawa), Barea, Portillo, Buess; Mangane, Simo; M'Futi (68e Schneider), Rey, Leandro, Wiederkehr. Wil: Beney; Balmer (81e

Eugster), Hasler, Mangiarratti, Rizzo; Pavlovic, Fabinho, Romano, Meyer (61e Naldo), Sutter; Bamba (67e Lustrinelli).

Notes: temps maussade et pluvieux, pelouse glissante. Neuchâtel Xamax joue sans Khelifi (blessé), Wil sans Mordeku (blessé). Avertissements à Balmer (42e, fautes répétées), Mangiarratti (91e, antijeu) et Naldo (92e, simulation). Coups de coin: 8-7 (4-3).

AUTRES STADES

AARAU - GRASSHOPPER 2-3 (1-1)

Brügglifeld: 6000 spectateurs. Arbitre: M. Rutz. Buts: 25e Petric 0-1. 34e De Napoli 1-1. 57e Baturina 1-2. 59e Petric 1-3. 62e Melunovic 2-3. Aarau: Colomba; Skrzypczak, Page, Seoane, Moretto; Pape Diop (84e L. Diarra), Friedli, M. Diarra (65e Okpala), Melunovic (68e Previtali); De Napoli, Chassot.

Grasshopper: Borer; Gerber, Castillo, Smiljanic, Jaggy; Eduardo, Mitreski, Baturina, Cabanas (77e Tararache); Petric, Nuñez (82e Mikari).

YOUNG BOYS - BÂLE 1-1 (0-0)

Neufeld: 10.500 spectateurs. Arbitre: M. Rogalla.

Buts: 47e Chapuisat 1-0. 90e Chipperfield 1-1.

Young Boys: Collaviti; Eugster, Wardanjan, Rochat, Hänzli (80e Disler); Magnin (78e Sermeter), Petrosyan, Descloux, Paulinho; Häberli (66e Berisha), Chapuisat.

Bâle: Zuberbühler; Barberis (76e Degen), M. Yakin, Zwysig, Cravero; Esposito (66e Tum), Cantaluppi, Rossi, Ergic; Koumantarakis, Gimenez (59e Chipperfield).

SAINT-GALL - LUCERNE 5-0 (2-0)

Espenmoos: 8000 spectateurs. Arbitre: M. Bertolini. Buts: 13e Gane 1-0. 23e Alex 2-0. 54e Gane 3-0. 85e Collacino 4-0. 86e Nixon 5-0.

Saint-Gall: Stöckli; Barnetta, Chaile, Wolf, Dal Santo; Winkler, Berger (83e Collacino), Guido, Imhof; Alex (80e Bieli), Gane (64e Nixon).

Lucerne: Hilliker; Schwegler (84e Maric), Malacarne, Rothenbühler, Hodel; Rota, Monteiro; Koch, Hofer (64e Mehmeti), Arrué; Muff (11e Enrique).

DELÉMONT - THOUNE 0-1 (0-0)

La Blancherie: 1950 spectateurs. Arbitre: M. Beck. But: 64e Renfer 0-1.

Delémont: Inguscio; Sahin; Karlen, Shereni; Vernier, Kebe, Benson (77e Biancavilla), Di Zenzo (46e Parra), Bui; Ojong, Selimi (46e Casanovas). Thoue: Kobel; Moser; Deumi, Hodzic; Küffer, Aegerter, P. Baumann (88e Ferreira), Aziawonou, Cerrone; Renfer (84e Heiniger), Rama.

Classement

1. Grasshopper	3	3	0	0	9-4	9
2. Zurich	3	2	0	1	7-3	6
3. Young Boys	3	1	2	0	7-6	5
4. NE Xamax	3	1	2	0	4-3	5
5. Bâle	3	1	2	0	3-2	5
6. Wil	3	1	1	1	6-5	4
7. Lucerne	3	1	1	1	5-7	4
8. Saint-Gall	3	1	0	2	5-5	3
9. Thoune	3	1	0	2	5-6	3
10. Servette	3	1	0	2	3-5	3
11. Delémont	3	1	0	2	2-4	3
12. Aarau	3	0	0	3	2-8	0

Prochaine journée

Samedi 20 juillet. 17 h 30: Aarau - Neuchâtel Xamax. Grasshopper - Servette. Thoune - Saint-Gall. 19 h 30: Bâle - Delémont. Lucerne - Zurich. Dimanche 21 juillet. 16 h 15: Wil - Young Boys. /si



Murat Yakin rate un penalty: Bâle n'a obtenu qu'un point au Neufeld.

PHOTO KEYSTONE

Le Tour maudit de Moreau

Cyclisme ■ Le Français rêvait de podium à Paris. Après dix étapes, il pointe à la 121e place du général. A moitié cabossé, l'habitant de Porrentruy s'accroche

De notre envoyé spécial
Gérard Stegmüller/ROC

Il était présenté comme le meilleur atout tricolore de ce 89e Tour de France. En 2000, Christophe Moreau avait échoué au pied du podium à Paris, à 30 secondes de Beloki. L'année dernière, de par sa victoire au prologue de Dunkerque, il s'était emparé de la tunique or, avait décroché une remarquable quatrième place à l'Alpe-d'Huez, avant d'abandonner lors de la 12e étape entre Perpignan et Aix-les-Thermes.

A l'aube des championnats de France, soit à une bonne semaine du départ au Luxembourg, le numéro un du Crédit Agricole chute lourdement à l'entraînement, derrière une voiture. Le début des ennuis. «J'ai peut-être sous-estimé les séquelles de cet accident, confie-t-il. J'ai débarqué sur le Tour sans être totalement remis.»

Le coup du lapin

Une double gamelle dans le Grand-Duché lui fait perdre quatre minutes par rapport aux principaux favoris. Sa Grande Boucle est déjà consommée pour ce qui est du classement général (il est actuellement 121e à 14'44 du maillot jaune). Surout, Moreau accuse le coup, physiquement comme moralement. Il est couvert de bleus et la tête peine à prendre les relais. Mais il s'accroche. «Je sais ce que c'est de quitter le Tour par la petite porte. Je ne vais pas me lamenter. Je préfère finir hors délais que de bâcher ici.»

Le samedi 13 juillet, à cinq kilomètres de l'arrivée à Avranches (7e étape), ça frotte sec devant Moreau, qui ne peut éviter une nouvelle culbute, sa huitième de la saison, la troisième sur le Tour. Le krach est proche. «Ça ne pouvait pas être pire. J'ai eu beaucoup de malchance. La souffrance



Christophe Moreau: il ne veut pas quitter le Tour par la petite porte.

PHOTO KEYSTONE

fut terrible, d'autant que mes trois chutes ont connu trois points d'impact identiques: le sacrum, le coccyx et le bas du dos.» Sur les routes bretonnes, le Français broie du noir. L'espace d'un instant, il craint même la paralysie: «C'est fut à la limite du coup du lapin.»

Aujourd'hui, à deux lacets de la montagne, il se sent revivre. «Ça évolue correctement. La journée de repos m'a fait du bien. Il y en aura encore une lundi prochain. Néanmoins, ce ne sera pas suffisant pour être complètement guéri. Je vais toutefois essayer de reprendre le train en marche dans les Pyrénées, ou alors dans les Alpes, en troisième semaine. Je suis dans

l'expectative. Je ne sais pas comment la situation va évoluer, vite ou plutôt lentement. Ce qui est sûr, c'est qu'elle va dans le bon sens et c'est ça le plus important.»

Leçon d'humilité

A 31 ans, Christophe Moreau pensait repartir sur de nouvelles bases sous les couleurs du Crédit Agricole, après sept saisons passées chez Festina. Le blond homme a vécu de près l'exclusion de 1998. Il a reconnu s'être dopé, lui qui s'était fait pincer positif aux anabolisants lors du Critérium international la même année. Six mois de suspension. «C'était l'époque qui était comme ça.

L'année 1998 fut évidemment difficile, mais avec le recul, elle s'est avérée être un bien pour le cyclisme et pour moi-même. Je suis fier de mes résultats des années suivantes. On s'est plus préoccupé de la santé des coureurs. La lutte antidopage a connu elle aussi des succès probants.» Insuffisant, toutefois.

Ses employeurs disent de lui «que c'est un vrai battant, qu'il ne baisse jamais les bras.» Le blond Christophe approuve: «Dans le Tour, on a sans cesse le couteau entre les dents. Ma confiance n'est pas écornée. Mais ces derniers jours, mon objectif principal était de finir l'étape. Pour quelqu'un qui visait une place dans le trio de tête à Paris, avouez que c'est super. Heureusement, Roger Legeay sait relativiser

les choses. Après l'étape d'Avranches, une fois à l'hôtel, il m'a souri comme si j'avais passé la ligne en vainqueur.»

Son septième Tour de France laissera, quoi qu'il adienne, un sérieux goût de vainqueur au candidat No 1 à la succession de Laurent Jalabert dans le cœur des Français. «Ce n'est pas moi qui vais changer la face du monde, déclarait-il à «L'Equipe» tout récemment dans un long entretien-confession. Nous, les coureurs, ne sommes pas grand-chose au regard de gens bien plus importants, les médecins, les chercheurs. De quel droit serais-je hautain, imbuvable? De quel droit écraserais-je les autres?»

Merci, l'ami, pour la leçon. /GST



Changement de boyaux!

Juste avant le Tour, Christophe Moreau a déménagé. Il a quitté Delémont pour s'établir à Porrentruy. Passablement de ses affaires demeurent encore dans des cartons. Quid de ce passage outre-Rangiers? «J'aime bien les deux villes. Mais dans la vie, il faut toujours faire un choix. Ma façon de vivre ne va pas changer dans ce canton que j'apprécie beaucoup.» Son amie Emilie, hôtesse au Crédit Lyonnais, va plus loin dans la confiance: «Il me reste encore une année d'études de droit à l'Université de Besançon. Je ferai les courses quotidiennement. Depuis Porren-

truy, j'y gagne en trajets.» «Le Jura est un endroit idyllique pour pratiquer le vélo. Et aussi pour se reposer, comme ce sera le cas après le Tour de France» reprend le coureur. Dans la riante Ajoie, le leader du Crédit Agricole n'échappera pas à la tradition de la Saint-Martin. «Ici, nous devons observer un régime alimentaire strict. Mais pourquoi pas, une fois que la saison sera terminée? Il faut se faire plaisir une fois ou l'autre. OK pour une Saint-Martin, avec peut-être une bonne damassine pour terminer le repas.»

Changement de boyaux! /GST



Christophe et Emilie: un joli couple dans le Tour. PHOTO KEYSTONE

MISE AU NET

Les Paralympics le prouvent: les handicapés font de plus en plus de sport. Mais afin de toucher un maximum de pratiquants potentiels, rien ne vaut un site adapté aux handicapés. Avec www.handicapzero.org, les malvoyants ont droit à un portail très bien conçu qui s'intéresse, entre autres, au Tour de France.

Le sport, ce droit universel

Le site se veut accessible à tous et se définit comme suit: «handicapzero.org a été conçu pour vous assurer une navigation autonome que vous utilisez ou non un périphérique adapté. Si la taille de la typo ou les couleurs ne vous conviennent pas, pourquoi ne pas en changer en utilisant la nouvelle version de notre outil. A chaque nouvelle visite sur notre site, vous retrouverez le profil que vous avez déjà configuré.»

En ce qui concerne la Grande Boucle, pas de souci, tout y est. Des classements à l'actualité du Tour, en passant par un flashback sur l'édition 2001 ou des interviews. La partie «Echos» présente un petit tour d'horizon fort intéressant avec plusieurs points de vue sur l'ensemble de la compétition. Manolo Sainz, directeur sportif de la ONCE, Bjarne Riis, manager de l'équipe Tiscali ou encore Rudy Pévenage, directeur sportif de la formation Telekom, donnent un avis général sur la plus grande course cycliste du monde.

Finalement, ce site n'est pas le plus beau graphiquement et il ne propose pas une masse illimitée d'informations, mais son mérite se situe bien sûr ailleurs. Il permet à une minorité de rejoindre la majorité qui peut suivre les grands événements sportifs. /TTR

PIGNOISSUR ROUES

Guère au courant

Suite des slogans qui fleurissent tout au long des routes du Tour. En plein milieu de l'étape d'hier, un quidam brandissait la pancarte suivante: «Libérez José!». Ou comme José Bové, le leader de la confédération paysanne qui purge actuellement une peine de prison pour s'être «payé» un McDo en compagnie de quelques-uns de ses fidèles lieutenants. Puis, juste après le départ de Bazas, on a pu lire sur le macadam bouillant du Bordelais: «Allez Ulrich!». Encore plus loin: «Allez Pantani!». Confirmation: il existe encore sur cette terre des personnes qui ne lisent pas les journaux, ne regardent pas la télévision et n'écoutent pas la radio.

A moins que ce soit d'anciennes inscriptions qu'on a oublié de faire disparaître...

Confrères à l'honneur

Ce soir à Citécycle (Bagnières-de-Bigorre) aura lieu la remise du Prix Pierre-Chany, 13e du nom. Ce concours récompense annuellement l'auteur du «meilleur article rédigé en langue française sur le sport cycliste» comme le stipule le point 1 du règlement. Pour 2001, la lauréate est Christine Thomas, de «L'Equipe», qui recevra le chèque de 1000 euros ainsi qu'un objet d'art d'une valeur de 600 euros pour un portrait consacré au coureur de la formation basque d'Euskatel, Roberto Laiseka. Autre confrère à l'honneur: Christian Maillard, du «Matin», qui a remporté une mention spéciale grâce à son article intitulé «Ne me pique pas», calqué sur la fameuse chanson de Jacques Brel. «Le plus drôle, c'est que j'ai écrit ce papier lors de l'arrivée de l'étape de Seraing» a plaisanté le sympathique Maillard, qui, ne tenant plus en place, s'est déjà pointé hier à Pau. S'il ignore quel prix lui sera remis, il n'échappera pas à une tournée.

Pas générale, certes. Mais pour ses compatriotes...

Vue aérienne

La direction du Tour a décidé de frapper fort à l'encontre des tricheurs qui s'agrippent aux voitures suivées lors des ascensions dans les cols. Et comme la montagne, c'est pour aujourd'hui, le dispositif spécial est en place. Parce qu'il est impossible de suivre à l'œil chaque coureur, des commissaires prendront place dans des hélicoptères spécialement affrétés pour eux. De leur endroit stratégique, aucun manquement à l'équité sportive ne devrait leur échapper. Les équipes ont été mises au parfum de cette manœuvre. Mais on est sûr qu'il y en a qui se feront pincer en flagrant délit.

On prend les paris?

Du beau linge

Les étapes, c'est aussi l'occasion pour les sponsors de soigner leurs relations publiques en invitant des clients triés sur le volet. La direction du Tour n'échappe pas non plus à cette mode lorsque les choses sérieuses démarrent réellement. Ainsi, à l'occasion de la 16e étape, celle du 24 juillet qui amènera le peloton des Deux Alpes à La Plagne, Jacques Rogge, le président du CIO, et Hein Verbruggen, son pendant de l'UCI, seront les invités personnels de Jean-Marie Leblanc.

Il y aura toujours les privilégiés et les autres, c'est bien connu. /GST



avec Bernard Hinault, quintuple vainqueur du Tour et éleveur

Chaque année, à la même époque, il va fourrager une dernière fois ses 85 bêtes, il range ses bottes, quitte sa ferme, sur les côtes d'Armor, et débarque sur le Tour de France. Le Blaireau, cinq fois vainqueur de la Grande Boucle, n'a décidément rien perdu de sa polyvalence.

— Bernard Hinault, que préférez-vous: le bleu de travail ou le costard-cravate?

— Je m'adapte à tout. Si on me dit de mettre une queue de pie, je mets une queue de pie et si, après, on veut que je porte un chapeau melon, eh bien, je porterai un chapeau melon.

— A propos, que faites-vous sur le Tour?

— Je suis engagé par Amaury Sports Organisation (réd.: la société organisatrice du Tour notamment) dans les relations publiques. J'accueille les personnalités et j'essaie de leur faire passer de bons moments.

— Le milieu du cyclisme vous manque-t-il?

— C'est vrai que j'aime bien ce milieu. Mais si on me dit qu'on n'a plus besoin de moi, j'irai voir ailleurs. Il ne faut pas être accroc, accroc...

— Roulez-vous encore?

— Non, plus du tout. J'avais un quota à faire et maintenant je suis au repos. Mais j'ai toujours une activité physique assez intense. Quand je suis chez moi, je suis toujours à la ferme. Ça me fait travailler. /JGA-ROC



EN BREF

CYCLISME ■ Jeker en forme. Le Suisse Fabian Jeker, vainqueur du Tour de Portugal l'an dernier, a remporté le prologue du GP Minho, une course de quatre jours. Il a devancé le Portugais Francisco Perez de sept secondes. /si

GIGATHLON ■ Oublis. Dans l'article d'hier consacré au Gigathlon, deux Neuchâtelois ont été oubliés. Il s'agit de Roger Jequier (Le Locle) qui a terminé 11e avec son équipe de cinq, Aloha@sap, en 62 h 51'08". Quant à Chloé Saas (La Chaux-de-Fonds), elle a pris le 58e rang au sein de la formation Jff Team dans le temps de 69 h 53'09". /réd.

La suspicion fait son retour

Cyclisme ■ Des traces de salbutamol ont été trouvées dans l'urine d'Igor Gonzalez de Galdeano. Au bénéfice d'un certificat médical, l'UCI clôt l'affaire

De notre envoyé spécial
Jérôme Gachet/ROC

Il est d'humeur badine, Manolo Saiz. Appuyé sur le capot de sa voiture, il rit, profite des rayons du soleil, parle tactique, ambiance d'équipe. «*Tout va bien, tout va bien*», lance l'Espagnol. Mais n'y aurait-il pas une once d'affaire à l'horizon? «*Il n'y a rien à commenter puisqu'il n'y a rien, nada, nada, nada*», chantonne le directeur sportif de ONCE.

Et ce n'est pas un article paru dans «*L'Equipe*» évoquant une possible affaire de dopage pour Igor Gonzalez de Galdeano qui va lui gâcher une si belle journée. «*Ceux qui écrivent cela veulent casser le cyclisme*», répond-il.

Venons-en aux faits. Le 12 juillet à Alençon, Igor Gonzalez de Galdeano, déjà en jaune, est contrôlé. Des traces de salbutamol — qui sert principalement aux asthmatiques pour dilater les bronches — sont alors découvertes en quantité respectable dans ses urines.

«Règlement pas clair»

Mais l'UCI a fait valoir le certificat médical du coureur pour clore l'affaire. Pourquoi? Parce que, selon le règlement, cette substance, au même titre que trois autres, est interdite «*sauf justification thérapeutique pour usage par inhalation; (...)*» Jusque-là, tout va bien. Ce qui pose problème, c'est ce qui suit le point virgule: «*pour le salbutamol, une*



Igor Gonzalez de Galdeano est toujours en jaune, mais il navigue en eaux troubles depuis hier.

PHOTO KEYSTONE

concentration dans l'urine supérieure à 1000 nanogrammes par millilitre sera considérée comme un résultat positif dans la catégorie des agents anabolisants.» Dans le cas de l'Espagnol, c'est 1360 ng que l'on a découvert. Alors dopage, passé le seuil? «*Non*», coupe Daniel Baal, directeur adjoint du Tour et ancien vice-président de l'UCI. «*C'est vrai que le règlement n'est pas clair, mais dans l'esprit du législateur, le salbutamol peut être utilisé dans ce cas, quel que soit le seuil. Et nous, comme organisateurs, nous nous soumettons au règlement de la fédération internationale.*»

L'ennui pour Igor Gonzalez de Galdeano, c'est que le Centre pour la prévention et la lutte contre le dopage (CPLD), organisme d'Etat français, vient d'ouvrir un dossier. «*Dès qu'il y a une trace de cette substance, cela se fait automatiquement*, explique Daniel Baal. *Le CPLD veut s'assurer que le coureur est bien asthmatique.*»

«*Si Igor est asthmatique? Bien sûr qu'il l'est. Comme beaucoup de monde. Moi aussi, j'ai ce problème, je peux en parler*», rétorque Manolo Saiz.

Igor Gonzalez de Galdeano n'a pas trop de souci à se faire. Si les procédures de l'UCI et

du CPLD sont différentes, le résultat est généralement le même. «*A ma connaissance, tous les dossiers ouverts par le CPLD à ce sujet ont fini par être classés*», affirme Daniel Baal.

Soins ou dopage?

Mais en arrière-fond, c'est la suspicion qui fait son retour sur le Tour de France. A des confrères évoquant le dopage pour expliquer la forme des coureurs espagnols, Manolo Saiz a répondu en élevant le ton. «*Si vous dites ça, vous remettez en cause tous les palmarès, les grandes victoires de Merckx et d'Hinault. La réussite des Espa-*

gnols, c'est uniquement du travail, des équipes bien structurées et une véritable politique de formation.»

C'est aussi la problématique complexe des certificats médicaux qui resurgit. Où finissent les soins et où commence le dopage? «*Au Tour de France, le nombre de certificats est en baisse*», assure Daniel Baal. Et le cyclisme n'est qu'un exemple parmi d'autres, d'autant que, selon l'UCI, il n'y aurait que 7,26% d'asthmatiques dans le peloton. A titre de comparaison, 607 athlètes avaient brandi un tel document lors des Jeux de Sydney... /JGA

Le 14 Juillet a eu lieu le 17

L'étape ■ Patrice Halgand a offert à la France sa première victoire de cette édition 2002

Il paraît que le peloton s'offrait hier une balade sous le soleil, jolie petite randonnée de 147 km dans les Landes (Bazas - Pau) avant la grande bataille... Le calme avant la tempête? L'étape d'hier s'est disputée à la moyenne effarante de 48,9 km/h!

Les Français, qui connaissent un début de Tour fait de gamelles et de déceptions, ont profité de l'occasion pour fêter le 14 juillet avec quelques jours de retard. Patrice Halgand a faussé compagnie à ses trois compagnons d'échappée à 7,5 km de la ligne. «*Avec des gars comme O'Grady et Dierckx-sens, qui sont rapides au sprint, j'étais obligé de tenter quelque chose*» raconte le Français, encore assommé par son effort.

Au 70e km, Halgand avait eu la bonne idée de se glisser dans une échappée à 11. Condamnée à rouler seule en tête du peloton, l'équipe ONCE parut émoissée, d'autant qu'Alvaro Gonzalez de Galdeano, le frère du maillot jaune, rendit les armes en cours de journée. Devant, les échappés creusaient l'écart. «*A 20 km du but, dans la côte d'Auga, j'ai fait une première sélection*», reprend Halgand. C'est ainsi qu'on retrouva en tête le Belge Ludo Dierckx-sens, le sprinter australien

Stuart O'Grady et le jeune Français Jérôme Pineau. Halgand était incontestablement le plus frais des quatre lascars et c'est en toute logique qu'il se dégagait de la finale.

Ce succès met un peu de beurre dans les épinars du cyclisme français qui, avec le retrait annoncé de Laurent Jalabert et l'âge avancé de Richard Virenque, est toujours à la recherche d'un nouveau leader. Battu au sprint par son compatriote Baden Cooke lors de l'arrivée du peloton, l'Australien Robbie McEwen souffle tout de même le maillot vert à Erik Zabel pour un point. Les deux hommes régleront ça de l'autre côté de la montagne. /JGA-ROC

Classements

Tour de France, Dixième étape, Bazas - Pau (147 km): 1. Halgand (Fr) 3 h 00'15" (48,932 km/h), bonification 20". 2. Pineau (Fr) à 27". 3. O'Grady (Aus) à 33". 4. Dierckx-sens (Be) m.t. 5. Horillo (Esp) à 1'00". 6. Flickinger (Fr). 7. Vogondy (Fr). 8. Mattan (Be). 9. Zaballa (Esp) m.t. 10. Cassani (It) à 1'02". 11. Etxebarria (Ven) à 3'29". 12. Cooke (Aus) à 3'57". 13. McEwen (Aus). 14. Zabel (All). 15. Svoboda (Tch). 16. Hunter (AfS). 17. Rodriguez (EU). 18. Hinault (Fr). 19. Renier (Fr). 20. Casper (Fr). **Puis:** 40. Armstrong (EU). 42. I. Gonzalez de Galdeano

(Esp). 68. Moreau (Fr). 83. Loder (Fr-S). 93. B. Zberg (S). 96. Dufaux (S). 113. Jalabert (Fr). 122. Bertogliati (S). 123. Atienza (Esp-S). **Abandon:** A. Gonzalez de Galdeano (Esp).

Général: 1. I. Gonzalez de Galdeano (Esp) 36 h 25'35". 2. Armstrong (EU) à 26". 3. Beloki (Esp) à 1'23". 4. Honchar (Ukr) à 1'35". 5. Botero (Col) à 1'55". 6. Peron (It) à 2'08". 7. Millar (GB) à 2'11". 8. O'Grady (Aus) à 2'15". 9. Rumsas (Lit) à 2'22". 10. Hamilton (EU) à 2'30". 11. Azevedo (Por) à 2'45". 12. Ekimov (Rus) à 2'48". 13. Jaksche (All) à 2'49". 14. Serrano (Esp) à 2'59". 15. Olano (Esp) à 3'07". 16. Landis (EU) à 3'15". 17. Horillo (Esp) à 3'18". 18. Nozal (Esp) à 3'37". 19. Basso (It) à 4'05". 20. Jalabert (Fr) à 4'18". **Puis:** 23. B. Zberg (S) à 4'32". 33. Sevilla (Esp) à 5'21". 59. Dufaux (S) à 7'36". 79. Atienza (Esp-S) à 9'32". 111. Bertogliati (S) à 12'57". 114. Loder (Fr-S) à 13'50". 121. Moreau (Fr) à 14'44".

Aux points: 1. McEwen (Aus) 210. 2. Zabel (All) 209. 3. O'Grady (Aus) 157.

Montagne: 1. Mengin (Fr) 42. 2. Halgand (Fr) 27. 3. Berges 26 (Fr).

Meilleur jeune: 1. Millar (GB) 36 h 27'46". 2. Nozal (Esp) à 1'26". 3. Basso (It) à 1'54". **Puis:** 17. Bertogliati (S) à 10'46".

Par équipes: 1. ONCE-Eroski (Esp) 109 h 20'37". 2. US Postal (EU) à 2'11". 3. Lampre-Daikin (It) à 4'01". /si

Drame sur la route

Carnet noir ■ Un enfant, happé par une voiture, est décédé

Le Tour de France a connu un drame hier lors de la dixième étape. Vingt-six kilomètres après le départ de Bazas, un garçon de sept ans a été happé par un véhicule de la caravane publicitaire. Le gamin a immédiatement été transporté au CHU de Bordeaux, «*mais il a probablement été tué sur le coup*», a déclaré Jean-Marie Leblanc, en conférence de presse. Le directeur de l'épreuve a ajouté: «*Le Tour de France, c'est avant tout la fête, la joie. Malheureusement, après la mort du coureur Casartelli en 1995, puis celle d'un jeune garçon le 14 juillet 2000, lui aussi happé par une voiture de la caravane publicitaire, il a une nouvelle fois failli à sa mission. L'effondrement est général. L'accident s'est produit sur une route large, rectiligne, où le public était peu nombreux. Le gosse a voulu rejoindre ses grands-parents de l'autre côté de la route. Mais en traversant, il s'est fait faucher par une voiture de la marque Haribo. Selon les premiers témoignages, le chauffeur conduisait à une vitesse adaptée, soit à environ 50 km/h. Le test de l'alcoolémie s'est révélé totalement négatif. On attend encore les résultats du test toxicologique.*»

Leblanc a ensuite dû faire face à certaines questions: gigantisme du Tour et «*jet*» des cadeaux notamment. «*Les cadeaux ne sont pas jetés, mais plutôt déposés. Sur les routes du Tour, on en distribue 10 millions par édition. Depuis 2000, le nombre de véhicules a été réduit d'un tiers. De plus, nous veillons à ce que tous les chauffeurs soient en possession de leur permis de conduire depuis deux ans au minimum. Le jeune garçon a malheureusement commis une imprudence.*»

Ce matin au départ de Pau, une minute de silence sera observée par l'ensemble de la caravane, coureurs comme suivants. /GST

Un menu encore plus relevé

Hippisme ■ Le concours de Lignières entame sa deuxième partie aujourd'hui. Les cavaliers nationaux vont entrer en piste et y resteront jusqu'à dimanche

Par
Julian Cerviño

Après une première tranche déjà très riche, les organisateurs du concours de Lignières vont remettre le couvert dès aujourd'hui pour la deuxième partie de leur très copieuse manifestation. Le menu proposé sera encore plus relevé grâce à l'entrée en lice des cavaliers nationaux. Le niveau des épreuves ira ainsi en crescendo ces prochains jours. Le sommet du concours est agendé à dimanche après-midi avec un Grand Prix très alléchant.

A la fête la semaine dernière, les concurrents régionaux n'ont pas été oubliés puisqu'ils auront encore l'occasion de s'illustrer sur le paddock ligniérois demain et samedi. Il y en aura ainsi pour tous les niveaux et tous les goûts. Il pourrait même y avoir overdose, tant certaines épreuves ont rencontré du succès auprès des cavaliers. On pense surtout aux épreuves RI et RII, mais aussi

au SI de dimanche qui a dû être dédoublé.

Un événement en soi

Espérons que le terrain supportera le passage de tous ces cavaliers afin que l'épreuve-phare du concours – le Grand Prix – puisse se dérouler dans de parfaites conditions. «C'est notre seul souci, précisait hier Yves Dardel, président du comité d'organisation. Il est tombé beaucoup d'eau ces derniers jours et j'espère que cela n'a pas trop endommagé notre paddock.» Heureusement, le soleil, dont le retour est annoncé, devrait donner un sérieux coup de main aux responsables du terrain.

En tout cas, tout semble réuni pour que le Grand Prix de Lignières constitue le point fort de la saison hippique dans le canton de Neuchâtel. Pour la première fois depuis longtemps, un concours du canton figure parmi les places qualificatives pour le championnat suisse élites et cela constitue un événement en soi. En plus,

pour augmenter encore l'attractivité de cette épreuve, un wild-card sera offerte au meilleur cavalier romand du Grand Prix. Voilà pourquoi quelques-unes des plus fines cravaches de Suisse et, surtout,

de Romandie seront présentes au pied du Chasseral.

Seule Chiecchi...

Certains de ces cavaliers feront tout pour obtenir leur qualification pour la finale du

championnat suisse élites qui aura lieu à Avenches du 6 au 8 septembre. Le Grand Prix de Lignières représente, en effet, l'avant-dernière opportunité de se qualifier (il ne restera plus que le concours du Mont-de-Coeuve). La Genevoise Pascale Dusseiller, victorieuse l'an dernier au pied du Chasseral sur sa jument «Jordan IV», et Philippe Putallaz pourraient ainsi fort bien récolter le classement qui leur manque.

Côté neuchâtelois, les espoirs de qualification pour le championnat suisse sont moindres. On voit mal qui pourrait rejoindre Sahra Chiecchi dans la liste actuelle des qualifiés. La Chaux-de-Fontaine, qui a préféré laisser son cheval «Ishan du Cerisier» au repos en perspective des prochains championnats d'Europe des jeunes-cavaliers, est actuellement la seule Neuchâteloise à disposer d'une monture capable de rivaliser avec l'élite nationale.

Cela dit, Thierry Gauchat et Laurence Schneider-Leuba auront leur mot à dire dimanche et, à l'instar de Stéphane Finger, Karine Gerber, Shanon Manini ou Nicolas Pasquier, ils pourraient également récolter de beaux lauriers lors des autres épreuves de niveau national qui se dérouleront ces prochains jours. Une chose est sûre, il faudra sauter haut et galoper vite pour espérer obtenir de bons classements car le niveau du concours de Lignières va considérablement s'élever./JCE



Laurence Schneider-Leuba devra sortir le grand jeu pour s'illustrer à Lignières.
PHOTO ARCH-LEUENBERGER

LE PROGRAMME

Aujourd'hui. 12 h: épreuve 14, LII/A. **14 h:** épreuve 15, LII/A avec barrage. **16 h 30:** épreuve 16, MII/A.
Demain. 7 h: épreuve 17, RII/A. **10 h:** épreuve 18, RII/A avec barrage. **13 h:** épreuve 19, MI/C. **15 h 30:** épreuve 20, MII/A.
Samedi. 10 h 30: épreuve 21,

RIII/C. **11 h 30:** épreuve 22, RIII/A avec barrage. **13 h:** épreuve 23, MII/C. **15 h 30:** épreuve 24, SI/A.
Dimanche. 8 h: épreuve 25, MII en deux phases. **11 h:** épreuve 26 a, SI/A. **13 h:** épreuve 26b. **15 h 30:** épreuve 27, Grand Prix de Lignières, SII/A avec barrage./réd.

Jeunes aux nageoires longues

Natation ■ Le Red Fish et La Chaux-de-Fonds n'aligneront pas moins de 36 nageurs à Langenthal

Deux semaines après les championnats de Suisse élites à Frauenfeld, le Red Fish et le Club de natation La Chaux-de-Fonds replongent dans le bain de la compétition. Et les éclaboussures seront nombreuses, puisque ce ne sont pas moins de 36 jeunes nageurs – 19 pour le Red Fish et 17 pour La Chaux-de-Fonds – qui évolueront d'aujourd'hui à dimanche dans le bassin de Langenthal à l'occasion du Critérium suisse des espoirs. Des jeunes aux nageoires longues comme le témoignent les pronostics de leur entraîneur respectif.

Mathieu Seguela (La Chaux-de-Fonds) peut nettement revoir ses ambitions à la hausse

entre le rendez-vous de Frauenfeld et celui de Langenthal. La volonté de miser sur les jeunes y est pour beaucoup. «Nous pouvons envisager des médailles et même des titres, prévoit-il. C'est surtout du côté des filles que ça devrait bien marcher.»

Rentrant d'un camp de dix jours à Canet, dans le sud de la France, les nageurs chaux-de-fonniers ont tout mis en œuvre pour avoir le maximum de chances de leur côté. «Nous n'avons pas fait un affûtage classique, explique Mathieu Seguela. Et cela bien que certains nageurs fussent fatigués après les championnats de Suisse. Nous disposons d'un bassin de 50 m et nous voulions en profiter au maximum. D'autre part, il y avait des

petites corrections techniques à effectuer. L'ambiance est géniale et la motivation des jeunes très grande.»

Et chaque détail comptera: «A Frauenfeld, il y a eu des périodes de flottement entre les échauffements et les courses. Cette fois-ci, à Langenthal, chacun sera concentré sur ce qu'il aura à faire dès le matin.»

Dans les 10 premiers

Au Red Fish, l'entraîneur américain Chris Morgan vivra son troisième Critérium suisse. Si les élites font un tabac, il ne veut pas oublier les plus jeunes. Ils représentent le futur du club et le groupe est à 100% neuchâtelois. «En nombre, nous devrions être le troisième club derrière Uster et Genève, estime-t-il. 19 membres du Red Fish pour ce Critérium suisse, c'est un chiffre très satisfaisant. J'espère qu'au niveau des résultats, nous terminerons dans les dix premiers clubs. Plusieurs podiums sont envisageables pour mes jeunes nageurs.»

Au-delà d'un bout de métal précieux autour du cou, les petits «poissons rouges» lutteront essentiellement contre le chrono: «La pression viendra d'abord du fait qu'ils veulent réaliser leur meilleur temps personnel. Certains avaient perdu leur motivation en début d'année, mais ils reviennent en force juste à temps.» Tous les effets du positivisme à l'américaine! /TTR



Le Red Fish en nombre: Chris Morgan se rendra avec 19 jeunes nageurs à Langenthal.
PHOTO MARCHON

EN BREF

FOOTBALL ■ Un Togolais à Servette. Servette a engagé pour trois ans le Togolais Abdel Kader Coubadja Touré. Cet attaquant de 23 ans évoluait la saison dernière à Vicenza en Serie B italienne. /si

Halte-là. Le championnat d'Italie a décidé de fermer ses frontières aux joueurs non communautaires. Les clubs ont cependant la possibilité d'engager encore un joueur non communautaire jusqu'au 31 août. /si

Leeds catégorique. Leeds a rejeté la demande de transfert formulée par Rio Ferdinand. Ferdinand était convoité ces dernières semaines par Manchester United et la Juventus. /si

Encore des baisses? Les dirigeants de la Fiorentina (Serie B) vont ouvrir des négociations avec leurs joueurs pour les convaincre d'accepter une réduction de leurs salaires. La Fiorentina est criblée de dettes et se débat depuis la saison dernière au milieu de grosses difficultés financières. /si

Meier au repos. L'arbitre Fifa Urs Meier doit observer un repos de trois mois, après avoir subi une opération aux tendons d'un pied. L'Argovien avait dirigé la demi-finale de Coupe du monde Allemagne-Corée du Sud (1-0) malgré une déchirure. /si

Un Chinois à Everton. Le défenseur international chinois Li Weifeng a été prêté à Everton dans le cadre d'un accord de partenariat signé entre le club anglais et Kejian, un fabricant

chinois de téléphones portables. L'accord stipule par ailleurs que le nom de Kejian apparaîtra sur les maillots bleus d'Everton la saison prochaine. /si

HOCKEY SUR GLACE ■ Rupture de contrat. Pavel Rosa a rompu le contrat qu'il avait signé avec Ambri Piotta. L'ailier tchèque a reçu une proposition plus intéressante de la part des Los Angeles Kings. Rosa a signé un contrat de deux ans auprès de la formation américaine. /si

Lewis nommé. Dave Lewis (49 ans), assistant de l'entraîneur emblématique des Red Wings de Detroit Scotty Bowman, a été nommé entraîneur des champions en titre de NHL. /si

Pas de licence pour Coire. Coire ne disputera pas le championnat de LNB. La Ligue nationale, réunie en assemblée extraordinaire, a refusé la demande du club grison. Le prochain championnat de LNB se disputera donc à seulement dix équipes. /si

BASKETBALL ■ Neuchâtelois fixés. Les clubs neuchâtelois de LNB sont fixés sur leur calendrier depuis hier. La reprise de la compétition qui réunira neuf équipes (Union Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Cossonay, Berne, Viganello, Starwings, Meyrin, Villars-sur-Glâne et Martigny) est agendée au samedi 14 septembre. A cette occasion, le BBCC recevra Berne et Union Neuchâtel se rendra à Villars-sur-Glâne. Le premier derby cantonal se disputera le 9 novembre à Neuchâtel./réd.

VTT Sahli et Mathez placés

Alexandre Moos et Roger Beuchat partaient grands favoris de l'épreuve. Dès le départ, les deux routiers imprimaient le rythme. Paradis, Sahli et Mathez réussissaient à coller au groupe de tête. La première surprise venait de Roger Beuchat qui «exploisait» dans la première partie de course. Victime d'une crevaisson vers la mi-course, Alexandre Moos devait laisser filer Paradis, mais le Valaisan effectuait une remontée spectaculaire pour terminer sur la troisième marche du podium. Paradis réussissait à conserver une avance suffisante pour s'imposer malgré une crevaisson à 1,5 km de la ligne d'arrivée.

Classements

Perrefitte. Jur'Alp Cup. Quatrième manche. Messieurs (42 km): 1. Daniel Paradis (Vuadens) 1 h 42'22"6. 2. Roger Beuchat (Court) 1 h 44'09"0. 3. Alexandre Moos (Miège) 1 h 44'10"0. 4. Fabrice Sahli (Areuse) 1 h 44'36"0. 5. Danilo Mathez (Colombier) 1 h 45'17"1. **Puis:** 9. Jan Dubois (La Chaux-de-Fonds) 1 h 50'33"9. 10. Niederhauser (Fontaines) 1 h 50'54"8.

Juniors (18,4 km): 1. Lukas Schär (Rüegsau) 45'44"0. 2. Florian Dieterle (Stein-am-Rhein) 45'48"3. 3. Felix Meier (Niederrohrdorf) 47'07"0. 4. Vincent Bouquet (Bovesse) 47'17"3.

Seniors (42 km): 1. Georges Lüthi (Marin) 1 h 52'07"9. 2. Urs Graf (Kriessern) 1 h 54'34"5. 3. Jan Joba (Buchs) 1 h 57'15"7. 4. Yann Engel (Saint-Blaise) 1 h 59'39"1.

Cadets (13,8 km): 1. Lukas Kaufman (Suhr) 43'34"2. **Puis:** 10. Paul Froidevaux (La Chaux-de-Fonds) 49'25"7.

Dames (42 km): 1. Patricia Rieder (Court) 2 h 19'54"9. 2. Bénédicte Baechli-Martin (Le Landeron) 2 h 21'32"5./réd.

SPORT-TOTO

CONCOURS N° 29

- | | |
|-------------------------------|---------|
| 1. Aarau - NE Xamax | X |
| 2. Bâle - Delémont | 1 |
| 3. Grasshopper - Servette | 1 |
| 4. Wil - Young Boys | 1, X, 2 |
| 5. Baden - Vaduz | X |
| 6. Lugano - Yverdon | 1 |
| 7. Schaffhouse - Wohlen | 1 |
| 8. Sion - Kriens | 1 |
| 9. Winterthour - Concordia | 1, X |
| 10. Lausanne - Bellinzone | 1, X |
| 11. Zurich - Aston Villa | X, 2 |
| 12. Krylya Samara - Willem II | 1 |
| 13. Stuttgart - Perugia | 1 |

JEUX

LOTÉRIE A NUMÉROS

6 - 7 - 15 - 20 - 38 - 41
Numéro complémentaire: 10

JOKER

377 107

EXTRAJOKER

062 365

GAINS

LOTÉRIE A NUMÉROS

3 x 5 + cpl. Fr. 111,414.20
72 x 5 8882.-
5143 x 4 50.-
95.338 x 3 6.-
Somme approximative au premier rang du prochain concours: Fr. 2.400.000.-

JOKER

3 x 5 Fr. 10.000.-
23 x 4 1000.-
338 x 3 100.-
3264 x 2 10.-
Somme approximative au premier rang du prochain concours: Fr. 510.000.-

EXTRAJOKER

1 x 6 Fr. 306.814.40
3 x 5 10.000.-
17 x 4 1000.-
138 x 3 100.-
1446 x 2 10.-
Somme approximative au premier rang du prochain concours: Fr. 200.000.-

BANCO JASS

- ♥ 8, R, A ♦ 6, 9
♣ 6, 7, 10, D, A ♠ 6, D

EN BREF

GOLF ■ Doublé des Wildhaber. Top Swiss Bienne. Classements. Dames 0-14.4: 1. Gabrielle Desaulles 68 coups. 2. Pauline Rohlsun 73. Dames 14.5-24.4: 1. Corinne Jacot 65. 2. Dori Krieg 68. Messieurs 0-14.4: 1. Yvan Roget 70. 2. Daniel Hladky 70. Messieurs 14.5-24.4: 1. Carl Smith 66. 2. Jean-Michel Schindler 70. Juniors 0-24.4: 1. Christophe Rothpletz 64. 2. Nicolas d'Incau 71. Catégorie mixte 24.5.36.0.stableford: 1. François Despland 37. 2. Jacqueline Pilet 36. Résultats bruts: 1. Julien Wildhaber 74. 2. Jean-Luc Wildhaber 77. /réd

Léo Cuhe s'illustre. Hassler Open. Classements. Brut: 1. Léo Cuhe 79. HCP jusqu'à 18.4: 1. Daniel Mollier 68. 2. Léo Cuhe 68. HCP 18.5 jusqu'à 26.4: 1. Hubert-Edouard Rinderer 38. 2. Urs Schwab 37. HCP 26.5 jusqu'à 36.0: 1. Marcel Boegli 43. 2. Daniel Scheurer 42. Juniors: 1. Marco Bossert 72 (strokeplay). 2. Valentin Piaget 34 (stableford). Seniors. Brut: 1. Michel Cattin 19. HCP jusqu'à 36.0: 1. Edgar Boillat 42. 2. Francis Javet 41. Seniors 3e Eclectic. Brut: 1. Pierre Zehnder 21. HCP jusqu'au 36.0: 1. Pierre Cuenin 39. 2. Pierre-André Wenger 38. /réd

ROLLER-HOCKEY ■ SDF en tête. Classements. Niveau A1: 1. SDF 14 matches-24 points. 2. Montagne NE 13-19. 3. Les Smaks 13-18. 4. Breakaway 13-16. 5. Les Retraités 13-12. 6. Express 14-12. 7. Locle'Ness 14-12. 8. Irish Run 14-7. 9. Université 12-4. Niveau A2. Section est: 1. Les Pas de nom 11-21. 2. The Eagles 10-16. 3. C. Equestres 10-15. 4. Les Vikings 11-12. 5. Cowboy F. Hell 11-7. Section ouest: 1. Psinet 12-17. 2. Les Cortes 11-14. 3. Flamands roses 12-8. 4. Lynx de Morteau 11-6. 5. La Courtine 11-3. /réd

TENNIS ■ Deux vainqueurs faciles. Tournoi à Marin. J2-J3 R5-R9. Finale: Steve Paquier (R6) bat Gaëtan Jacot (R7) 6-1 6-0. Messieurs R6-R9. Finale: Arhi Beaujon (R9) bat Brice Hounkponou (R6) 6-1 6-0. /réd

TIR À L'ARC ■ Geiser neuvième. Casque d'or de Genève. Concours Fita 2 x 70 m. Arc olympic (recurve), hommes: 9. Alain Geiser (Compagnons de Sherwood) 583 points. 14. Jean-Mary Grezet (Compagnons de Sherwood) 554. /EWS

Daniel Rollat reprend la tête

Automobilisme ■ Jamais le championnat neuchâtelois n'aura été aussi disputé. Daniel Rollat redevient premier et Thierry Barraud prend la place de dauphin

Antépénultième étape de la Coupe de Suisse des slaloms, l'épreuve d'Interlaken est riche d'enseignements. Remportée par le Bernois Marcel Steiner, elle a permis de constater que les Neuchâtelois restent parfaitement dans le coup. Daniel Rollat, encore une fois impérial samedi dernier, a réalisé le deuxième temps du jour. Il reste provisoirement sur la deuxième marche du podium national.

Place qu'il pourrait bien perdre lors des ultimes rendez-vous - Ambri en fin de semaine, Tourtemagne le premier week-end d'août - la

faute à une catégorie trop peu fournie qui ne lui permettra pas d'engranger la totalité des points en jeu. Rappel: si une classe ne compte pas cinq pilotes au départ, seule la moitié des unités est comptabilisée. Mais cela est musique d'avenir.



Habitué aux éclats de Rollat, l'observateur doit maintenant composer avec le retour en flèche de Philippe Vuilleumier. Depuis qu'il a repris la compétition, il y a trois semaines, le garagiste de Cernier cumule les exploits. En terre bernoise, il figurait parmi les dix meilleurs chronos du jour. Au championnat neuchâtelois, avec trois résul-

tats, il pointe à la porte du «top ten». S'il poursuit sur sa lancée, il ne va pas tarder à bousculer la hiérarchie.

Au domaine des bonnes surprises figure également Olivier Waeber qui semble prendre la mesure de sa PRM à moteur de moto. Son 25e rang général est prometteur, compte tenu de l'immense marge de progression qu'il possède dans la maîtrise de ce bolide très particulier. Pour le reste, Pierre Bercher a été égal à lui-même, c'est-à-dire très rapide. Alors que Philippe Girardin, en manque de motivation, marque le pas. Du côté

des «locaux», Thierry Barraud a signé une belle performance synonyme de neuvième temps du jour, le meilleur des Romands, dans sa division.

Terminons ce tour d'horizon par un clin d'œil aux pilotes de kart engagés en championnat romand. Victimes d'une organisation boiteuse, au plan administratif du moins, ils peinent à connaître, par conséquent à communiquer, le résultat de leurs efforts. Dommage!

Classements du week-end

Coupe suisse des slaloms. Interlaken. Locaux, cat.2, cl. 1401-1800: 3. Thierry Barraud

(Rochefort), Renault Clio. **Super série, 1601-2000:** 7. Martial Kaufmann (St-Aubin), Renault Clio.

Interswiss, jusqu'à 1400: 2. Pierre Bercher (Cernier), VW Polo. **1601-2000:** 2. Philippe Vuilleumier (Cernier), Opel Kadett. **Abandon:** Gérald Fischer (Fontaines). **Groupe E2:** 1. Daniel Rollat (Le Locle), Martini. 3. Olivier Waeber (Courtelary), PRM. 4. Philippe Girardin (Les Brenets), PRM.

Kart, championnat romand. Chamblon. Cat. mini: 12. Adrien Grétilat (Coffrane). **Cat. élite:** 8. Jonathan Hirschi (Cernier). /FRL

CLASSEMENTS

Pilotes: 1. Daniel Rollat (Le Locle) 117 points-9 résultats. 2. Thierry Barraud (Rochefort) 114-7. 3. Julien Guillaume (Neuchâtel) 110-7. 4. Pierre Bercher (Cernier) 92-8. 5. Pierre Hirschi (Cernier) 89-6. 6. Oswald Schumann (Neuchâtel) 82-6. 7. Philippe Girardin (Les Brenets) 69-7. 8. François Jeanneret (Les Brenets) 68-6. 9. Daniel Erard (Saignelégier) 55-4. 10. Michel Fischer (Fontaines) 54-6.

Navigateurs: 1. Etienne Calame (Fleurier) 42-6. 2. Jérôme Rérat (Les Hauts-Geneveys) 30-2. 3. Christian Oppliger (Renan) 18-2. 4. Jacqueline Kilchenmann (Sonceboz) et Marc Beuret (Le Locle) 14-2. 6. Emmanuelle Larfi

(Le Locle) 12-8. 7. Sven Rudin (Saules) 10-2. 8. Thierry Monnard (Cornaux) et Jacques Farine (Montfaucon) 8-4. 10. Sandrine Thiévent (Montfaucon) et Denis Kilchenmann (Sonceboz) 6-2.

Karting: 1. Hervé Charrière (Cernier) 84-7. 2. Tony Marchese (Cortailod) 34-2. 3. Alexandre Girault (Cortailod) 32-2. 4. Yann Zimmer (Cortailod) 26-2. 5. Maurizio Mosca (Marin) 22-2. 6. Jonathan Hirschi (Cernier) 13-3. 7. Adrien Grétilat (Coffrane) 12-4. 8. Serge Guignard (Chévard) 9-3. 9. Anthony Crosilla (La Chaux-de-Fonds) 6-2. 10. Michaël Ducommun (Corcelles) et Quentin Fatton (Buttes) 4-2. /FRL



Philippe Vuilleumier, le retour: trois courses et autant de podiums.

PHOTO FRL

COURSE À PIED

C'est la pause estivale pour les coureurs à pied du championnat neuchâtelois hors stade et la Coupe jeunes foulées, avant La Combassonne, aux Cernets-Verrières, le 10 août. Le nouveau barème d'attribution des neuchâteloises points qui ne concerne que les 23 premiers classés a cependant permis de récompenser déjà plus d'un millier de coureurs. Rappelons qu'il reste sept manches à disputer dont quatre pour les plus jeunes.

Classements. Les leaders. Coupe jeunes foulées. Cadettes

A (1985-86): 1. Laure Virgilio (Fleurier) 160 points. Cadets A: 1. Gael Francillon (La Chaux-de-Fonds) 223. Cadettes B (1987-88): 1. Manon Racine (Courtes-lary) 175. Cadets B: 1. Timothy Langel (La Sagne) 199. Ecolières A (1989-90): 1. Audrey Virgilio (Fleurier) 240. Ecoliers A: 1. Yael Brunner (Les Verrières) 210. Ecolières B (1991-92): 1. Tiffany Langel (La Sagne) 240. Ecoliers B: 1. Antoine Grisel (Vauxmarcus) 202. Ecolières C (1993-94): 1. Ana Nufer (La Chaux-de-Fonds) 205. Ecoliers C: 1. Yannick Chautems (Bôle) 202. Championnat hors stade.

Dames juniors (1983-84): 1. Delphine Anderegg (La Chaux-de-Fonds) 210. Juniors: 1. Patrick Bareto (Neuchâtel) 227. Dames élites (1982-73): 1. Angéline Joly (Cernier) 205. Elites: 1. Yvain Jeanneret (Le Locle) 148. Dames (1972-63): 1. Claudine Vuille (Le Locle) 239. Seniors (1972-63): 1. François Glauser (Montnollin) 230. Dames vétérans I (1962-53): 1. Mariette Gogniat (Lajoux) 265. Vétérans I: 1. Pascal Cobos (Bevaix) 247. Dames vétérans II (1952 et avant): 1. Céline Desy (Cortailod) 183. Vétérans II (1952-43): 1. Gérard Morard (Neuchâtel) 253. Vétérans III (1942 et avant): 1. Armin Schaller (Neuchâtel) 194. /ALF

NATATION SYNCHRONISÉE

La section de natation synchronisée du Red Fish s'est classée troisième du récent championnat romand des clubs 2002. Un excellent résultat pour les nageuses qui s'imposent parmi les meilleures techniciennes romandes. Ce championnat s'est déroulé en trois compétitions où les nageuses ont présenté des figures imposées. Classements. Catégorie I (23 participantes): 1. Noémie Gonseth. 2. Isabelle Quinche. 3. Carole Froideveaux. 7. Laura Scapouso. 11. Simla Saraçlar. Catégorie III (15 participants): 6. Anaëlle Montegani. 7. Virginie Surdez. 8. Estelle Binguely.

Par ailleurs, une compétition de tests a eu lieu à Pully où les concurrentes étaient jugées sur leur vitesse, leur endurance, leur technique, leur souplesse et leur sens du rythme. Toutes les nageuses du Red Fish ont réussi leur test. Résultats. Test V: Laure Manueddu 68,2 points. Test VII: Julie Tendon 72,5. Louane Perret 68,8. Aurélie Vial 68,5. Jenna Mannino 67,7. Test VIII: Mélisande Aellen 70,76. Charline Juillet 69,9. Virginie Surdez 69,3. Juliane Sugnaux 68,46. Test IX: Joëlle Vernez 75,43. Céline Callias 72,9. Madiana Vandevor 71,4. Test X: Laura Scapouso 77,16. Simla Saraçlar 76,03. /APR

PMUR	Cheval	Mètres	Driver	Entraîneur	Cote	Perf.	NOTRE OPINION	LES RAPPORTS
Demain à Cabourg Grand Prix de la Ville de Cabourg (trot attelé, Réunion II, course 2, 2850 m, 20 h 48) Cliquez aussi sur www.longuesoreilles.ch Seule la liste officielle du PMU fait foi	1 Jeton-D'Or	2850	A. Lindqvist	A. Lindqvist	25/1	2aDa0a	9 - Les résultats font foi.	Mardi à Maisons-Laffitte Grand Handicap Tiercé: 15 - 4 - 10 Quarté+: 15 - 4 - 10 - 8 Quinté+: 15 - 4 - 10 - 8 - 2 Rapport pour 1 franc Tiercé dans l'ordre: 776,90 fr. Dans un ordre différent: 117,20 fr. Quarté+ dans l'ordre: 3277.- Dans un ordre différent: 130,70 fr. Trio/Bonus (sans ordre): 28,10 fr. Rapports pour 2 francs Quinté+ dans l'ordre: 27.980.- Dans un ordre différent: 264.- Bonus 4: 52,80 fr. Bonus 3: 17,60 fr. Rapports pour 5 francs 2sur4: 47,50 fr.
	2 Good-Dry	2850	M. Barreteau	M. Royer	55/1	DmDm6m	7 - Un quinté à sa taille.	
	3 Huit-Mars	2850	E. Letouze	E. Letouze	12/1	4a1a0a	14 - Le tiercé des caractéristiques.	
	4 Jitterburg	2850	P. Moulin	J.-Ph. Dubois	14/1	3a4a0a	15 - Un doué pour compléter.	
	5 Juan-Du-Biez	2850	V. Viel	J.-P. Viel	9/1	3m9a7m	4 - Le format d'une telle société.	
	6 Humour	2850	D. Jamard	D. Jamard	65/1	Da1aDa	3 - Il mérite notre confiance.	
	7 Falzar-Du-Sceux	2850	C. Chenu	E. Lefranc	20/1	2a2a6a	8 - Le sérieux de sa préparation.	
	8 Koko-Dijkhoeve	2850	H.-W. Langeweg	H. Langeweg	25/1	0a8a	5 - Bon dans les deux disciplines.	
	9 Javaki-D'Argent	2850	J.-F. Popot	J.-F. Popot	6/1	1a1a1a	LES REMPLAÇANTS:	
	10 Galory-Des-Prés	2850	M. Dreano	P. Orrière	10/1	0a0a4a	11 - Tentons-le par défi.	
	11 Goodbye-Charlie	2850	F. Ouvrie	F. Ouvrie	30/1	DaDa3a	10 - Il ne nous étonnerait pas.	
	12 Ignace-De-Castelle	2850	T. Duvaldestin	T. Duvaldestin	25/1	DaDaDa		
	13 Obélix-Laukko	2875	J.-E. Dubois	E. Prudhon	35/1	Ra0a9a		
	14 Ipsos-De-Montfort	2875	D. Locqueneux	S. Guarato	3/1	DaDa7a		
	15 Finish-Du-Coglaix	2875	J. Lepennetier	J. Lepennetier	3/1	Da1a0a		

HELIOMAZOUT S.A. 15, rue de la Fiaz 2300 La Chaux-de-Fonds e-mail: info@heliomazout.ch Fax 032 927 32 30

032 927 32 32 Profitez, le prix du mazout est actuellement avantageux! Téléphonnez-nous de suite!

MAZOUT DIESEL ESSENCE



Immobilier à vendre

DE PARTICULIER, FRANCE-JURA, 15 km de la frontière, joli chalet 3 pièces, 472 m² de terrain, eau par source, au calme. Prix intéressant. Tél. 079 626 36 30.

028-362887

LE LANDERON, 4 1/2 pièces, balcon, cheminée, cuisine ouverte, bar, 2 salles d'eau, 2 places de parc. Proche magasins et école. Tél. 079 449 08 02.

028-362864

VAL-DE-RUZ, villa 6 1/2 pièces. Fr. 530 000.-. Tél. 079 240 33 77.

028-362879

Immobilier à louer

LA CHAUX-DE-FONDS, lumineux appartement moderne (1999) de 4 1/2 pièces. Poêle suédois, 2 salles de bains avec WC, cuisine agencée ouverte, grand balcon habitable. Orientation Sud et Ouest. Loyer Fr. 1750.-, charges comprises. Place de parc dans garage collectif Fr. 140.-. Libre dès 27.07 ou à convenir. Visite dès 19h ou lundi 08.07 en journée. Tél. 032 968 68 60 (répondeur).

132-117251

CORTAILLOD, tout de suite, duplex dans villa, 3 1/2 chambres, 2 terrasses, verdure, calme. Tél. 032 835 18 38 ou 076 495 70 80.

028-362809

LA CHAUX-DE-FONDS grand 5 1/2 pièces, lumineux, centre, libre tout de suite. Tél. 079 235 81 62.

132-117239

LA CHAUX-DE-FONDS, Serre 20, magnifique appartement 6 1/2 pièces, beaucoup de cachet, cuisine agencée, place de parc, libre septembre 2002. Loyer Fr. 1700.-, charges comprises (reprise Fr. 1000.-). Tél. 032 913 71 15.

132-117224

LE LANDERON, studio original. Libre. Fr. 670.-, confort tout compris. Cave. Tél. 032 751 11 85.

028-362882

LA CHAUX-DE-FONDS, Numa-Droz, en face des écoles, beau 3 pièces, tout confort, ascenseur, jardin en commun. Tél. 032 954 20 64, heures de bureau.

014-075890

MARIN, appartement 3 pièces (dans ancien immeuble de 3 appartements), magnifique terrasse, vue, grand jardin. Libre 01.09.2002. Fr. 1390.- + charges Fr. 130.-. Tél. 032 753 92 72.

028-362893

NEUCHÂTEL, Ecluse 61, pour 01.08, appartement 3 pièces avec balcon. Fr. 1000.-. Tél. 032 721 14 46 ou 078 771 15 69.

028-362717

NEUCHÂTEL, Fahys 189, local clair 55 m², sud, accès facile, chauffé, WC. Fr. 360.-. Tél. 032 724 37 58.

028-362815

URGENT NEUCHÂTEL, 01.08.2002, 3 1/2 pièces, 75 m², grande cuisine agencée, salle de bains, WC séparés, balcon, ensoleillé. Fr. 806.-, charges comprises. Tél. 032 853 49 35 ou 079 281 22 61, le soir.

028-362867

LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE, urgent, grand studio, 29 m², semi-meublé. Fr. 451.- charges comprises. Tél. 079 512 75 79.

028-362878

URGENT, superbe villa avec garage, ch. de Brandards 42, Fr. 2500.-, + bureau, Promenade-Noire 1, Fr. 1900.-. Tél. 079 257 55 07.

028-362822

Immobilier demandes de location

NEUCHÂTEL ET ENVIRONS, nous cherchons pour dame seule, bel appartement 3 pièces dans villa. Pour date à convenir. Tél. 032 732 15 20, heures de bureau.

028-362786

Animaux

CHERCHE POUR MON CHEVAL, une place dans un pâturage avec abri toute l'année. Région Neuchâtel, Bienne, Jura. Avec possibilité de le monter. Tél. 032 757 32 62.

028-362841

TROUVÉ À PESEUX, chaton roux et blanc. Tél. 032 731 82 23.

028-362774

A vendre

AU MEILLEUR PRIX, électroménager neuf: lave-linge, sèche-linge, cuisinières, frigos, congélateurs, etc. Spécialités encastrees. De grandes marques. Garantie. Livraison + installation. Service après vente. Tél. 032 931 03 33 ou 032 853 21 11.

028-334280

DAVID BOWIE, Montreux, jeudi soir, 4 billets au plus offrant. Tél. 079 508 92 39.

028-362772

MAGNIFIQUE LIT À EAU avec thermostat. Dimension: 185 x 210. Fr. 5000.-, à discuter. Tél. 079 608 05 22.

028-362775

MAGNIFIQUE PIANO, très bonne sonorité, prix à discuter. Ecrire case postale 250, 2016 Cortaillod.

028-362881

POUR CAUSE IMPRÉVUE, 2 billets ATE (journée libre parcours sur réseau C.F.F.), pour jeudi 18/7 et lundi 5/8 au prix de Fr. 30.-. Tél. 032 846 15 51.

028-362877

URGENT, divers meubles neufs pour maison et bureau. Tél. 079 257 55 07.

028-362761

1 PC-CD-ROM Star Wars Jedi Knight II: Jedi outcast. Cause double emploi. Fr. 65.-, neuf. Tél. 032 731 10 22.

028-362780

Perdu Trouvé

PERDU montre dame, cadran noir, marque Certina, bracelet bleu foncé. La Chaux-de-Fonds. Récompense. Tél. 032 913 33 36.

132-117249

Rencontres

ÉCOUTEZ 350 femmes/hommes disponibles. Tél. 021 683 80 71/ www.oiseur-rare.ch

022-451573

Vacances

LES MARÉCOTTES, appartement, dès Fr. 490.-/semaine. Tél. 027 761 14 61.

036-102469

Demandes d'emploi

PLACE d'apprentissage employée de commerce pour 08.02. Tél. 078 771 37 94.

028-362874

DAME cherche heures de ménage ou repassage à domicile. Tél. 032 931 33 48.

132-117114

HOMME, 25 ans, cherche travail. Étudie toutes propositions. Tél. 076 495 47 38.

028-362833

JE NETTOIE appartements après déménagements, débarras. Tél. 079 414 95 93.

028-336716

028-338721/2/3
CSP
CENTRE SOCIAL PROTESTANT
Ramassage d'objets en bon état
Meubles,
vêtements, bibelots,
vaisselle, livres
Neuchâtel Tél. 032 / 725 11 55
La Chaux-de-Fonds Tél. 032 / 968 37 31

JEUNE HOMME 25 ans cherche emploi de longue durée comme chauffeur-livreur (avec permis B), concierge ou agent d'entretien. Tél. 0033 381 58 37 66.

132-117218

PEINTRE entreprend vos travaux: rénovation d'appartements et façades. Prix intéressant, devis gratuit. Tél. 079 776 33 02.

028-362778

Offres d'emploi

AUBERGE DU MONT CORNU cherche fille ou dame pour aide à la cuisine. Tél. 032 968 76 00.

132-117247

HÔTEL DE LA GARE à Montmollin cherche sommelière, tout de suite ou date à convenir. Tél. 032 731 11 96.

028-362875

ENTREPRENEUR DU VAL-DE-TRAVERS cherche chauffeur, pour cause de retrait de permis. Tél. 079 426 29 38.

028-362819

CHERCHE parqueteur, poseur de sols ou aide poseur (expérience), avec permis de conduire. Tél. 079 447 46 71.

132-117242

RESTAURANT à La Chaux-de-Fonds cherche sommelier/ère et un/e remplaçant/e. Tél. 032 926 82 66.

132-117245

VOUS CHERCHEZ un job sympa et bien rémunéré. Vous avez entre 20 et 60 ans. 3h, 6h ou 9h par jour. Matin, après-midi ou soir. A vous de voir ! N'hésitez pas à contacter Mme Ruhaut au tél. 032 720 10 23.

028-361758

Véhicules d'occasion

BUS-FOURGON VW LT-35 blanc, 1^{ère} mise en circulation janvier 1989, expertisé mai 2001, Prix à discuter: Fr. 7000.-. Tél. 079 699 37 71, dès 17 heures

195-100286

FORD FIESTA 1.11, année 1990, 78 000 km, expertisée du jour, très bon état, Fr. 2600.-. Tél. 079 257 40 56.

028-362838

FORD ESCORT GHIA break 1.8i, 1998, 68 000 km, climatisation, etc., véritablement comme neuve, Fr. 12 800.-. Tél. 079 250 41 04.

165-780288

GOLF VR6 Syncro (190 chevaux), 1996, 100 000 km, expertisée, Pot Remus, jantes 17" + jantes hiver alu, état impeccable. Prix Fr. 16 000.-, à discuter. Tél. 032 931 24 88.

132-117198

MAZDA 323 GT, année 1993, 1.8 l, 115 000 km, climatisation, très bon état, expertisée du jour, Fr. 4500.-. Tél. 079 257 40 56.

028-362839

MERCEDES 300TE break, 1989, parfait état, expertisée, toutes options, crochet d'atelage, etc., Fr. 5300.-. Tél. 079 738 88 42.

165-780290

SCOOTER PIAGGIO, plaque blanche, bon prix, expertisé. Plaque et assurance payées jusqu'au 31.12.2002. Tél. 032 864 78 00, heures de bureau ou 032 863 25 49.

028-362836

25 BREAKS EXPERTISÉS, de différentes marques, Renseignements: 079 301 38 82.

AUTOS-MOTOS-VÉLOS

AU PAVILLON DU CRÊT-DU-LOCLE LE PLUS GRAND CHOIX DE LA RÉGION

FORD Fiesta 1.3 Pocoloco, 5 p.	1995	Bleu	K7	Fr. 7 500.-
FORD Ka 1.3 3 p.	1997	Vert	K7	Fr. 7 900.-
FORD Ka 1.3 Colour, 3 p.	1998	Bleu	CD, JA	Fr. 9 900.-
FORD Fiesta 1.2 RS, 5 p.	1999	Gris	ABS, TCS, K7	Fr. 10 800.-
FORD Escort 1.8 Style, 5 p.	1997	Bordeaux	Clim., K7	Fr. 10 800.-
PEL Astra 1.6 GLS	1996	Bleu	TO	Fr. 12 500.-
FIAT Punto 55S, 3 p.	1998	Noir	K7	Fr. 12 500.-
FORD Fiesta 1.2 16V Ghia, 5 p.	1999	Beige	JA, clim., TCS	Fr. 13 800.-
FORD Mondeo 2.5 RS, 5 p.	1997	Gris-bleu	Clim., PBC, K7	Fr. 14 500.-
LANCIA Delta 1.8 LX	1998	Gris	Clim., K7	Fr. 14 800.-
FORD Escort 1.8 Style, 5 p.	1998	Vert	Clim., TCS, K7	Fr. 14 800.-
FORD Focus 1.8 Trend, 5 p.	1999	Vert	K7	Fr. 15 500.-
FORD Puma 1.7, 3 p.	1997	Vert	Clim., CD, JA	Fr. 15 900.-
FORD Focus 1.8 Ghia, 5 p.	1999	Vert	Clim., K7	Fr. 18 500.-
FORD Escort 1.8 Cab, 3 p.	1997	Bordeaux	CE, Airbags, K7	Fr. 18 900.-
FORD Mondeo 2.0 Suisse Equipe, 5 p.	1999	Gris	JA, clim., CD	Fr. 19 500.-
FORD Focus 1.8 Trend, 5 p.	2000	Noir	JA, TCS, PBC	Fr. 19 500.-
FORD Cougar 2.5 V6	1999	Rouge	Cuir, clim.	Fr. 24 800.-
RENAULT Clio Sport 172 CV, 3 p.	2001	Noir	Clim., JA	Fr. 25 800.-
FORD Focus 1.8 Trend TDCi, 5 p.	2001	Gris	CD, clim., JA	Fr. 26 800.-

BREAKS ET UTILITAIRES

FORD Escort 1.6 Ghia	1996	Rouge	Clim., JA, K7	Fr. 11 800.-
FORD Escort 1.8 Style	1998	Vert	Clim., ABS, K7	Fr. 11 800.-
FORD Galaxy 2.0 Confort, 7 p.l.	1996	Bordeaux	K7	Fr. 15 800.-
FORD Mondeo 2.5 RS	1998	Vert	Clim., CD, PBC	Fr. 16 800.-
FORD Focus 1.6 Trend	1999	Rouge	Clim., PBC, K7	Fr. 16 800.-
LANCIA K 3.0 V6	1996	Bleu	Clim., JA, K7	Fr. 20 800.-
MINI SpaceStar 1.8 GLX Edition	2000	Gris	GPS, clim., JA	Fr. 23 500.-
FORD Focus 2.0 Ghia	2001	Noir	Clim., CD, Ordi	Fr. 24 800.-
LANCIA Lybra 2.0 LX aut.	2000	Gris	CD, clim., JA	Fr. 27 900.-

ÉCHANGE - REPRISE
CRÉDIT IMMÉDIAT



PAVILLON DU CRÊT-DU-LOCLE, 032 926 73 44

GARAGE DES 3 ROIS SA

LE LOCLE Tél. 032 931 24 31
LA CHAUX-DE-FONDS Tél. 032 926 81 81
BEVAIX Tél. 032 847 07 17
NEUCHÂTEL Tél. 032 721 21 11

CLAUDE DURUSSEL SILENCE COUPABLE

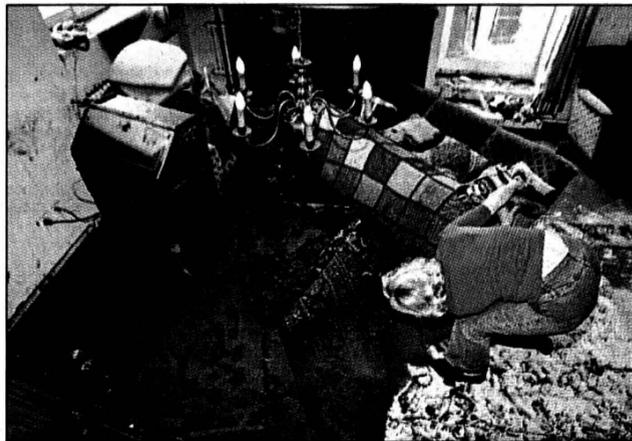


ROMAN
MON VILLAGE

Ce samedi matin 9 avril 1994 était cependant très particulier; elle devait se rendre dans quelques instant, et ce pour la quatrième journée consécutive à l'hôpital, mais elle avait un rendez-vous avec le docteur Martinis. Elle pourrait lui parler de sa mère qui conservait un mutisme inquiétant. Il lui avait dit de l'appeler samedi pour faire le bilan. Elle se sentait fébrile en pensant à cette entrevue, si bien qu'elle écourta quelque peu la cérémonie hebdomadaire. Proposant à ses enfants de regarder un dessin animé pendant qu'elle s'absentait, elle enclencha le téléviseur. - Je vais voir grand-maman, je reviens avant midi, soyez sages! Joignant le geste à la parole, elle rafla, sur le buffet, les clés de sa voiture et quitta la villa. Cet entretien avait hanté ses nuits précédentes. Elle avait essayé de faire la part

de ses fantasmes et celle de la réalité. Etait-il possible qu'un sentiment aussi puissant que celui qu'elle avait ressenti ne soit pas réciproque? Lors de leur tête-à-tête, elle n'avait pas imaginé une seconde qu'il puisse être marié, mais aujourd'hui le temps avait replacé les éléments dans leur contexte; celui d'un simple dialogue entre un médecin et une cliente. Il n'était certainement pas libre, il pouvait aussi n'être qu'un dragueur invétéré. Les embarras de la circulation l'empêchèrent de cogiter plus avant. Dans l'ascenseur, elle se mit à frissonner alors que la température était plutôt élevée. En longeant le corridor, Estelle se demanda s'il valait mieux rendre d'abord visite à sa mère ou faire appeler le docteur tout de suite. Préférant ne pas affronter immédiatement les yeux bleus, elle se glissa, le regard rivé au sol, dans la chambre 203. Elle avait juste espéré que

personne ne la remarquât depuis la loge. Adeline, éveillée, accueillit sa fille avec un pâle sourire quelque peu contrit. - Comment vas-tu maman? Tu sais je n'ai pas vu le médecin aujourd'hui, je tenterai de l'accrocher après. - Celui qui vient toujours me voir a congé aujourd'hui, répondit la malade. Un coup de poing en plein plexus n'eût pas été plus violent pour Estelle qui encaissa malgré tout sans ciller. - Celui qui a les yeux bleus? - J'en sais rien, je ne regarde pas les yeux des docteurs, il est grand, avec des cheveux très noirs; il ressemble à celui du journal de vingt heures à la télé, comment qu'y s'appelle déjà?



Appartement inondé à Saint-Gall.

PHOTO KEYSTONE

Violentes intempéries Berne/Saint-Gall ■ Dégâts pour plusieurs millions

De violentes précipitations ont touché les régions de Saint-Gall et de l'Oberland bernois dans la nuit de mardi à hier. Les dégâts sont estimés à plusieurs millions de francs. La ligne CFF Berne-Lucerne est hors service jusqu'à aujourd'hui.

Glissements de terrain

Après avoir frappé l'Entlebuch (LU), la région du Napf (LU/BE) et l'Emmental (BE) dans la nuit de lundi à mardi, le mauvais temps s'est abattu sur Saint-Gall et l'Oberland bernois. Là aussi, glissements de terrain, rivières sortant de leurs lits, caves inondées et routes ou lignes ferroviaires coupées ont été le lot des habitants et des pompiers. A Saint-Gall, 57 litres d'eau par mètre carré sont tombés en l'espace de trois heures mardi soir. Plus de 800 personnes ont appelé la centrale d'alarme de la police. 150 pompiers et volontaires de la protection civile ont été à pied d'œuvre toute la nuit.

Dans la partie est de la ville, la plus touchée, 24 personnes âgées d'un homé ont dû être évacuées mardi soir et reléguées dans un abri de la protection civile. Elles ont pu regagner leurs chambres hier après-midi, bien que le bâtiment de l'EMS ait été endommagé. Dans l'Oberland bernois, la région de Thoune a particulièrement souffert. La situation s'est calmée hier matin et la plupart des routes étaient réouvertes.

Rien qu'hier matin, l'assurance immobilière saint-galloise a enregistré 500 annonces de dommages. Les dégâts sont estimés à plusieurs millions de francs. Le constat est semblable pour l'Oberland bernois et l'Emmental, où les dommages devraient s'élever à 4 ou 5 millions. La ligne Lucerne-Berne, recouverte de terre entre Wolhusen (LU) et Schüpfheim (LU) lundi soir, restera vraisemblablement coupée jusqu'à aujourd'hui midi. /ats

En course pour le Léopard d'or

Festival de Locarno ■ Du 1er au 11 août, vingt-deux films seront en compétition. Hommage à Sidney Pollack

Films à grand spectacle ou films à thème, il y en aura pour tous les goûts au Festival de Locarno, qui se déroulera du 1er au 11 août. Pour cette 55e édition, vingt-deux longs métrages provenant de 17 pays, dont la Suisse, seront en compétition.

«Le programme est à l'image du cinéma actuel: trop éclectique pour que l'on puisse le circonscrire ou lui attribuer une identité, notamment en raison des nombreuses coproductions», a expliqué hier à Berne la directrice artistique Irene Bignardi.

Cinéma suisse

«The importance of being earnest» d'Oliver Parker ouvrira les feux. Ce film, tiré de la pièce d'Oscar Wilde, fera partie des 17 longs métrages présentés hors compétition sur la Piazza Grande. Dans cette catégorie, l'un des plus attendus est sans doute le dernier M. Night Shyamalan, «Signs». Vingt-deux films, dont beaucoup de premières mondiales, concourront pour le Léopard d'or doté de 90.000 francs. Parmi eux deux films coproduits par la Suisse: «Aime ton père» de Jacob Berger et «Oltre il confine» de Rolando Colla.

Le cinéma suisse sera également à l'honneur dans les sections parallèles. Les Léopards de demain seront consacrés comme de coutume aux jeunes talents suisses, mais un coup de projecteur sera donné sur les jeunes réalisateurs d'Australie et de Nouvelle-Zélande.

Deux rétrospectives seront



Irene Bignardi et Marco Solari, respectivement directrice artistique et président du Festival de Locarno.

PHOTO KEYSTONE

présentées cet été. L'une revisitera le travail du réalisateur Allan Dwan, «L'homme aux mille films». Du muet à la révolution du parlant et de la couleur, son œuvre couvre 50 ans de l'histoire du cinéma américain. Le réalisateur a notamment révélé au grand public Gloria Swanson et Douglas Fairbanks. L'autre rétrospective proposera un panorama du cinéma indien. «Indian Summer» réunira une trentaine de films d'auteurs ou à grand spectacle tournés en Inde depuis la fin des années 70.

Sidney Pollack sera par ailleurs à l'honneur. Le réalisateur américain de «Tootsie»

et de «Out of Africa» recevra le 3 août un Léopard d'honneur pour l'ensemble de son œuvre. Le compositeur français Michel Legrand verra également son travail récompensé. Le prix de la Fondation Suisa, la Société suisse pour les droits d'auteurs, sera remis à cet auteur de nombreuses bandes originales à l'occasion de la projection des «Parapluies de Cherbourg». En hommage à Raimondo Rezzonico, un des fondateurs du festival, une nouvelle récompense sera d'autre part décernée à un producteur indépendant. Cette année, le prix «Raimondo Rezzonico», doté de 10.000 francs, ira au

producteur portugais Paulo Branco.

Deux nouvelles salles

Pour cette 55e édition, l'infrastructure festivalière a été améliorée avec l'inauguration de deux nouvelles salles de cinéma, «La Sala», qui compte 950 places et «L'Altra Sala», d'une capacité de 500 sièges. Entre les deux, un restaurant et un forum devraient permettre au public de rencontrer les professionnels du Septième art. Le budget du Festival de Locarno 2002 se situe autour des 9,3 millions de francs. La manifestation avait attiré l'année dernière 175.000 spectateurs. /ats

MARIAGE HOMOSEXUEL

Déclaré légal en Allemagne

Le mariage homo n'est pas contraire à la loi allemande, a estimé hier la Cour constitutionnelle. Celle-ci statuait à la suite d'une plainte déposée par des Etats régionaux conservateurs. Les couples de même sexe ne représentent pas une attaque contre le mariage entre un homme et une femme, a jugé la Cour. Le mariage homosexuel a été légalisé en Allemagne en août 2001.

La Cour de Karlsruhe avait déjà avaisé, en procédure d'urgence en 2001, le mariage homosexuel. Cette forme d'union n'offre cependant pas tous les droits d'un mariage entre un homme et une femme. Selon la presse allemande, près de 4500 couples homosexuels auraient convolé en justes noces depuis la mise en œuvre de la loi.

En Suisse

De son côté, le Pacs suisse prévoit d'accorder aux couples homosexuels des droits et des devoirs partiellement semblables à ceux des couples mariés. Le Conseil fédéral doit présenter son message en automne. Ce nouveau cadre juridique restera cependant distinct du mariage réservé aux hétérosexuels, contrairement à la décision allemande. Le Pacs version suisse prévoit d'exclure l'adoption. /ats-afp

Demandes de naturalisation en hausse

Etats-Unis ■ Phénomène lié au 11 septembre.

Le nombre de requêtes acceptées est en recul

Les attentats du 11 septembre ont provoqué une accélération sans précédent des demandes de naturalisation, mais la crainte d'autres actions terroristes pousse le gouvernement américain à prendre son temps avant d'accorder ces naturalisations.

Les chiffres publiés par le Service de l'immigration et des naturalisations (INS) montrent que l'Amérique a changé. Selon les ONG qui s'occupent d'eux, de nombreux immigrants veulent acquérir la nationalité américaine à la fois pour afficher

leur patriotisme, mais aussi pour éviter de se retrouver dans les filets des services de lutte contre le terrorisme, qui, depuis le 11 septembre, détiennent des milliers de personnes pour des infractions plus ou moins graves à la législation sur l'immigration.

Entre le 1er octobre 2001 et le 31 mai dernier, l'INS a reçu 519.523 nouvelles demandes de naturalisation, soit 65% de plus qu'au cours de la même période de l'année précédente. Et pour le seul mois de mai 2002, l'INS en a reçu 48.378, soit

une hausse de 121% par rapport à mai 2001. A New York, les demandes de naturalisation sont passées de 6000 à 11.000 par mois depuis le 11 septembre. Toutefois, le nombre de personnes qui se sont vu accorder la nationalité américaine entre octobre 2001 et mai dernier a baissé de 10%.

Au Ministère de la justice, on explique ce recul à la fois par l'augmentation du nombre des demandes, mais aussi par une directive appelant à une plus grande prudence dans les processus de naturalisation. /ap

Avion de ligne dérouté

Des chasseurs américains ont escorté un 757 de la compagnie American-Trans-Air jusqu'à l'aéroport de La Guardia à New York, après qu'un homme eut été intrigué par des passagers qui s'échangeaient des notes écrites. Cet homme a déclaré à une hôtesse avoir vu sept personnes - toutes originaires d'Inde - engagées dans des «activités suspectes».

L'hôtesse en a parlé au pilote, qui a alerté l'avia-

tion civile fédérale. Deux F-16 ont alors escorté jusqu'au sol l'appareil, a précisé le Norad, le commandement de défense aérienne de l'Amérique du Nord. Les passagers indiens ont été interrogés avant d'être libérés hier. Ils faisaient partie d'un groupe réputé de chanteurs. Leurs «activités suspectes» se seraient résumées à des répétitions ou à des discussions liées à leur spectacle. /ap

Chœurs

Ce qui avait commencé comme une suggestion d'un amoureux de musique classique est en passe de devenir un événement mondial pour marquer l'anniversaire du 11 septembre. Jusqu'à ce jour, 30 chœurs d'Europe, d'Asie, d'Amérique latine et des Etats-Unis ont en effet annoncé leur décision d'interpréter le requiem de Mozart ce jour-là, et 125 autres formations ont donné leur accord pour participer à la manifestation. /ap

«Coto» en pleine forme



Le bébé tigre du zoo de Zurich, délaissé par sa mère après sa naissance, le 5 juin dernier, se porte comme un charme. Poids plume de 800 grammes à sa naissance, le petit - baptisé «Coto» - pèse actuellement cinq kilos et prend goût à la viande. /ats

PHOTO KEYSTONE

ENBREF

PÉROU ■ Vague de froid. Une vague de froid inhabituelle a fait 59 morts, dont une majorité d'enfants, et 66.000 sinistrés au Pérou, selon un bilan rendu public hier. Huit départements du sud du pays sont touchés depuis début juillet. /ats-afp

MONTPELLIER ■ Enseignante violée. Une enseignante de 28 ans a été enlevée, séquestrée et violée à plusieurs reprises pendant cinq jours par trois jeunes la semaine dernière dans une cave d'une cité périphérique de Montpellier. La jeune femme aurait été vic-

time d'une «tournante», un terme employé par les jeunes dans les cités de la région parisienne. /ap

OMS ■ Traitements hormonaux lors de la ménopause déconseillés. Les risques liés aux traitements hormonaux après la ménopause chez les femmes dépassent leurs avantages thérapeutiques, a affirmé hier l'OMS. Ces traitements visent à prévenir l'ostéoporose, mais augmentent la probabilité des maladies cardio-vasculaires et des cancers du sein. /ats

Ruth Metzler sur la défensive

Prévoyance professionnelle ■ La conseillère fédérale refuse d'être considérée comme le porte-voix des assureurs et promet une plus grande transparence

COMMENTAIRE

Une phrase et tout est dit. Hier, Ruth Metzler annonce, sur un ton solennel, qu'elle veut plus de transparence dans ce dossier explosif du deuxième pilier et qu'elle a commandé une série de rapports pour obtenir ces lumières. Est-ce que l'on rêve? Quinze jours plus tôt, le gouvernement annonce son intention d'abaisser le taux d'intérêt minimal LPP de 4 à 3%. Message: les assureurs-vie sont en danger, les fondations du deuxième pilier ébranlées. Conclusion: il faut baisser illico le taux, il en va de la place financière suisse.

L'abcès est crevé

Sur quels chiffres se basait Ruth Metzler pour être aussi alarmiste? La ministre a, dans son département, l'Ofap, l'Office fédéral des assurances privées, autorité de surveillance de celles-ci. Il devrait connaître la situation des compagnies d'assurance-vie, c'est-à-dire les revenus des capitaux, le montant des diverses réserves, la proportion et l'utilisation des excédents, le relevé des déductions, les coûts des frais d'administration et d'acquisition. Et ces renseignements auraient dû fournir l'essence de la décision. Mais l'Ofap n'a pas ces informations. Nous ne rêvons pas: le Conseil fédéral décide l'abaissement du taux minimal, puis commence à collecter les données de base et parle enfin de transparence. Normalement, la benjamine du Conseil fédéral joue magnifiquement la carte de l'apparence. C'est-à-dire la jeunesse, la décontraction, la modernité. Ruth fait du ski, Ruth fait la cuisine, Ruth visite l'Expo, Ruth présente le nouveau passeport rouge dans un sémillant ensemble vert. Ces photos inondent la presse populaire. Hier, c'était un autre spectacle, une autre chanson. La ministre était crispée et sur la défensive. L'abcès est crevé. La tempête souffle. Et, cette fois-ci, une belle robe rouge ou une mèche savamment mutine ne suffiront pas à la calmer.

Pierre Pauchard
L'Agefi

ENBREF

BCV ■ Chute du bénéfice brut. Le 1er semestre 2002 boucle sur des résultats très en dessous de ceux de la même période de l'an dernier pour la Banque cantonale vaudoise (BCV). Le bénéfice brut a en effet chuté de 29% à 159 millions de francs. /ats

PRÉSENCE SUISSE ■ Une BD pour faire connaître le pays. Une jolie extraterrestre, aidée de quatre Helvètes, voyage à travers la Suisse pour trouver le moyen de «sauver le futur». Telle est la trame d'une BD de Présence Suisse visant à faire connaître notre pays dans le monde. La distribution de l'ouvrage, disponible en 13 langues, a commencé début juin. La BD est destinée aux jeunes de 10 à 20 ans. /ats

Ruth Metzler défend la décision du Conseil fédéral d'abaisser le taux d'intérêt minimal LPP de 4 à 3%. Elle refuse d'être considérée comme le porte-voix des assureurs. La conseillère fédérale entend en outre donner une série de gages en faveur d'une plus grande transparence.

La décision de baisser le taux d'intérêt minimal de la prévoyance professionnelle était politiquement explosive, a reconnu le chef du Département fédéral de justice et police (DFJP) hier devant la presse. Il ne fallait toutefois plus attendre davantage pour cesser d'imposer aux caisses un rendement de 4% qu'elles n'arrivent plus à assurer depuis des années, selon elle.

Flexibilité du taux

Le taux ne doit pas être réduit uniquement en faveur de certains assureurs, a souligné le ministre. Toutes les caisses opèrent sur le même marché. Mme Metzler a également insisté sur la flexibilité nécessaire du taux, estimant que le minimum pourrait à l'avenir être fixé à plus de 4% si la situation économique le permet.

Malgré la vague de protestations, le Conseil fédéral ne devrait pas revenir sur sa décision. Le chef du DFJP part en effet du principe que le gouvernement, lorsqu'il rendra sa décision définitive fin août, ne s'éloignera pas beaucoup du taux de 3% annoncé.

La conseillère fédérale a en



Ruth Metzler s'est expliquée hier au côté du directeur de l'Office fédéral des assurances privées, Peter Pfund.

PHOTO KEYSTONE

outre rejeté le reproche d'avoir cédé à certains lobbys. «Je ne suis pas sensible au lobbying», a-t-elle déclaré, soulignant n'avoir aucun contact institutionnalisé avec les assureurs.

Selon elle, les lobbyistes s'adressent d'ailleurs davantage au Parlement qu'au Conseil fédéral. Reconnaisant s'être entretenue avec le président du conseil d'administration de Rentenanstalt/Swiss Life, Andres Leuenberger, un jour avant la décision du Conseil fédéral, Ruth Metzler a assuré que son opinion sur la baisse

du taux était déjà faite auparavant.

L'Office fédéral des assurances privées (Ofap), qui dépend du DFJP, se doit quant à lui de garder certains contacts pour assurer sa mission de surveillance, a-t-elle ajouté. Il devra toutefois remettre d'ici à fin septembre un rapport pour vérifier s'il a subi ces derniers temps des pressions de la part des assureurs. Le document ne sera pas rendu public.

L'Ofap ne s'oppose pas à davantage de transparence, a soutenu pour sa part son directeur

Peter Pfund. Selon lui, l'office n'a pas communiqué certains chiffres car il ne les possédait pas. Une expertise devra néanmoins éclaircir quelles sont les données dont il a besoin pour remplir sa mission et déterminer celles qu'il n'a pas recoltées.

Mme Metzler attend parallèlement des assureurs qu'ils observent toute la transparence nécessaire. Une autre expertise devra se pencher sur la répartition des compétences entre l'Ofap et l'Office fédéral des assurances sociales (Ofas) pour

Frontaliers inquiets

Une association de travailleurs frontaliers dénonce la baisse du taux d'intérêt minimal garanti sur le deuxième pilier décidée par le Conseil fédéral. Le Groupement transfrontalier européen (GTE) dénonce la gestion opaque des caisses de retraite privées suisses. Les travailleurs frontaliers sont assujettis au système de retraite suisse, rappelle la GTE dans un communiqué publié hier. L'association participera «aux manifestations qui vont être menées par les organisations représentatives de salariés en Suisse».

Par ailleurs, certains experts estiment que l'«erreur de communication» du Conseil fédéral a été commise volontairement. Le politologue bernois Andreas Ladner pense qu'en publiant sa décision préalable, le Conseil fédéral a probablement cherché à provoquer une procédure de consultation «express»./ats

la surveillance de l'activité des caisses de pensions.

Selon Peter Pfund, la pratique actuelle veut que les fondations collectives ne soient pas sous le contrôle de l'Ofap, mais de l'Ofas ou des cantons./ats

Requête de Friederich

Enquête ■ Remise en liberté demandée

L'ambassadeur de Suisse au Luxembourg Peter Friederich a demandé sa remise en liberté, a indiqué son avocat hier. Le Ministère public de la Confédération (MPC) ne s'est pas encore prononcé sur cette requête.

«Nous avons demandé lundi dernier, de manière informelle, l'accord du MPC pour la remise en liberté de Peter Friederich. Le procureur général suppléant de la Confédération, Claude Nicati, a réservé sa réponse en raison d'actes d'instruction», a expliqué Jean-René Mermoud, l'avocat de Peter Friederich. «Si nous n'obtenons pas de réponse d'ici à lundi prochain, nous déposerons une demande formelle auprès de l'autorité compétente», a indiqué le défenseur.

«Disposé à coopérer»

«Peter Friederich est disposé à coopérer de manière totale avec les enquêteurs. Il ne comprend toutefois pas pourquoi on le maintient en détention», a relevé l'avocat. Regrettant que son client soit maintenu isolé, Me Mermoud a affirmé qu'il n'avait pas accès au dossier. Le porte-parole du MPC Hansjürg Mark Wiedmer n'a pas voulu s'exprimer sur la demande de remise en liberté du diplomate. Il s'est également refusé à commenter les accusations de l'avocat. «Nous suivons les règles de la procédure pénale», s'est-il contenté de déclarer.

Peter Friederich a été arrêté

le 8 juillet à Berne, alors qu'il se trouvait en vacances en Suisse. La justice le soupçonne de blanchiment et de faux dans les titres. Le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) a indiqué mardi que le diplomate avait été suspendu de ses fonctions «à titre provisoire». Livio Zanolari, porte-parole du DFAE, a précisé hier que cette mesure signifiait que Peter Friederich ne pouvait pas exercer ses fonctions de chef de mission. «Ses rapports de travail avec la Confédération ne subissent toutefois aucun changement. Par conséquent, Peter Friederich touche toujours son salaire», a précisé le porte-parole.

Présomption d'innocence

Et ce dernier de répéter que l'ambassadeur bénéficie toujours de la présomption d'innocence. Selon les chiffres cités par Livio Zanolari, un ambassadeur suisse touche un salaire annuel situé entre 180.000 et 250.000 francs par an.

L'intérim à la tête de l'ambassade de Suisse au Luxembourg est assuré par Pascal Décosterd, jusqu'ici premier collaborateur de la représentation diplomatique. Interrogé par l'ATS, le remplaçant n'a pas souhaité commenter les soupçons qui pèsent sur Peter Friederich. Il a assuré que cette affaire «n'entrave en rien le fonctionnement de l'ambassade». /ats

La conjoncture restera morose

Baromètre ■ Economiesuisse revoit ses prévisions à la baisse. La croissance ne dépassera pas 1%

De Berne
Stéphane Sieber

Morosité économique: le creux de la vague n'est vraisemblablement pas encore atteint. C'est Economiesuisse – la Fédération des entreprises suisses – qui annonce cette mauvaise nouvelle dans son rapport semestriel publié hier. Au lieu de 1,5% comme elle l'espérait au début de l'année, la croissance ne devrait pas dépasser 1% en 2002. Seules la chimie et l'horlogerie respirent l'optimisme.

L'industrie accuse le coup

Le contexte récent, c'est une conjoncture mondiale anémique, une situation géopolitique instable et la faiblesse des marchés boursiers – le scandale Enron. A ces trois facteurs négatifs s'est encore ajouté, pour les exportateurs suisses, un franc fort. Voire surévalué. Résultat: au premier trimestre, la production industrielle a chuté de 8,8%. Et pendant les cinq premiers mois, les exportations ont baissé de 3,4% en termes nominaux.

Le tourisme aussi a accusé le coup. Les nuitées ont été inférieures de 6,6% à celles de l'année précédente. Les activités de construction se sont développées très timidement. Même l'assèchement du marché n'a pas empêché la construction de logements de

stagner (trop peu de terrains, trop de procédures, fiscalité). Au total, l'emploi a reculé de 0,3% pendant le premier trimestre. Les seuls points positifs ont été la consommation soutenue et la stabilité des prix.

Principal client menacé

La vigueur d'une éventuelle reprise en Suisse dépendra d'abord de l'économie mondiale. Or, aux Etats-Unis, la robuste croissance de 6,1% du premier trimestre ne se maintiendra pas. Au vu des derniers développements, Economiesuisse juge plus réaliste de tabler sur 2,5% pour toute l'année. Et s'il est vrai que cette bonne santé devrait rayonner, la conjoncture ne s'améliorera cependant que lentement en Europe. En Allemagne notamment – le principal client de la Suisse –, elle risque d'être compromise par un euro trop fort. Ailleurs, le Japon reste dans une situation difficile, même si le gouvernement s'engage sur la voie de réformes. Les perspectives sont bonnes en Asie du Sud-Est, de même qu'en Europe centrale et orientale. Elles le sont moins en Amérique latine.

Un autre facteur déterminant sera la poursuite de la politique monétaire expansive de la Banque nationale suisse (BNS). La différence des taux d'intérêt entre la zone euro et la Suisse

devrait exercer une pression à la baisse sur le franc, de même qu'une politique plus restrictive de la Banque centrale européenne dictée par une inflation trop élevée – la tendance actuelle de l'euro lui laissant une marge de temps.

Au milieu de ces contrastes, l'ambiance n'est pas la même partout. La confiance règne dans la chimie et dans l'horlogerie. Dans l'alimentaire, les matières plastiques, le papier et le textile, c'est la retenue. Et l'inquiétude est vive dans les machines, la métallurgie et l'électronique. Là, on admet qu'une demande étrangère plus soutenue devrait favoriser les exportations. Mais on relève en même temps que les surcapacités mondiales de production vont encore peser sur les biens d'investissement.

Un moteur intact

Dans la construction, on s'attend au mieux à une stabilisation à un bas niveau. En revanche, le tourisme pourrait profiter de l'engouement des Suisses pour des vacances dans leur propre pays (avec l'effet Expo). Enfin, la consommation intérieure restera le moteur de la croissance. Elle devrait avoir grimpé de 2% sur l'ensemble de l'année. Grâce à un climat de consommation intact et à une légère augmentation du revenu des ménages./STS

TURQUIE

La bourse salue l'annonce d'élections

Le Parti de la gauche démocratique (DSP) du premier ministre turc Bulent Ecevit a perdu trois nouveaux députés hier, alors que le ministre de l'Economie Kemal Dervis réaffirmait son intention de rester à son poste et que la Bourse d'Istanbul remontait, au lendemain de l'annonce de législatives anticipées le 3 novembre. L'indice Istanbul 100 avait ainsi regagné 10% en fin d'après-midi pour repasser au-dessus des 10.000 points pour la première fois depuis le début juin. Il avait perdu presque 20% depuis que Bulent Ecevit était tombé malade en mai. Jusqu'à mardi, le chef du gouvernement refusait de quitter son poste avant la fin de son mandat, en 2004, malgré les démissions en série de ses ministres.

Le DSP a perdu la majorité au Parlement mardi, après le départ de près de la moitié de ses députés en dix jours. Du coup, la coalition gouvernementale DSP-MHP (Parti de l'action nationaliste)-Anap (Parti de la Mère Patrie, centre droit) ne possède plus que 272 des 550 sièges après les nouvelles démissions d'hier. L'opposition ne peut toutefois pas demander un vote de censure pour renverser le gouvernement, car il lui manque 10 voix./ap

Opération éclair de l'armée espagnole

Perejil ■ Un commando des forces spéciales a délogé les soldats marocains qui campaient sur l'îlot. Rabat proteste et en appelle à la Ligue arabe

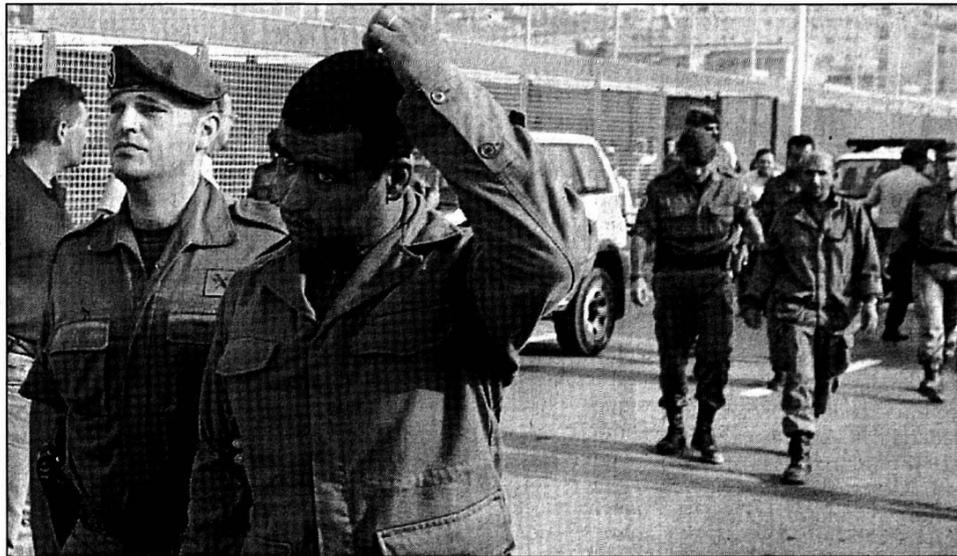
L'Espagne est intervenue militairement hier le long des côtes marocaines pour déloger de l'îlot de Perejil les soldats marocains qui y campaient depuis une semaine. Madrid s'est prévalu face à la colère de Rabat du soutien de la communauté internationale.

L'Espagne a déclenché à l'aube l'opération des forces spéciales dont 28 membres ont, en une heure, débarqué sur l'île, désarmé et capturé sans heurts les six militaires marocains présents. L'armée a ensuite hissé le drapeau espagnol. Aucun coup ne feu n'a été échangé sur l'îlot, selon Madrid.

Retrait exigé

Le Maroc a aussitôt exigé le «retrait immédiat et sans condition des forces espagnoles de l'îlot», un rocher de 13,5 hectares à moins de 200 mètres de la côte marocaine. Rabat en a appelé à la Ligue arabe, à l'Organisation de la Conférence islamique et à plusieurs «pays amis».

Le Ministre marocain des affaires étrangères a également affirmé avoir saisi le Conseil de sécurité de l'ONU. Cependant, indiquait-on hier de sources diplomatiques au siège de l'organisation, aucune démarche ma-



Les six soldats marocains se trouvant encore sur l'îlot ont été transférés à Ceuta, où ils ont été pris en charge par la garde civile espagnole avant d'être reconduits en territoire marocain.

PHOTO KEYSTONE

rocaïne n'avait encore été faite auprès du Conseil.

L'Espagne, forte du soutien exprimé avant l'opération militaire par l'Union européenne et l'Otan, s'est targuée de «l'aval de la communauté internationale». Madrid a agi en «légitime défense», selon les termes de son ministre de la Défense Federico Trillo.

La ministre espagnole des Affaires étrangères Ana de Pa-

lacio a dans le même temps assuré que l'intervention des forces d'élite n'avait d'autre but que de restaurer la situation antérieure au débarquement marocain du 11 juillet. Auparavant, Perejil (ou Leila, ainsi que l'appellent les Marocains) était vierge de toute présence militaire.

Madrid «ne souhaite pas maintenir une présence militaire permanente» sur l'îlot, a assuré

Mme de Palacio, et il y sera mis fin «dès que possible». «L'objectif de l'Espagne était de rétablir le règne de la loi et le statu quo», a déclaré Ana de Palacio.

Proposition de bons offices

Le président de la Commission européenne Romano Prodi a affirmé la nécessité de «retourner à la situation qui prévalait avant ces événements». Il a aussi proposé les bons offices

de l'UE pour «faciliter ce dialogue».

L'Espagne a été appelée à «retirer ses troupes et à entrer dans des négociations urgentes avec le Maroc» par le secrétaire général de la Ligue arabe, Amr Moussa.

Face à Rabat qui s'est étonné d'une action «au moment où des discussions étaient engagées, et que le Maroc et l'Espagne s'étaient entendus pour résoudre la crise par la voie diplomatique», Ana de Palacio a qualifié de «claire provocation» le remplacement, mardi, des gendarmes postés sur l'île. Des «membres de l'infanterie de marine» marocaine avaient pris le relais.

En fin d'après-midi, un face-à-face entre plusieurs unités navales militaires espagnoles, d'un côté, et un unique navire de guerre marocain était visible au large de l'îlot.

Depuis plus d'un an, les relations hispano-marocaines sont en crise, avec le rappel à Rabat, en octobre dernier, de l'ambassadeur du Maroc à Madrid. Le contentieux porte notamment sur la pêche, l'immigration clandestine et le Sahara occidental, le Maroc estimant Madrid favorable au Front Polisario./afp-reuter

Arafat veut jouer les prolongations

Proche-Orient ■ Le leader palestinien a l'intention de se présenter à l'élection présidentielle de janvier prochain

Yasser Arafat a affirmé hier qu'il se présenterait à l'élection présidentielle en janvier prochain. Cette annonce intervient alors que Washington se trouve isolé face aux autres membres du «quartette» sur le sort du président palestinien.

«Bien sûr, si la direction palestinienne me le demande», a affirmé Yasser Arafat au correspondant de la télévision égyptienne qui lui demandait s'il comptait se présenter aux élections. «Je dois consulter le comité exécutif et le Conseil central (de l'Organisation de libération de la Palestine), puis après je me présenterai. C'est impératif», a-t-il souligné. George W. Bush avait demandé le 24 juin aux Palestiniens d'élire une nouvelle direction pour mettre Yasser Arafat à l'écart.

Bush persiste

C'est la première fois que Yasser Arafat fait part de son intention de se présenter à la prochaine présidentielle palesti-

nienne. Son annonce intervient alors que les Etats-Unis se sont trouvés isolés mardi soir à New York face au reste des membres du «quartette» sur le Proche-Orient (ONU, UE, Russie) concernant son sort.

«Je pense que nous faisons des progrès», a déclaré malgré

tout George W. Bush hier lors d'une conférence de presse à la Maison-Blanche. Il a critiqué nommément le président de l'Autorité palestinienne: «En ce qui me concerne, je l'ai dit clairement, M. Arafat a échoué. Je le pense toujours, et je sais que le peuple

palestinien serait mieux servi par une nouvelle direction».

Washington et Tel-Aviv intensifient leur campagne pour la mise à l'écart du président palestinien et pour rallier les pays arabes, afin de convaincre Arafat de se contenter d'un poste symbolique./afp-reuter



Hier à Ramallah, des soldats israéliens aux prises avec un militant pacifiste étranger qui s'était couché devant le char.

PHOTO KEYSTONE

Bruxelles menace la France de sanctions

Bœuf britannique ■ Pression pour obtenir la levée de l'embargo

Bruxelles a accru hier la pression sur Paris dans l'affaire du bœuf britannique. La Commission européenne a demandé à la Cour européenne de justice (CEJ) d'infliger à la France une astreinte de 158.250 euros par jour si elle persiste à refuser de lever son embargo.

C'est la deuxième fois que la Commission saisit la CEJ pour obliger les autorités françaises à se conformer à la législation communautaire. Une première procédure a abouti à une condamnation de la France en décembre 2001.

La Cour basée à Luxembourg avait alors déclaré «illécite» le maintien de l'embargo par la France sur le bœuf britannique, levé depuis août 1999 à l'échelle européenne.

Expertise attendue

Depuis ce jugement, la France est «tenue d'appliquer les règles européennes et de permettre la reprise des importations de la viande bovine et des produits bovins britanniques correctement marqués», a rappelé hier la Commission. Mais, malgré les mises en garde répétées, Paris n'a pas modifié sa position.

Le Ministère de l'Agriculture a même réaffirmé hier qu'il ne bougerait pas sur ce dossier avant un avis de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments. Cette expertise doit être publiée en septembre.

Il est temps «d'augmenter le degré de menace», a-t-on expliqué de source européenne

proche du dossier, tout en soulignant que le but de la Commission «n'est pas de faire payer la France, mais de l'obliger à respecter les décisions communes».

La Commission déterminée

Preuve de sa détermination, la Commission a demandé à la CEJ de traiter sa nouvelle demande en «procédure accélérée». Elle a néanmoins précisé que l'astreinte journalière ne sera payable que si la France ne s'est pas conformée à la législation communautaire «lorsque la Cour rendra son arrêt».

Une procédure accélérée met trois mois pour aboutir – et ne serait donc pas bouclée avant la décision française attendue en septembre – contre plus de 18 mois en moyenne pour une procédure normale.

Il revient toutefois à la CEJ de choisir le type de procédure qu'elle entend appliquer. En outre, le montant de l'astreinte suggéré par la Commission n'est qu'indicatif et ne lie pas la Cour.

Satisfaction à Londres

Le gouvernement britannique a salué l'initiative «bienvenue» de la Commission, tout en appelant Paris à prendre «une décision rapide».

La France applique un embargo sur les importations de viande de bœuf britannique depuis mars 1996, à la suite de l'annonce d'une possible transmission de la maladie de la vache folle à l'homme./afp-reuter

Attentat à Tel-Aviv

Un attentat à la bombe, semble-t-il dû à des kamikazes, a secoué le cœur de Tel-Aviv hier soir. La radio d'Israël faisait état d'au moins six morts et d'une trentaine de blessés. Selon un témoin, il s'agit d'un attentat-suicide: l'homme a dit avoir vu un kamikaze se faire sauter. D'autres sources parlaient de deux kamikazes. Les ambulances et la police se sont précipitées sur les lieux./ap

EN BREF

VACLAV HAVEL ■ Visite écourtée. Le président tchèque Vaclav Havel a dû écourter pour des raisons de santé sa visite en France et rentrer d'urgence à Prague. Il souffre de problèmes respiratoires et devait être hospitalisé à son retour dans la capitale tchèque. M. Havel a déjà eu plusieurs problèmes de santé par le passé. Il avait notamment frôlé la mort en 1996 à la suite d'une intervention chirurgicale./reuter

SOUDAN ■ Condamnations à mort. Une juridiction d'exception soudanaise a condamné à mort hier 88 personnes dans la ville de Niyala, dans l'Etat du Darfour du sud. Elles étaient accusées d'être impliquées dans le meurtre de plus de 100 villageois lors de heurts entre deux tribus en mai. Le tribunal, mis en place en vertu de l'état d'urgence, a accordé «un délai d'une semaine» à ces personnes pour faire appel./afp

RUSSIE ■ En mémoire du tsar. Des processions religieuses ont célébré à travers toute la Russie le 84e anniversaire de l'assassinat du tsar Nicolas II et de la famille impériale par les Bolcheviques. Plusieurs milliers de personnes se sont recueillies à cette occasion. Une cérémonie s'est notamment déroulée à Ekaterinbourg, dans l'Oural. Elle s'est terminée par un service religieux sur les lieux de l'exécution./afp

TRICHET ■ Le parquet ne fera pas appel. Le parquet de Paris ne fera pas appel du renvoi devant le tribunal correctionnel du gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, dans l'affaire du Crédit Lyonnais. Le procès devrait avoir lieu, au plus tôt, au cours du deuxième trimestre 2003. Jean-Claude Trichet est le candidat de la France pour succéder à la tête de la BCE au Néerlandais Wim Duisenberg./afp

Semestre difficile pour Georg Fischer

Schaffhouse ■ Recul général. Agie Charmilles a aussi souffert

Le groupe industriel schaffhousois Georg Fischer a été à la peine au premier semestre de cette année qui est aussi celle de son 200e anniversaire. Et Agie Charmilles, qu'il contrôle à 70%, a souffert encore davantage.

Le bénéfice net de Georg Fischer, actif dans les équipements destinés à l'industrie automobile, la technique de production, les systèmes de tuyauterie et la construction d'installations, a ainsi fondu à 5 millions de francs, contre 73 au premier semestre 2001. Les ventes ont baissé de 15% à 1,732 milliard. Quant au résultat d'exploitation avant intérêts et impôts, il a reculé d'un tiers à 42 millions, a annoncé le groupe hier.

Agie Charmilles, présent à Meyrin (GE) avec Charmilles



Martin Huber, PDG de Georg Fischer, espère éviter de nouveaux licenciements.

PHOTO ARCH-KEYSTONE

Technologies, a pour sa part vu son chiffre d'affaires se contracter de 25% à 500,1 millions de francs durant la période sous revue. Son bénéfice net s'est recroquevillé à 700.000 francs contre 26,2 millions au premier semestre 2001./ats

Bayer cède ses arômes et parfums à un groupe d'investissements

Transaction ■ Le genevois Givaudan rate le coche, mais son action bondit à la Bourse suisse

Le groupe chimique et pharmaceutique allemand Bayer vend sa filiale parfums et arômes Haarmann & Reimer (H&R) au groupe d'investissements EQT Northern Europe. Le genevois Givaudan, qui n'avait jamais caché son intérêt, passe à côté.

Le prix de la transaction s'élève à 1,66 milliard d'euros (2,4 milliards de francs), a indiqué Bayer hier. Sitôt après l'annonce, l'action Givaudan a bondi de 6% à 598 francs à la Bourse suisse. Des analystes avaient exprimé des craintes selon lesquelles le groupe genevois aurait eu à payer un prix trop élevé, ce qui aurait dilué ses bénéfices. Givaudan, qui s'estime «sous-potentialisé», a affiché clairement ces derniers mois son intention de procéder à des acquisitions.

Le rachat de H&R constituait une opportunité, «mais elle ne s'est pas réalisée», a observé le porte-parole du

groupe Peter Wullschlegler, interrogé par l'ATS. L'autre spécialiste genevois, Firmenich, était également sur les rangs.

Givaudan est numéro deux mondial du secteur, derrière l'américain International Flavors and Fragrances (IFF), et ses ambitions restent intactes. Le groupe mise entre autres sur la croissance organique, qui passe notamment par «l'innovation, la conquête de parts de marché et le renforcement de sa position dans la région Asie-Pacifique», relève son porte-parole.

Fusion annoncée

Séparé de Bayer, H&R devient un des leaders mondiaux du secteur, sous la houlette d'EQT Northern Europe. Celui-ci prévoit en effet dans un second temps de fusionner l'entité avec la société allemande Dragoco. Ensemble, H&R et Dragoco réaliseront un chiffre d'affaires pro forma de 1,245 milliard

d'euros, selon les données 2001.

H&R a réalisé l'an dernier des ventes pour 872 millions d'euros, celles de Dragoco s'élevant à 372 millions. Les deux entreprises sont basées dans la même ville allemande de Holzminden.

EQT Northern Europe, groupe de fonds spécialisés dans le «private equity» soutenu par le suédois Investor AB, détient 76% de la nouvelle société. Celle-ci occupera 5800 employés. A titre de comparaison, Givaudan en compte environ 5000.

La cession permet à Bayer de poursuivre son recentrage sur la chimie et l'allégement de sa dette, relève le patron du groupe Werner Wenning. La société sise à Leverkusen a connu une année noire en 2001, avec notamment le retrait forcé de son anticholestérol vedette Lipobay./ats-afp

Poursuite de la croissance

LVMH a poursuivi sa croissance au premier semestre 2002. Par rapport à la même période de l'an passé, le numéro un mondial du luxe a accru ses ventes de 2% à 5,823 milliards d'euros (8,54 milliards de francs). Le résultat d'exploitation devrait lui progresser de 15%.

A taux de changes constants, la progression du chiffre d'affaires ressort à 4%, a précisé hier Louis Vuitton Moët Hennessey (LVMH). Le groupe français attribue cette croissance aux «très bonnes performances des vins et spiritueux et de Louis Vuitton».

L'amélioration des résultats dans la distribution sélective et les ventes de la chaîne de parfumeries Sephora aux Etats-Unis ont également apporté leur soutien à la croissance. En revanche, le pôle montres et joaillerie affiche un recul de 3% du chiffre d'affaires.

Pour la suite de l'exercice, LVMH table sur un second semestre plus favorable que le premier en raison du lancement de nouveaux produits./ats-afp

Revers pour les banques

Les banques ne peuvent plus bloquer l'entraide judiciaire internationale par des recours déposés dans l'intérêt de leurs clients. C'est ce qu'a décidé le Tribunal fédéral dans un arrêt concernant une banque genevoise. Le recours avait trait à des documents concernant des comptes bancaires que la France avait réclamés dans l'affaire Sempap, affaire dans laquelle le nom de Jacques Chirac est apparu à plusieurs reprises. L'arrêt publié hier se rapporte à trois demandes d'entraide judiciaire qu'un juge d'instruction

français a déposées dans le cadre de l'affaire Sempap, pour éclaircir les transactions financières ayant transité par les banques suisses. La Sempap - ou Société d'économie mixte parisienne de prestations - était chargée des travaux d'imprimerie de la mairie de Paris entre 1986 et 1996, alors que Jacques Chirac était maire.

Dans son arrêt, le TF se fonde sur la loi fédérale sur l'entraide internationale en matière pénale qui, depuis sa révision en 1997, limite fortement la légitimation à recourir/ap

LONZA ■ Bénéfice en hausse.

Lonza a accru sa rentabilité au premier semestre 2002. Par rapport à la même période de l'an passé, le groupe bâlois de spécialités chimiques a vu son bénéfice net progresser de 5,2%, à 161 millions de francs. Les ventes ont légèrement augmenté. Pour l'ensemble de l'exercice 2002, le groupe affiche son optimisme malgré la morosité conjoncturelle. Lonza table sur une progression du bénéfice./ats

MICRONAS ■ Fléchissement de la rentabilité.

Malgré des ventes en hausse, Micronas a vu sa rentabilité fléchir légèrement au premier semestre 2002. Le fabricant de semi-conducteurs a dégagé un bénéfice net de 23,2 millions de francs, contre 24,5 millions au cours des six premiers mois de l'an passé. Le chiffre d'affaires net a atteint 333,5 millions, en hausse de 17,6%, a annoncé hier le groupe zurichois./ats

SR TECHNICS ■ Maintenance d'avions Swiss.

Swiss a finalement confié à SR Technics la maintenance de deux Airbus A319 et de deux A320, repris à Swissair. Après avoir mis la filiale de Swissair Group en concurrence avec une société allemande, la nouvelle compagnie nationale est parvenue à s'entendre avec la première. Les travaux rapporteront 5,66 millions de francs à SR Technics./ats

AUTOMOBILE ■ Libéralisation.

La Commission européenne a adopté hier un nouveau règlement qui libéralise le commerce et la réparation automobiles. Son objectif est de rendre ces secteurs plus concurrentiels en augmentant la liberté des concessionnaires et des garagistes à l'égard des constructeurs. La réforme annoncée à Bruxelles ne devrait pas avoir de répercussions à court terme en Suisse./ats-afp

ENBREF

LABOURSE



BCN
PRIVATE BANKING
www.bcn.ch

INDICES	bas / haut 2002	dernier	17/07
Zürich, SMI	5092.8	6740.6	5225.3
Zürich, SPI	3577.9	4643.96	3658.2
New-York, DJI	8244.87	10673.1	8473.11
New-York Nasdaq comp	1315.3	2098.88	1375.26
Francfort DAX	3825.54	5467.31	3977.75
Londres, FTSE	3860.3	5362.3	4021.9
Paris, CAC 40	3198.34	4720.04	3317.81
Tokio, Nikkei 225	9420.85	12081.43	10250.42
DJ Euro Stock 50	2611.56	3864.08	2713.73



Bourse suisse (cours en CHF)	bas / haut 2002	précédent	17/07
ABB Ltd n	10.35	18.7	12.55
Actelion Ltd	40.	81.55	46.8
Adecco n	69.55	114.25	71.8
Baloise Holding n	91.	155.5	96.5
BB Biotech	52.85	123.	61.
BK Vision	194.	384.	203.
BT & T Time	47.5	103.	49.
Charles Voegele Holding	43.	72.8	47.
Ciba Spéc. Chimiques n	103.25	128.	108.
Cicorel Holding n	36.	62.95	41.
Cie fin. Richemont	27.15	41.25	28.6
Clariant n	28.5	30.85	29.95
Crédit Suisse Group n	34.7	74.25	36.3
Crossair n	37.	57.5	44.5
Ems-Chemie Holding	61.10	65.50	62.10
ESEC Holding n	135.	249.	151.75
Fischer (Georg) n	241.	370.	258.
Foro Hid n	450.	588.	485.
Givaudan n	500.	629.	564.
Helvetia-Patria Holding n	176.	282.	178.
Hero p	167.	212.	170.
Holcim Ltd	296.	394.	301.
Julius Baer Holding p	368.	616.	379.
Kudelski SA n	36.3	105.25	41.3
Logitech International n	58.5	83.85	63.05
Lonza	96.	121.	100.
Moevenpick	450.	560.	528.
Nestlé n	314.	397.	320.
Nextrom	40.	124.	40.
Novartis n	54.2	69.1	56.
Pargesa Holding p	2650.	3725.	2670.
Phonak Holding n	18.	43.4	19.4
Publigruppe n	266.	446.	290.
REG Real Estate Group	114.	171.25	118.75
Rentenanstalt n	37.75	100.5	94.5
Rieter Holding n	277.	749.	290.
Roche Holding bj	330.	406.	359.5
Roche Holding p	105.	138.25	109.5
Seron SA b	130.	191.	175.5
Sulzer n	860.	1537.	900.
Sulzer SA n	250.	376.	288.
Sulzer Médica n	69.5	255.	181.
Surveillance n	257.5	530.	407.
Swatch group n	22.05	36.85	23.2
Swatch group p	110.	173.	112.25
Swisscom n	416.	519.	438.
Syngenta SA n	78.25	109.75	81.55
UBS n	62.8	84.65	65.6
UBS p	65.1	90.	65.25
Unaxis Holding n	148.	210.5	156.
Von Roll Holding p	2.6	5.2	2.61
Vontobel Holding p	28.75	46.75	29.
Zurich Fin. Serv. n.	195.	429.	206.

Bourses européennes (cours en EUR)	bas / haut 2002	précédent	17/07
ABN Amro (NL)	14.15	22.5	14.92
Accor (F)	32.3	49.	33.6
Aegon (NL)	16.4	30.25	17.
Ahold (NL)	14.53	32.15	15.7
Air Liquide (F)	133.	160.	137.7
AKZO-Nobel (NL)	39.1	54.5	39.48
Alcatel (F)	5.43	21.62	6.29
Allianz (D)	162.	287.85	174.
Allied Irish Banks (IRL)	10.9	15.95	12.3
Aventis (F)	58.	85.95	61.7
AXA (F)	13.03	26.09	13.67
Banco Bilbao Vizcaya (E)	9.95	14.21	10.14
Bayer (D)	27.9	40.79	29.3
BT Group (GB) £	1.664	3.638	2.33
Carrefour (F)	41.36	58.8	42.52
Cie de Saint-Gobain (F)	39.25	49.	39.5
DaimlerChrysler (D)	40.35	55.35	45.4
Deutsche Bank (D)	61.45	82.65	63.75
Deutsche Telekom (D)	11.75	19.75	12.1
Deutsche Telekom (D)	8.19	20.41	11.
E.ON (D)	51.55	60.2	52.85
Electrabel (B)	216.3	259.	222.5
Elf Aquitaine (F)	177.3	212.5	177.3
Elsevier (NL)	11.32	16.05	11.6
Endesa (E)	12.	18.03	12.38
ENI (I)	13.51	17.29	14.61
France Telecom (F)	8.6	48.16	13.68
Glaxosmithkline (GB) £	10.58	18.09	11.47
Groupe Danone (F)	123.5	150.4	124.2
ING Groep (NL)	19.93	31.32	20.9
KLM (NL)	10.8	18.84	10.95
KPN (NL)	3.82	6.44	4.5
L'Oréal (F)	67.	88.3	70.1
LVMH (F)	38.5	61.6	41.25
Mannesmann (D)	211.1	225.	217.
Metro (D)	23.8	42.7	25.22
Nokia (FI)	11.7	30.3	13.9
Philips Electronics (NL)	22.1	36.2	23.5
Pinault-Printemps-Redoute	75.6	154.7	78.65
Prudential (GB) £	4.245	8.15	4.625
Repsol (E)	10.65	16.2	11.35
Royal Dutch Petroleum (NL)	43.	63.2	44.7
RWE (D)	35.55	44.	36.2
Schneider (F)	43.26	59.85	44.2
Siemens (D)	53.7	79.7	56.
Société Générale (F)	50.1	81.4	53.6
Telefonica (E)	7.73	15.5	8.88
Total (F)	137.3	179.4	141.6
Unilever (NL)	53.7	72.5	55.65
Vivendi Universal (F)	13.9	64.4	15.5

Bourses Nord-américaines (cours en USD)	bas / haut 52sem.	précédent	17/07
Aluminium Co of America	27.36	42.	28.76
American Express Co.	24.2	44.91	33.88
American Tel & Tel Co.	9.09	21.36	10.19
Baxter Intl Inc.	38.3	59.9	41.15
Boeing Co.	27.6	58.8	40.87
Caterpillar Inc.	40.25	59.99	43.
Chevron Corp.	77.11	93.75	78.38
Citigroup Inc.	34.51	52.2	36.2
Coca Cola Co.	43.5	57.91	50.37
Dell Computer Corp.	16.01	30.52	26.19
Du Pont de Nemours	32.84	49.8	41.15
Eastman Kodak co.	24.4	47.3	28.6
Exxon Mobil	33.87	44.58	35.2
Ford Motor Co.	12.21	25.93	12.38
General Electric Co.	26.4	47.45	27.55
General Motors Corp.	39.17	68.17	45.84
Goodyear Co.	15.88	32.1	16.54
Hewlett-Packard Co.	12.5	26.97	14.26
IBM Corp.	66.1	128.39	69.01
Intel Corp.	16.26	36.78	18.44
International Paper Co.	30.7	46.2	39.55
Johnson & Johnson	45.56	65.89	50.1
McDonald's Corp.	25.	31.	26.05
Merck & Co. Inc.	42.1	71.5	44.01
Microsoft	47.5	73.	51.25
3M Co.	85.86	130.6	115.9
Pfizer Inc.	39.54	53.5	40.5
Pfizer Inc.	26.89	44.04	28.55
Philip Morris Co. Inc.	40.3	57.79	42.49
Procter & Gamble Co.	67.	94.75	81.25
Sears, Roebuck & Co.	29.9	59.9	44.75
Silicon Graphics Inc.	0.31	4.85	1.37
United Technologies Corp.	40.1	77.75	61.9
Wal-Mart Stores	41.5	63.94	48.88
Walt Disney Co.	15.5	28.3	17.65
Yahoo! Inc.	8.02	21.35	13.76

Fonds de placement (cours différenciés)	précédent	dernier
Swissca Emer. Markets CHF	95.6	94.35
Swissca Switzerland CHF	214.85	209.8
Swissca France EUR	25.45	98.6
Swissca Great-Britain GBP	138.2	139.15
Swissca Europe CHF	149.9	149.9
Swissca Green Invest CHF	82.5	81.8
Swissca IFCA	292.	291.5
Swissca VALCA	234.05	231.05
Swissca PF Income CHF	116.84	116.8
Swissca PF Yield CHF	131.11	130.09
Swissca PF Yield EUR	96.26	95.91
Swissca PF Balanced CHF	146.19	143.92
Swissca PF Balanced EUR	91.56	90.04
Swissca PF Growth CHF	173.62	169.68
Swissca PF Growth EUR	77.5	77.05
Swissca PF Equity CHF	192.38	185.71
Swissca PF GI Balanced CHF	132.73	132.1
Swissca PF GI Equity EUR	74.46	73.88
Swissca Bond SFR	92.95	93.
Swissca Bond INTL	93.2	92.8
Swissca BI CHF	103.85	103.86
Swissca BI GBP	61.78	61.81
Swissca BI EUR	62.15	62.02
Swissca BI USD	104.87	104.98

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Alcoolisme. Service médico-social, Parc 117, information, prévention et traitement de l'alcoolisme, lu-ve, 919 62 11. Alcooliques anonymes, C.P. 14, 2301 La Chaux-de-Fonds, 0848 848 846. Groupe familial Anon, aide aux familles d'alcooliques, 0848 848 833, tarif interurbain, (24h/24h).

Allô cancer. Pour les personnes atteintes du cancer et leurs proches, gratuit et anonyme, lu-ve 16-19h, 155 42 48.

Amicale des malentendants et des devenus sourds. Rencontres mensuelles et séances de lecture labiale (complément essentiel à votre prothèse auditive), Lysiane Wicky, C.P. 1557, 2301 La Chaux-de-Fonds, fax 968 21 36.

Aspedah. Parents d'enfants hyperactifs-et/ou avec déficit d'attention. Rép.-fax 969 26 06. Ma 9-11h, 968 56 42. Me 19h30-21h30, 969 26 08. Je 8-10h30, 913 56 23.

Association sesame. Aide et soutien aux personnes en deuil. Case postale 1455, 2301 La Chaux-de-Fonds. Permanence téléphonique les mercredi et dimanche de 20h à 22h. Groupes de parole ou entretien individuel sur demande. Tél 724 06 05. <http://go.to/sesame>

Association suisse des invalides. Procap. Section La Chaux-de-Fonds, rue du Vieux-Cimetière 5, tél/fax 032 968 00 33. Lu-je 14-17h30 et ve 8-12h.

Association à la trottinette. Espace de rencontre parents et enfants (0-5 ans), Serre, 24. Lu 14h30-17h, ma/je 9h30-11h30. Contact: 914 52 60.

Avivo. 968 68 03 ou 913 50 85. **Centre de consultation Lavi.** Service d'aide aux victimes d'infractions, av. Léopold-Robert 90, 919 66 52, lu-ve 8h-11h30/14h-17h.

Centre social protestant. Consultations sociales, juridiques, conjugales, pour toute nationalité. Temple-Allemand 23, lu-ve 8-12h, 13h30-17h30, 968 37 31. Vestiaire, 968 18 19. La boutique Habillerie, Soleil 2, ma/me/ve 14-18h, sa 9-11h. Vieux puits, Puits 1, me/ve 14-18h, sa 9-11h. Le Bouquiniste, angle Versoix-Soleil, ma-ve 14-18h, sa 9-11h. Bouquiniste, Soleil 2, ma-ve 14-18h, sa 9-11h.

Centre de loisirs. Pour enfants: ferme Gallet, lu/ma/je/ve 16-18h, me 15-18h, 913 96 44.

Centre psycho-social neuchâtelois. Consultations rue Sophie-Maire 29, lu au ve de 8h-12h/14h-18h. Sa 8h-12h. di médecin de service et hôpital

Chômeurs. Association pour la défense des chômeurs: aide gratuite, démarches, conseils, recours, Serre 90, du lu au ve, 8h-11h30 et 14h-16h30, tél. et fax 913 96 33. **Club des loisirs.** Pour personnes du 3^{me} âge, 968 74 84, ou 968 16 72, ou 926 08 52.

Consultations conjugales. Rue du Collège 9, tél. 968 28 65.

Consultation et information sociales. Rue du Parc 119 La Chaux-de-Fonds. Langue portugaise: jeudi 17h30 à 18h30; langue turque: mercredi 16h à 18h; pour les Balkans: lundi 16h à 18h; pour l'Afrique: 15h à 17h.

Consultations juridiques. Serre 62, je 16-19h.

Crèches. De l'Amitié, Manège 11, lu-jeu 6-18h30, ve 6-18h, 968 64 88. Beau-Temps 8, lu-je 6h30-18h30, ve 6h30-18h, 926 87 77. Garderie d'enfants Les Bonsais «Home Les Arbres» lu-ve de 6h30 à 19h, 967 44 10.

La Farandole, Numa-Droz 155, lu-ve 6h30-18h, 913 00 22. Les Petits Loups, Progrès 13, lu-ve 7h-18h30, 968 12 33. Nurserie Petits Nouveaux, Jardinière 91, 913 77 37.

Croix-Rouge. Paix 71, 913 34 23. Service de garde de malades, conseils diététiques, baby-sitting, service des activités bénévoles (chauffeurs bénévoles, prêts de livres à domicile, etc.), 7h30-12h. Consultations nourrissons, lu/ma/je/ve 13h-16h30.

Cours sur différents domaines de la santé 913 34 25

Ecole des parents. Jardinière 15. Inscriptions pour garderie ma/ve: 914 53 07.

Entraide-chômage-services. Serre 79. Écoute, conseils, recours, les vendredis 14-17h30 ou sur rdv. Café-contact tous les lundis 14h-17h30. Tél. 913 18 19.

FRC-conseil. Fédération romande des consommateurs, Grenier 22, lu 14-17h, 913 37 09.

Soins infirmiers indépendants en psychiatrie SIIP. Soins psychiatriques à domicile. Tél. & fax 032/964 14 64. Natel 079/789 82 28.

Groupe de maintenance cardio-vasculaire. Centre Numa-Droz, entraînements lu 17h, me 12h, 913 54 58 ou 913 65 13.

Groupe régional de la SP - La Chaux-de-Fonds. Rencontre: une fois par mois. Renseignements au 926 03 45.

Habits du cœur. Serre 79, lu-ve 8h30-12h/13h30-18h. Tél. 913 18 19.

Information allaitement. 913 78 04 ou 968 46 92.

Information diabète. Paix 75, secrétariat lu-ve 14-17h, 913 13 55. **Ligue contre la tuberculose.** Serre 12, lu-ve, 968 54 55.

Mamans de jour. Marché 4, lu/ma/je 8-11h/14-17h, 968 27 48.

MCPJN. Mouvement de la condition parentale du Jura neuchâtelois. Aide en cas de séparation ou divorce, Case postale 992, 2301 La Chaux-de-Fonds. Ma 18h45-20h, Collège 9 (rez-de-chaussée).

Parents anonymes. Groupe d'entraide pour parents, 926 89 94.

Planning familial. Sophie-Maire 31, lu-12-18h, ma/ve 15-18h, me 15-19h, 967 20 91.

Pro infirmis. Marché 4, lu-ve, Service social de la Ligue contre le rhumatisme 968 83 28.

Pro senectute. Léopold-Robert 53, service social, gymnastique, natation, lu-ve 911 50 00 (le matin), fax 911 50 09. Repas à domicile, 911 50 05 (le matin).

Sages-femmes à domicile. Permanence téléphonique pour tout le canton, tous les jours de 8h à 20h, 079/280 48 28.

Samaritains. Cours, 968 92 79. Renseignements, 913 83 66.

Service d'aide familiale. Collège 11, lu-ve 8-12h/14-16h, 968 22 22.

Service d'aide aux victimes d'abus sexuels (SAVAS). Av. Léopold-Robert 90, 919 66 44. Lu-ve matin 8-12h, lu/ma/je après-midi 14-17h.

Société protectrice des animaux. Hôtel-de-Ville 9d, 968 64 24, tous les jours sur rendez-vous.

Soins à domicile. Tous les jours 967 63 41.

SOS futures mamans. 079/772 16 90 (24h/24h).

Stomatologie. Consultations sur rendez-vous, Collège 9, 722 13 23.

Tourisme neuchâtelois. Espacité 1, place Le Corbusier, lu-ve 9h-12h/13h30-17h30, sa 9h-12h. Tél 919 68 95, fax 919 62 97.

Toxicomanie. Centre de prévention et de traitement de la toxicomanie, Hôtel-de-Ville 27, lu-ve 8-12h/14-18h, 967 86 00. Urgences: s'adresser au médecin de service. Le Seuil, Industrie 22, lieu d'accueil pour toxicomanes, 968 52 42. Permanences, lu 10-17h, ma 10-21h, me 10-13h45, je 10-17h, ve 10-16h. Soupe à midi du lundi au vendredi.

Violences - Solidarité femmes - violences conjugales, rue du Marché, 8, La Chaux-de-Fonds, tél 968 60 10.

DISTRICT DU LOCLE

Association neuchâteloise «mamans de jour» district du Locle. Permanence ma/ve 9h15-10h45. Tél. 931 64 23.

Avivo. 931 76 27 et 931 57 30.

Centre de santé du Locle. 933 00 00. Ergothérapie (communes du district) 933 00 00. Ligue contre les maladies pulmonaires (communes du district) 933 00 03. Pro Senectute (communes du district) 933 00 04. Service d'aide familiale (commune du Locle) 933 00 01. Service de soins à domicile (communes du Locle, des Brenets, et de la vallée de la Brévine) 933 00 03.

Crèche. Les Diablotins, Albert-Piguet 10, 931 18 52, lundi au vendredi de 6h30 à 18h00.

Club des loisirs. Pour personnes du troisième âge, 931 24 48.

La Girandole (Centre d'accueil) Grand-Rue 21, 1^{er} étage, 931 01 71. Ma 10-15h, me 15-21h, ve 10-14h. Soupe le mardi et le vendredi.

Office social. Grand-Rue 5, lu 8-12h, ma-je 14-18h, 931 62 22. **Samaritains.** Dépôt et location d'objets sanitaires, poste de police, 931 10 17 (24h/24h). Cours, 931 41 70.

Service d'aide familiale des Montagnes neuchâteloises. Pour La Sagne, Brot-Plamboz, Les Ponts-de-Martel, La Chaux-du-Milieu, La Brévine, Le Cerneux-Péquignot et Les Brenets, du lundi au vendredi matin de 8h à 11h, 937 20 20.

Service de soins à domicile. Pour Les Ponts-de-Martel et Brot-Plamboz, du lundi au vendredi matin de 8h à 11h, 937 20 25.

Service médico-social. France 14, information, prévention et traitement de l'alcoolisme, lu-ve, 931 28 15.

Société protectrice des animaux. 931 63 62 et 931 80 03.

Tourisme neuchâtelois. Daniel-JeanRichard 31, lu-ve 8h30-12h/14-18h30, sa 8h30-12h, 931 43 30, fax 931 45 06.

Vestiaire Croix-Rouge. Envers 1, je 14-18h30.

JURA BERNOIS

Accord service. Accompagnement et relègue auprès des personnes handicapées ou malades. Bureau d'information sociale (BIS), Courtelary, 945 17 17, heures de bureau.

Bureau d'information sociale (BIS), Courtelary, 945 17 17. Renseignements, informations, rédaction de lettres et demandes diverses.

Centre social protestant. Consultations conjugales, sociales, juridiques, etc., sur rendez-vous, 993 32 21.

Cartons du cœur, Jura bernois. Lundi à jeudi, 493 70 60.

Drogue et alcool. «Contact», service d'aide et prévention, Grand-Rue 36, Tavannes (concerne aussi

Tramelan, Saint-Imier, Moutier, La Neuveville), accueil lu-ve 8-12h/14-18h, 481 15 16.

Office du tourisme. Av. de la Liberté, Moutier, lu-ve 8-12h/14-17h, 493 64 66.

Office régional du tourisme Chaseral - La Neuveville. Rue du Marché, La Neuveville: ma/ve 9h00-17h30, sa 9h-12h, 751 49 49.

Planning familial. Les Fontenays 27, Saint-Imier, entretiens sur rendez-vous, 942 24 55.

Pro senectute. Information et action sociale pour personnes âgées, Pont 4, Tavannes, lu-ve 8-12h/14-17h, 481 21 20.

Résidence La Clarté. Diesse, tél. 315 19 14

SMAD - Service de maintien à domicile - district de La Neuveville. Soins infirmiers, aide familiale et ménagère, Rte de Neuchâtel 19, tél. 751 40 61, fax 751 40 62. Secrétariat ouvert 9h30-11h. Dispensaire (excepté le jeudi) 16-16h45.

Service psychologique. Pour enfants et adolescents et service pédo-psychiatrique, consultations Saint-Imier, 941 13 43; Tavannes, 481 40 41.

Service social. Office central, Fleur-de-Lys 5, Courtelary, 945 17 00. Office régional, Fleur-de-Lys, 5, Courtelary, 945 17 10. Office régional, rue H.-F. Sandoz 14, Tavannes, 482 65 10.

JURA

Handicapés. Dépôt-atelier de réparations de moyens auxiliaires pour handicapés, Delémont, Etang 5, 422 60 31.

Office du tourisme des Franches-Montagnes. Saignelégier, lu-ve 9-12h/14-18h, sa 9-12h/15-17h,

0901 123 400 (86 ct/min), fax 952 19 55.

Service social des Franches-Montagnes. Puériculture, soins à domicile, aide familiale, planning familial, aide aux alcooliques (mercredi après-midi), permanence Pro Infir-

mis, Le Noirmont, rue du Pâquier, 957 65 20.

SOS futures mères. 422 26 26 (24h/24h).

Transport handicapés. Service «Kangourou», Delémont, 422 85 43 ou 422 77 15.

VAL-DE-RUZ

Aide familiale et soins infirmiers à domicile. 7j/7j. 24/24h., 853 15 31.

Cours de sauveteurs. Samaritains, 857 14 08 (ouest), 853 46 59 (centre).

Infirmières indépendantes à domicile et soins palliatifs. 7j/7j 24h/24h 079 417 33 41

Information allaitement. 853 44 15.

Mamans de jour. 853 31 79.

Office du tourisme. Bureau de l'Association région Val-de-Ruz, Epervier 4, Cernier, lu-ve 7h30-12h/13h30-17h, tel. 853 43 34, fax 853 64 40.

Protection des animaux. 853 11 65.

VAL-DE-TRAVERS

Aide familiale et soins infirmiers à domicile. 864 66 22, fax 864 66 23.. Aide familiale (jours ouvrables) de 8h à 10h. Soins infirmiers (jours ouvrables) de 16h à 17h. En dehors de ces heures un répondeur renseigne.

Baby-sitting. Môtiers, 861 29 80, si non réponse 861 33 94.

CAPIT. Centre d'aide et de prévention du traitement de la toxicomanie. Fleurier, rue du Guilléri 8, 860 12 12. Lu-ve 8-12h/14-18h30.

Centre de rencontre et d'animation (Cora). Fleurier, 861 35 05. Permanences sociales: Centre social protestant, Pro Infirmis, Pro Senectute, consultations juridiques.

CANTON & RÉGIONS

Information sociale bonjour! Permanence téléphonique de conseil et d'orientation 0848 804 124

AGAPA. Association des groupes d'accompagnement - pertes de grossesse abus - maltraitances - négligences. Entretiens personnels, groupes d'accompagnement thérapeutique, 026 424 02 22.

ANAAP-Le Déclit. Association neuchâteloise d'accueil et d'action psychiatrique, rue du Plan 19, 721 10 93

ANPCD. Association neuchâteloise de personnes concernées par les problèmes liés à la drogue, rue Louis-Favre 27, 2017 Boudry. (1) Permanences téléphoniques: Neuchâtel, 079/446 24 87, La Chaux-de-Fonds 913 60 81. (2) Permanences famille et entretiens privés: rue Louis-Favre 27, Boudry, 2e et 4e lundi du mois de 14h à 16h. (3) Soirées d'écoute: rue Louis-Favre 27, Boudry, 1er et 3e mercredi du mois dès 19h.

ANPP. Association neuchâteloise des psychologues et psychologues-psychothérapeutes, tél et fax: 032 842 66 03. E-mail info@anpp.ch

Neuchâtel Asloca. Information et défense des locataires. Consultations sur rdv, selon message sur répondeur, tél 724 54 24, fax 724 37 26.

Association Alzheimer. Lu-ve, 14-16h30, 729 30 59. Association neuchâteloise de services bénévoles, lu-ve 8h30-11h30, tél 724 06 00. Groupe de contact, auprès de Mme Claire Frauchiger, (le matin) tél 913 34 23.

Association boulimie anorexie (ABA). Antenne neuchâteloise, av. de la Gare 39. Permanence tél.: lu 19h30 - 21h30, mer 9h-12h, ve 13h - 15h au numéro 725 05 82.

Association lecture et compagnie. Nos lecteurs/trices bénévoles se rendent à domicile ou en institution, séance individuelle ou en groupe dans toutes les régions du canton. Case postale, 2035 Cor-

celles. Tél 731 70 41 ou 751 57 57.

Association neuchâteloise de services bénévoles (rue des Brévards 1a), tél. 724 06 00, lu-ve 8h30-11h30: orientation, information, formation dans les domaines des visites, transports, accompagnements de personnes en fin de vie, etc.

Association suisse de la maladie de Parkinson (Groupe neuchâtelois). Le 3^{me} jeudi tous les 2 mois.

Pour tous renseignements, veuillez tél au 842 27 15. Parkinson: ligne directe gratuite 0800 80 30 20 ouverte chaque 3^{me} mercredi du mois de 17h à 19h.

Autorité de conciliation en matière de santé. Institution cantonale pour les difficultés entre patients et soignants. c/o Hôtel judiciaire CP 22 84, 2302 La Chaux-de-Fonds. Demandes à adresser par écrit.

Cancer. Ligue neuchâteloise contre le cancer: permanence lu-ve 8-11h30 ou sur rendez-vous, 721 23 25.

Cancer du sein. «Vivre comme avant», Ligue contre le cancer 721 23 25, 835 16 70, 724 31 19, 751 18 13.

Caritas. Consultations sociales de toutes natures, 725 13 06.

Cellule de debriefing 079 577 65 33 (répondeur / On vous rappelle le même jour)

Centre de consultations Lavi - aide aux victimes 889 66 49 ou 919 66 52 ou La Main Tendue (143) ou la police (117).

Centre spécialisé pour handicapés de la vue. Service social et réadaptation sociale, Pesieux, 731 46 56.

Chambre immobilière neuchâteloise. Association de défense des propriétaires, consultations sur rendez-vous, tél. 729 99 90, fbg du Lac, 2.

Ligue neuchâteloise contre le rhumatisme. Rue de la Maladière 35:

tous renseignements, lu-ve 8-12h/14-17h, tél 722 59 60, fax 722 59 70.

Mouvement de la condition parentale. Soutien et conseils dans les cas de séparation et de divorce, CP 843, Neuchâtel, 731 12 76.

Parents information. Service téléphonique anonyme et confidentiel répond chaque jour ouvrable au 913 56 16. Lu 9-11h/18-22h, ma/me/ve 9-11h, je 14-18h.

Permanences de consultation et information. Pour étrangers d'immigration récente: de langue turque, Parcs 11, Neuchâtel, ve 16-18h; langue portugaise, Vieux-Châtel 6, Neuchâtel, me 17h30-19h30, ou Cure 2, La Chaux-de-Fonds, je 17h30-19h30; Europe de l'Est, Gare 3, Neuchâtel, je 17-19h.

Solidarité-femmes, 968 60 10

Sclérose en plaques. Société suisse de la sclérose en plaques. Secrétariat romand, Poudrières 137, Neuchâtel. Tél 730 64 30, fax 730 64 70, lu-ve 8-12h/14-17h.

Serei. Service d'entraide pour handicapés, moyens auxiliaires et vacances, tous les jours, 926 04 44 (Crêt-duLocle) ou 426 13 65 (Bassecourt).

SOS racisme. 0800 55 44 43, en cas de discrimination raciale, religieuse, ethnique ou nationale. Écoute, informations, conseils, défense des droits, médiation.

SOS racket-violence 079/270 92 06.

T.I.M. Ton infirmière à la Maison, association de soins pédiatriques à domicile. Permanence tél. 24h /24 079 / 476 66 33.

Troubles psychiques. Centre psychosocial: 724 30 02. Association neuchâteloise d'accueil et d'action psychiatrique, lu-ve 14-16h30. Tél. 721 10 93.

Vivre sans fumer - Prévention contre le tabagisme lu-ve 8h-12h et 13h30-17h. 723 08 60.

LES GALERIES DANS LA RÉGION

LA CHAUX-DE-FONDS

Galerie Sonia Wirth-Genzoni. E. Jeanmaire, Ch. L'Éplattier, Lermite, Janebe, Lanskoj, L. Bruni, Ch. Baillods, J. Miccas, S. Dali... gravures de La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel, Jura et environ. Assiettes numérotées et certifiées d'A. Anker. Masques et statues anciens art africain (certifiés). Me-ve 14-18h, sa 14-17h et sur rdv au 079/475 98 69.

L'ÉPHÉMÉRIDE

Le 18 juillet 1323, Thomas d'Aquin était canonisé

Issu de la famille des comtes d'Aquin, le jeune Thomas fit des études très poussées, d'abord chez les moines de l'abbaye du Mont-Cassin, puis à Naples, où son intelligence hors du commun le fit très vite remarquer. A quinze ans, un soir d'automne, il frappa à la porte du couvent des dominicains de Naples, demandant à entrer dans cet ordre de frères prêcheurs. Mais son père, opposé à cette idée, vint le rechercher et l'enferma dans une tour du château familial de Rocca-secca, d'où il parvint à s'échapper à l'aide d'une corde fournie par une servante compatissante. Il regagna son couvent et, en 1243, à 17 ans, il prononça ses vœux et devint frère Thomas. Il se consacra alors à l'étude très poussée de la théologie à Paris, puis à Cologne, auprès d'Albert le Grand. Il fut nommé professeur à la Sorbonne, où il enseigna pendant sept ans, et sa réputation était telle que le pape Urbain IV le nomma à la chaire de théologie à l'Ecole de la curie pontificale. Tra-

vailleur inlassable, Thomas voyagea énormément entre Paris et l'Italie, et c'est en se rendant au Concile de Lyon, en 1274, qu'il succomba à la tâche et mourut chez les Cisterciens de Fossa Nuova, près de Rome, avant d'avoir atteint ses cinquante ans. A peine un demi-siècle plus tard, dans l'église Notre-Dame d'Avignon, le Pape Jean XXII proclamait la sainteté du frère Thomas d'Aquin, dominicain et docteur de l'Eglise.

Cela s'est aussi passé un 18 juillet

2000 - Dans un entretien au journal «Le Monde», Jean-Pierre Chevènement lance une sévère mise en garde sur la politique gouvernementale sur la Corse, invitant le gouvernement à ne pas passer «sous les fourches caudines» des nationalistes. Décès de José Angel Valente, 71 ans, poète espagnol.

1999 - Après le retrait des derniers rebelles musulmans de la province du Cachemire, le ministre indien de la Défense annonce officiellement

la fin des hostilités qui opposaient depuis deux mois l'Inde aux combattants séparatistes dans la région.

1998 - Le corps d'Eric Tabarly est retrouvé par un chalutier français, qui l'a repêché en mer d'Irlande, à 30 milles au sud-ouest de Milford Haven (Pays de Galles).

1997 - L'ex co-premier ministre du Cambodge en exil, le prince Norodom Ranariddh, accepte d'appeler à la fin de la résistance armée contre le nouvel homme fort du pays, Hun Sen.

1995 - Mort du cycliste italien Fabio Casartelli, victime d'une chute dans la descente du Portet d'Aspet, lors de la 15e étape du Tour de France.

1994 - Attentat contre un immeuble abritant deux organisations juives à Buenos Aires: 95 morts. Le Front patriotique rwandais (FPR) proclame sa victoire sur le régime hutu dans la guerre civile au Rwanda. L'ONU estime à deux millions le nombre de Rwandais, réfugiés dans les pays voisins (Zaïre, Tanzanie, Burundi, Ouganda) et au

moins 500.000 morts depuis avril. Sang contaminé: le Dr Michel Garretta est mis en examen pour «empoisonnement».

1990 - Bagdad accuse le Koweït de violer sa frontière et d'exploiter illégalement des gisements de pétrole.

1989 - A Paris, inauguration officielle de la grande arche de la Défense par le premier ministre Michel Rocard.

1987 - Au Mozambique, 380 villageois sont abattus par des militaires à Homoiné, au nord-est de Maputo - les autorités mettent en cause les rebelles du Renamo.

1986 - Evgeni Koulov, responsable de la sécurité dans les centrales nucléaires soviétiques, est limogé à la suite de l'accident de Tchernobyl.

1983 - A la suite d'un appel d'Elie Salem, ministre libanais des Affaires étrangères, le Conseil de sécurité de l'ONU décide de proroger de trois mois le mandat des casques bleus au Liban.

1982 - Pour la cinquième journée consécutive, l'Irak fait état de violents combats avec

l'Iran, dont les forces ont pénétré sur son territoire.

1981 - Le bilan du bombardement de quartiers populaires de Beyrouth par les Israéliens, la veille, se chiffre à plus de 300 morts et au moins 300 blessés.

1976 - Un porte-avions soviétique franchit pour la première fois les détroits turcs pour rejoindre la flotte russe de Méditerranée.

1971 - Saïgon propose que les deux Vietnam décident d'un cessez-le-feu et organisent des élections en vue d'une réunification.

1966 - La Cour internationale de justice ayant débouté une instance introduite par des pays d'Afrique noire, l'Afrique du Sud déclare qu'elle maintiendra son contrôle sur le Sud-Ouest africain.

1962 - Le gouvernement de Lima est renversé par un putsch: les Etats-Unis suspendent leur aide militaire au Pérou.

1936 - Un soulèvement antirépublicain, dirigé par le général Franco, éclate en Espagne.

1925 - Soulèvement druze en Syrie.

1923 - En Grande-Bretagne, le Matrimonial Causes Act accorde aux femmes l'égalité en matière de divorce.

1918 - Contre-offensive française en Champagne.

1872 - Introduction du vote à bulletins secrets en Grande-Bretagne.

1812 - Par le traité d'Orebro, l'Angleterre s'allie à la Suède et à la Russie contre la France.

1792 - La France déclare la guerre à la Sardaigne.

1658 - Léopold 1er est élu souverain du Saint-Empire germanique.

1536 - L'autorité du pape est déclarée nulle en Angleterre.

1496 - L'Angleterre donne son adhésion de principe à la Sainte-Ligue contre la France.

64 - Un grand incendie dévaste Rome tandis que, dit-on, Néron, qui serait l'incendiaire, contemple le spectacle en jouant de la lyre.

Il est né un 18 juillet

- Le romancier anglais William Thackeray (1811-1863). /ap

COMMUNIQUÉ

Violences dans le canton de Neuchâtel

Le comité de l'Union démocratique du centre (UDC) du canton de Neuchâtel s'inquiète de la série impressionnante de délits graves et de violence commis ces dernières semaines dans le canton. Une nouvelle fois, la question de la sécurité des citoyennes et des citoyens est posée.

Face à ces événements, l'UDC ne peut se contenter des déclarations du gouvernement qui s'en remet aux cogitations de groupes de travail dont le public attend vainement des rapports et des propositions depuis des années. Elle dénonce le laxisme à ce

niveau. Elle constate que les autorités politiques capitulent devant le «politiquement correct» qui consiste à ignorer les causes de la dégradation sécuritaire et à agir en conséquence.

Pour l'UDC, le renforcement de la sécurité est une priorité. Cela passe par:

- une application stricte des lois existantes, en particulier des mesures de contrainte et du Code pénal;
- une sanction exemplaire des délits;
- un développement de la prévention par une présence renforcée des forces de sécurité sur le terrain;

- une politique d'information et d'éducation axée sur les droits et les devoirs qu'implique l'appartenance à la société neuchâteloise, ouverte et tolérante pour celles et ceux qui en respectent les lois et les règles.

La sécurité est indispensable au développement de la vie économique et culturelle. L'UDC du canton de Neuchâtel attend de la part des autorités des actions courageuses qui permettront d'enlever le sentiment d'insécurité éprouvé par toujours davantage de personnes dans le canton.

Walter Willener,
UDC du canton
de Neuchâtel

Et ses yeux malicieux nous regardent à jamais...

Christiane Ecabert-Pfammatter et ses enfants Bastien et Magali
Jean-Pierre et Jacqueline Ecabert-Racine et leur fils aux Bois
Josiane et Jacques Liechti-Ecabert et leurs enfants à Noiraigue
Michel et Ariela Ecabert-Braghiroli

Monsieur et Madame Pierre et Erica Pfammatter-Stettler
Alain Pfammatter et ses enfants
Stéphane et Ilham Pfammatter et leurs enfants, à Préverenges
ont la profonde douleur de vous faire part du décès de

Daniel ECABERT

enlevé à l'affection des siens mercredi dans sa 45e année, après une pénible maladie supportée avec courage et dignité.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 17 juillet 2002.

Avenue des Forges 41

Prière de ne pas faire de visite.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire le vendredi 19 juillet à 11 heures.

LA DIRECTION ET LES COLLABORATEURS DE
LASER-AUTOMATION GEKATRONIC SA

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Monsieur Daniel ECABERT

époux de leur estimée collègue et amie Christiane.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

LES FAITS DIVERS

LA NEUVEVILLE ■ Appel aux témoins. Hier, une habitante de Gempnach (FR) circulait au volant de sa voiture sur la semi-autoroute à La Neuveville, en direction de Bienne. Peu avant la fin de la semi-autoroute, son auto se déporta sur la droite et heurta la glissière de sécurité. Un véhicule aurait circulé en sens inverse, sur sa voie de circulation. Le conducteur de ce véhicule ainsi que les témoins de cet accident sont priés de prendre contact avec la police de la circulation, à Neuchâtel, tél. 032 888 90 00. /comm

CERNIER ■ Blessés légers. Hier vers 12h35, une habitante de Cernier circulait en voiture sur la rue de la République, à Cernier, en direction sud. A l'intersection avec la rue Frédéric-Soguel, une collision se produisit avec la voiture conduite par un habitant des Etats-Unis,

qui circulait sur la dernière rue citée, en direction ouest. Blessés, les deux conducteurs ainsi que leurs passagers se sont rendus à l'hôpital pour un contrôle. /comm

VAUMARCUS ■ Conducteur recherché. Hier à 19h, un ressortissant français circulait au volant de sa voiture sur l'A5, à Vaumarcus, en direction de Lausanne. Peu après la sortie du tunnel, une collision se produisit avec un véhicule circulant en sens inverse, malgré une manœuvre d'évitement effectuée par le conducteur du premier véhicule. Le conducteur du second véhicule a pris la fuite, sans se soucier des dommages causés. Le conducteur du véhicule inconnu de couleur blanche ainsi que les témoins de cet accident sont priés de prendre contact avec la police de la circulation, au tél. 032 888 90 00. /comm

LES ÉTATS CIVILS

DISTRICT DE BOUDRY ■ Mariages - 12.07. Stannik, Peter et De Paiva Boldrim, Marilins Patricia, à Boudry; Löttscher, Bruce et Piccolo, Céline, à Auvier.

■ **Décès** - 01.07. Matthey-de-l'Endroit née Moser, Jeanne Emilie, 1912, veuve de Matthey-de-l'Endroit, André Alfred, à Corcelles-Cormondrèche. 04. Prêtre, René, 1922, à Boudry. 05. Huguenin-Berginat, Richard Alain, 1929, à Boudry. 06. Neiger, Heinrich Andreas, 1932, à Corcelles-Cormondrèche. 07. Vaucher-de-la-Croix née Willi, Marie, 1912, veuve de Vaucher-de-la-Croix, Jules Arthur, à Bôle. 09. Capt née Peguiron, Yvette Julia, 1913, veuve de Capt, Eugène Edmond, à Boudry. 11. Bourquin née Della-Casa, Renée Blanche, 1921, veuve de Bourquin, John Edmond.

BOUDEVILLIERS ■ Naissances - 02.06. Parceva, Dona, fille de Parceva, Vane, et de Parceva,

Marika, domiciliée à Neuchâtel; Pisino, Ugo, fils de Pisino, Domenico, et de Magalhaes Pisino, Liliane, domiciliée à Neuchâtel. 03. Rakita, Mia, fille de Engel, Yann, et de Rakita, Dejana, domiciliée à Neuchâtel. 04. Boudier, Arthur, fils de Boudier, Bruno André, et de Boudier née Matthey-Junod, Nicole, domicilié à Bevaix; Mendez, Arthur, fils de Mendez, Manuel Jorge, et de de Barros Mendez née de Barros, Teresa, domicilié à Dombresson; Neuenschwander, Kris, fils de Neuenschwander, Marcel, et de Neuenschwander née Robert-Nicoud, Magaly, domicilié à Gals BE; Vuille, Gaëtan Ny Aina, fils de Vuille, Gérard André, et de Vuille née Ratsithaina, Sylvia, domicilié à Bôle. 05. Dardel, Ylan, fils de Dardel, Boris Cédric, et de Dardel née Collaud, Bibiane, domicilié à Corcelles-Cormondrèche. 08. Barras, Loris, fils de Lopez Ramos, Luis, et de Barras, Sandra, domicilié à Dombresson.

CLOS DU DOUBS

Bureaux de poste fermés

Selon Jean-Marc Zürcher, responsable du réseau postal jurassien, interrogé hier par la radio Fréquence Jura, quatre des six bureaux de poste du Clos du Doubs seront fermés. Subsisteront ceux de Saint-Ursanne et d'Epauvillers, quand bien même ce dernier ne satisfait pas les critères d'analyse auxquels La Poste se réfère.

En revanche, dès le 2 septembre, les bureaux postaux de Montmelon et d'Ocourt seront fermés et ceux d'Epique-rez et Soubey le seront aussi, à une date encore indéterminée. Les habitants concernés seront informés par lettre. Les localités précitées seront desservies par un service postal itinérant qui prendra le courrier et les paiements à domicile. /vig

AVIS DE NAISSANCE

Nous avons la joie de vous annoncer l'arrivée d'une nouvelle locataire à la rue de l'Emancipation 22.

Elle se prénomme

AURÉLIE

née le 16 juillet 2002 à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds.

Ses heureux colocataires: Christiane et Claude SCHALLER-PITTE

Emancipation 22

2300 La Chaux-de-Fonds

AUJOURD'HUI

C'est couci-couça

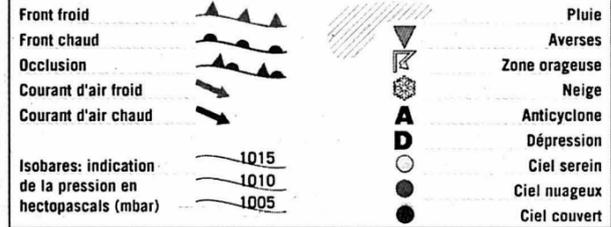
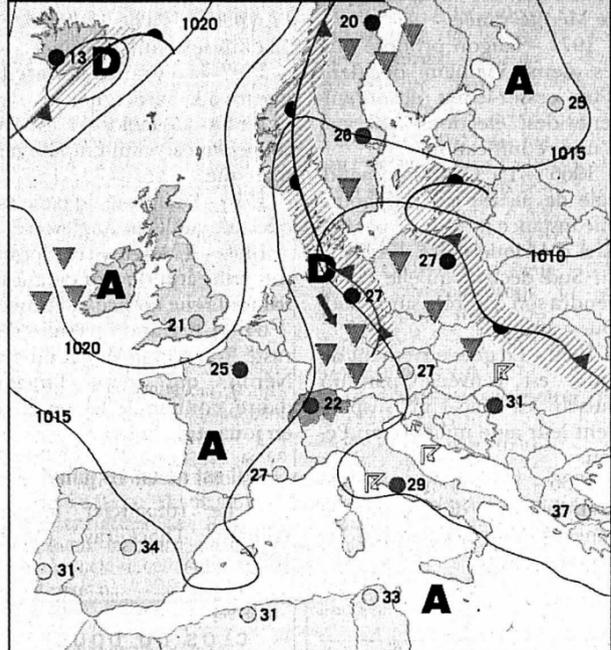
Situation générale: le soleil et une chaleur de saison reviennent. La dépression s'évacue vers l'est du continent, tandis que les hautes pressions des îles Britanniques gagnent du terrain en direction du Jura. Le petit anticyclone deviendra plus grand et on peut compter sur un temps estival au moins demain et samedi.

Prévisions pour la journée: ce matin, les nuages sont têtus et s'accrochent aux reliefs. Ils sont même si obstinés qu'ils lâchent encore quelques gouttes. L'aiguille de votre baromètre est à la hausse et cela se sent, les éclaircies s'élargissent irrémédiablement. Les vents de nord-ouest ne permettent pas au mercure d'être très performant, il affiche au mieux 22 degrés en plaine, de 17 à 19 dans les vallées.

Demain et samedi: ensoleillé et assez chaud.
Dimanche: passages nuageux importants.

Jean-François Rumley

Carte isobarique prévue pour aujourd'hui à 14 heures



Fête à souhaiter

Camille

Températures

Aujourd'hui à 14 heures

Neuchâtel: 22°
Boudry: 22°
Cernier: 19°
Fleurier: 19°
La Chaux-de-Fonds: 17°
Le Locle: 17°
La Vue-des-Alpes: 14°
Saignelégier: 17°
St-Imier: 19°

Hier à 13 heures

En Suisse...

Bâle: pluie, 17°
Berne: pluie, 16°
Genève: très nuageux, 18°
Locarno: très nuageux, 22°
Sion: pluie, 19°
Zurich: pluie, 17°

... en Europe

Athènes: beau, 35°
Berlin: pluvieux, 28°
Istanbul: beau, 34°
Lisbonne: beau, 34°
Londres: beau, 19°
Madrid: beau, 28°
Moscou: beau, 24°
Paris: beau, 25°
Rome: très nuageux, 24°

... et dans le monde

Bangkok: pluvieux, 33°
Le Caire: ensoleillé, 37°
Johannesburg: variable, 12°
Miami: variable, 33°
Pékin: variable, 33°
Rio de Janeiro: ensoleillé, 24°
San Francisco: variable, 21°
Sydney: variable, 18°
Tokyo: pluvieux, 31°

Soleil

Lever: 5h55
Coucher: 21h21

Lune

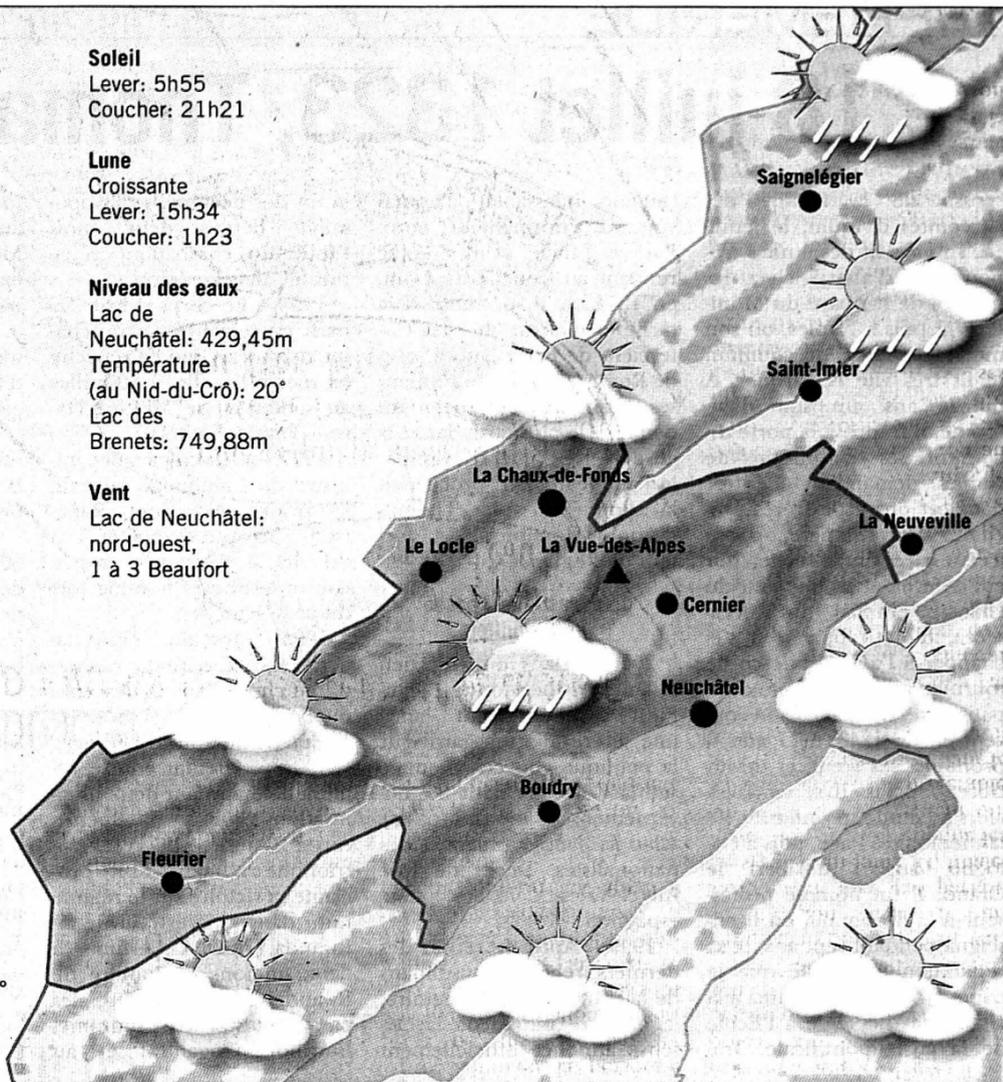
Croissante
Lever: 15h34
Coucher: 1h23

Niveau des eaux

Lac de Neuchâtel: 429,45m
Température (au Nid-du-Crô): 20°
Lac des Brenets: 749,88m

Vent

Lac de Neuchâtel: nord-ouest, 1 à 3 Beaufort



Aujourd'hui	Vendredi	Samedi	Dimanche
En plaine: 22° A 1000 m: 17°	24° 20°	25° 21°	22° 18°

Pascal Tissier / Sources: Jean-François Rumley, F. Cachelin SA et Keystone

25 juillet 1712

Des Neuchâtelois à la guerre de Villmergen

Depuis la Réforme, les Neuchâtelois manifestent un dévouement sans faille pour toutes les causes où leur religion est impliquée. Ainsi, au printemps 1712, lorsqu'un nouveau conflit oppose cantons catholiques et protestants, ils se mobilisent immédiatement aux côtés de Berne, que soutiennent également les Genevois. A titre privé, sept capitaines neuchâtelois lèvent des compagnies et se portent au secours de Berne et de Zurich, isolés, pour lutter contre la coalition des cinq cantons catholiques et du Valais. La situation des Neuchâtelois est complexe: en effet, combourgeois de trois de ces cantons, Fribourg, Soleure et Lucerne, ils pourraient être amenés à se battre contre leurs propres alliés. Mais la foi l'emporte sur la politique. La Paix d'Aarau du 11 août 1712 sanctionne la victoire des réformés et assure aux cantons protestants la primauté politique au sein de la Confédération.



L'ATRIEBUNE DES LECTEURS

EXPO.02

Pas de projets grandioses

Lettre ouverte au Conseil communal de Neuchâtel:

J'ai lu dans «L'Express» que vous proposez de garder la passerelle et les petites plates-formes après Expo.02. Et éventuellement aussi un restaurant et l'hôtel Palafitte.

A ce que je comprends, les rives du lac sont «zone inconstructible». Je suppose que vous allez trouver moyen de passer outre. La passerelle et les plates-formes sont laides, dangereuses pour les nageurs ou planchistes, et n'apportent rien aux Jeunes-Rives. Le couvert de la Grande Scène, d'accord. Le Palais de l'équilibre est magnifique, mais surdimensionné pour une petite ville comme Neuchâtel. Les restaurants de la ville se plaignent de leurs marges mini-

males, et vous proposez que la ville devienne propriétaire d'un autre!

L'Etat ne doit pas investir d'argent confié par les contribuables dans des restaurants, hôtels et autres projets du domaine privé. Il est certain qu'un permis de construire sur le lac ne serait jamais accordé à un investisseur privé, ni aux Jeunes-Rives, ni à Monruz.

Si la Ville ignore la législation existante, construit sans permis valable, transforme des installations temporaires en installations permanentes, et nous encombre de dettes pour des projets grandioses qui finis-

sent par augmenter nos impôts, comment voulez-vous que le citoyen respecte ces lois et se comporte d'une manière responsable? [...]

Carol Chisholm,
Neuchâtel

FORMATION

La personne d'abord

J'ai assisté avec beaucoup d'intérêt au débat organisé par le Parlement des jeunes de Neuchâtel ayant pour thème: «Formation et orientation

dans les milieux scolaires, élitisme ou égalité des chances?».

Par mon expérience d'enseignante dans différents secteurs de la formation, et mon rôle de mère de famille, je constate avec stupéfaction et regret combien la personne prend peu de place dans les systèmes de formation actuels.

Certes, les programmes sont impressionnants, la matière est vaste, les méthodes sans cesse renouvelées. Mais, à chaque fois, on fait appel à l'apprenant.

L'individu, en tant qu'être unique, riche de tout un potentiel à découvrir, est curieu-

sément absent de cette démarche. C'est le savoir qui domine et les connaissances à acquérir qui en sont le moteur.

Dès lors, comment s'étonner du découragement, de la démotivation, du malaise qui existent à tous les degrés d'apprentissage? Il se révèle plus lancinant encore dans les milieux les moins valorisés.

Lors du débat, plusieurs jeunes gens ont manifesté leur insatisfaction face à un système qui n'est pas parfait. Le sera-t-il un jour? Et, finalement, doit-on attendre que les améliorations se réalisent ou, au contraire, est-il préférable de se préparer à entrer dans le monde du présent, tel qu'il est?

Et c'est ce débat-là que j'ai envie de poser. Comment peut-on aujourd'hui faire face à un monde en pleine évolution? Quel type de personnes désirons-nous former? Aura-t-on l'envie et le courage de mettre en valeur l'intelligence concrète? Car il est temps, je crois, de placer l'individu au centre de sa formation, de l'inviter à «être», de lui faire prendre conscience de ses qualités, de sa valeur et de lui permettre ainsi de rêver.

Il ne s'agit pas de lui promettre un monde meilleur, mais de lui donner la force d'exister et de vivre dans le monde actuel, si difficile soit-il. Alors, peut-être, l'individu, reconnu dans sa dignité propre, aura-t-il l'envie et la volonté de construire à son tour...

Simone Brügger-Langenegger,
mère de famille et enseignante,
Fontaines

LE DESSIN DU JOUR

TROMBES D'EAU SUR LE CENTRE ET L'EST DE LA SUISSE



Votre journal diffuse ci-contre, chaque jour, l'une des 159 «Histoires de voir» – une par jour d'existence d'Expo.02 – écrites par l'historien Jean-Pierre Jelmini. Les samedis et veilles des jours fériés, deux «Histoires» seront publiées. Ces courts textes retracent, dans l'ordre chronologique, toute l'histoire du Pays de Neuchâtel. Les 159 «Histoires de voir» sont actuellement exposées, sous forme d'un gigantesque panorama, au sud du mur de conteneurs de l'artéplage de Neuchâtel. /réd